55e Vol. Québec, Juin 1934 N° 10

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

NOTES DE VOYAGE

La France, foyer de la Charité

SOUVENIRS DE FÊTES MÉMORABLES

Les 19 20 21 et 22 mai 1933 resteront des dates heureuses et inoubliables pour les confrères de la Société de Saint-Vincent de Paul qui eurent le bonheur de vivre à Paris à l'occasion du centenaire de la fondation de la première Conférence de charité par Frédéric Ozanam en mai 1833.

Assister à ce centenaire avec quelques confrères canadiens dont le président du Conseil central de Montréal M. J.-A. Julien, avocat, ce fut le but de mon voyage en France, l'an dernier.

A mon retour d'Europe, je présentai un rapport de ma mission en France, comme délégué du Conseil supérieur du Canada.

Ce rapport fut soumis à une assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul, tenue au Patronage de la Côte d'Abraham, le 26 juin 1933.

Voici un résumé de ce rapport: ce sera le complément de mes *notes de voyage.*

Arrivés au Havre le 6 mai, M. Julien et moi nous nous rendîmes à Paris, traversant la Normandie en fleurs, tandis que nos compagnons de voyage s'arrêtaient à Rouen et visitaient Lisieux avant d'atteindre la capitale.

A Paris, quelques jours avant l'ouverture des fêtes, les délégués canadiens entrèrent en relations avec les membres du Conseil général et du Conseil particulier de Paris, en assistant à deux réunions de ces deux conseils. Composé de personnalités catholiques appartenant à la haute société française, le Conseil général de Paris préside aux destinées de la Société de Saint-Vincent de Paul dans le monde entier.

L'accueil que ces confrères distingués firent aux délégués canadiens fut des plus sympathiques. Ce fut un accueil chaleureux, fraternel. Non seulement la charité opérait, mais les liens du sang se resserrèrent, et la fidélité du Canada français envers la mère-patrie, la communauté de langue, firent de ces réunions particulières, avant les grandes réunions internationales, des prises de contact très touchantes.

Une correspondance suivie depuis un quart de siècle avec Paris, m'avait fait connaître à notre très distingué président, M. de Vergès, ainsi qu'au secrétaire, M. le comte Léonce Cellier, écrivain de marque. Personnellement, je connaissais M. de Lanzac de Laborie, éminent historien, et M. André Hua que j'avais rencontrés lors de mon premier voyage en France, il y a vingt-quatre ans, et aussi, M. B. de Franqueville, que j'avais connu à Québec, en 1910, à l'occasion du Congrès

Eucharistique de Montréal. M. de Franqueville appartenait au groupe de cette brillante jeunesse catholique de France dont M. Pierre Gerlier (aujourd'hui Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes), était le chef de file.

La situation des Conférences de Saint-Vincent de Paul au Canada, que M. Julien et moi fîmes connaître, intéressa les confrères de Paris, au plus haut point.

Le Conseil général était déjà au courant de cette situation par les rapports annuels qui lui sont adressés par le Conseil supérieur de Québec, et particulièrement, par un rapport spécial renfermant l'historique et le développement des Conférences de Saint-Vincent de Paul au Canada depuis 1846, rapport que j'adressai à Paris en mai 1932.

LES FÊTES DU CENTENAIRE

Elles débutent à Saint-Sulpice le vendredi, 19 mai 1933, à 5 heures de l'après-midi, par la réception du cardinal-légat (le cardinal Verdier), nommé par Sa Sainteté Pie XI pour le représenter aux fêtes du centenaire.

Le cardinal-légat fut reçu à la porte centrale du vaste temple par le Conseil général, ayant à sa tête son distingué président M. de Vergès, et auquel s'était jointe, sur invitation spéciale, la délégation canadienne. Le légat fut solennellement conduit au chœur, où déjà le nonce, qui représente le Saint-Siège à Paris, avait pris place sur un trône spécial. Après la lecture du décret du Pape nommant un légat pour le représenter aux fêtes du centenaire, il y eut la réponse du Cardinal Verdier, puis bénédiction du Très Saint-Sacrement.

La cérémonie fut à la fois grandiose et simple. Dès que le cardinal-légat, salué par les trompettes et les cloches, eut pris place au trône du chœur, où lui faisait face S. Ex. le Nonce et où l'on remarquait de nombreux évêques et prélats, Mgr Hertzog, montant en chaire, donna lecture en latin, puis en français, de la Bulle pontificale, magnifique apologie des vertus sacerdotales et sociales de la Charité.

L'Archevêque de Paris, à son tour, avant le Salut, donna lecture d'une déclaration où il répondait en quelque sorte à la Bulle. Il remercia d'abord, à très juste titre, le Pape de sa légation, si honorable pour la France, puis montra dans la fondation des Conférences le début d'une nouvelle ère et la situa ensuite à sa place, qui est la première, auprès de "la prudence, de la justice et de la force au service du droit". C'est elle, ajouta-t-il, qui est la voie royale de la paix: "très juste affirmation, disait le lendemain un journal parisien, qui est celle de tous les catholiques en France et qu'il est bon que nous ayons entendu apporter hier avec la modération qui convient à un docteur, la bonté que les fidèles attendent d'un père et la sérénité qui sied à un cardinal."

Réunion d'accueil

Le soir du même jour (19 mai) eut lieu, dans la salle des fêtes du collège Stanislas, la réunion d'accueil. Soirée inoubliable, où tous les délégués des pays étrangers furent présentés aux milliers de confrères venus de tous les points de la France et de trente-deux pays qui avaient envoyé des représentants. Ce fut le déroulé d'une carte géographique vivante. L'Inde (Calcutta), la Chine. l'Algérie, l'Argentine, la Colonie du Cap, les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, la Belgique, le Danemark, la Hollande, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, l'Allemagne, la Pologne, etc., etc.

Plusieurs des délégués furent invités à dire quelques mots. Le président du Conseil supérieur de Québec fut à l'aise pour offrir le salut des huit mille confrères du Canada, car il avait le grand avantage de parler français, langue des neuf-dixièmes de l'immense auditoire. On acclama le Canada avec enthousiasme.

Autres cérémonies religieuses

Plusieurs autres cérémonies religieuses suivirent celles de Saint-Sulpice.

Deux messes de communion, avec sermon: la première à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, le samedi 20 mai, et la seconde à Sainte-Étienne du Mont, le lundi 22 mai. C'est

sur la paroisse de Saint-Étienne que fut fondée la première Conférence. On estime à trois ou quatre mille le nombre des confrères qui firent la sainte communion dans ces églises illustres. A Montmartre, le sermon fut donné par Mgr Besson, évêque de Genève, et à Saint-Étienne, par Son Éminence le cardinal Binet, archevêque de Besançon.

Le dimanche, 21 mai, ce fut la grande et solennelle fête religieuse du Centenaire, à Notre-Dame, où le cardinal-légat chanta une messe pontificale, en présence de sept mille confrères et de trois ou quatre autres mille assistants. A 4 heures une foule pieuse envahissait de nouveau Notre-Dame pour entendre le Révérendissisme Père Gillet (1).

Le nonce et plusieurs cardinaux et évêques assistèrent au chœur. Dans le bas-chœur, le représentant du président de la République, l'amiral Lebigot, occupait un siège d'honneur. Le général de Castelneau, le président de l'Irlande, M. de Valera, et nombre d'autres personnages, assistaient aussi à cette messe du Centenaire. Outre les membres du Conseil général et les délégués et confrères de France, du Canada et des pays étrangers, les familles Laporte-Ozanam et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul étaient représentées à Notre-Dame.

A quatre heures, le même jour, à Notre-Dame, encore, le T. R. P. Gillet, maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, prononça un discours attendu avec hâte et qui ne deçut pas l'immense auditoire qui remplissait l'antique église historique de la France. Le discours du P. Gillet fut suivi du chant du *Te Deum* et du Salut solennel.

Une des belles solennités du Centenaire fut le Salut solennel dans les jardins de l'Institut catholique, cérémonie précédée d'une allocution de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, et membre de l'Académie française. Cette solennité, qui eut lieu à l'ombre de la chapelle des Carmes qui conserve les restes d'Ozanam, ne fut pas sans grandeur.

Assemblée générale et réunions particulières

L'assemblée générale du 20 mai eut lieu, vu les milliers d'assistants, au Cirque d'hiver, qui peut contenir de six à sept mille personnes. Le président général, M. de Vergès, y prononça un discours-programme d'une haute importance. Son Éminence le cardinal-légat adressa aussi la parole, et dans une allocution où la sérénité des idées, l'élévation de la pensée et le charme littéraire s'étaient donné rendez-vous, traça le rôle sauveur de la charité et signala la Société de Saint-Vincent de Paul comme l'organisme providentiel de l'ordre social, à une époque où plus que jamais il importe d'aller aux pauvres et à tous ceux qui souffrent.

D'autres réunions eurent encore lieu à l'occasion du Centenaire.

La plus importante fut la Séance internationale du Conseil général, réservée aux présidents des conseils supérieurs et centraux. Cette importante réunion, présidée par M. de Vergès, eut lieu dans la grande salle de la Société, 5, rue du Pré-aux-Clercs. Les délégués furent invités à à faire connaître la situation et les œuvres de la Société dans leurs pays respectifs. Réunion très vivante et des plus intéressantes. Il va sans dire que le Canada eut son tour. J'exposai plus en détail ce que M. Julien et moi avions déjà dit brièvement à une réunion du Conseil général de Paris.

C'est à cette séance que le Secrétaire général de la Société, M. le comte Léonce Cellier, lut à l'assemblée internationale les télégrammes de Son Éminence le cardinal Villeneuve, de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, l'honorable M. Carroll, et de Son Honneur le maire de la ville de Québec, M. le Commandeur Lavigueur.

A la fin de cette séance mémorable, après m'être concerté avec mes voisins, les délégués de Belgique et de Pologne, et appuyé par mon distingué confrère de Montréal, M. Julien, je proposai un vœu de gratitude au Conseil général de Paris et à son vénéré président pour l'accueil vraiment fraternel fait aux délégués des pays étrangers. Et j'y ajoutai une chaleureuse expression de reconnaissance à la France qui a donné Ozanam et la Société de Saint-Vincent de Paul, d'où est parti un mouvement irrésistible de charité chrétienne qui enveloppe maintenant la terre entière.

(1) A propos de cette cérémonie solennelle, le *Bulletin* de la Société de juillet 1933 dit: "Le dais sous lequel le Cardinal légat monta l'allée centrale (de Notre-Dame) était cette fois porté par les présidents des conseils supérieurs de Madrid, Québec et Palerme, et par les délégués des conférences d'Allemagne, de l'Argentine et de l'Inde."

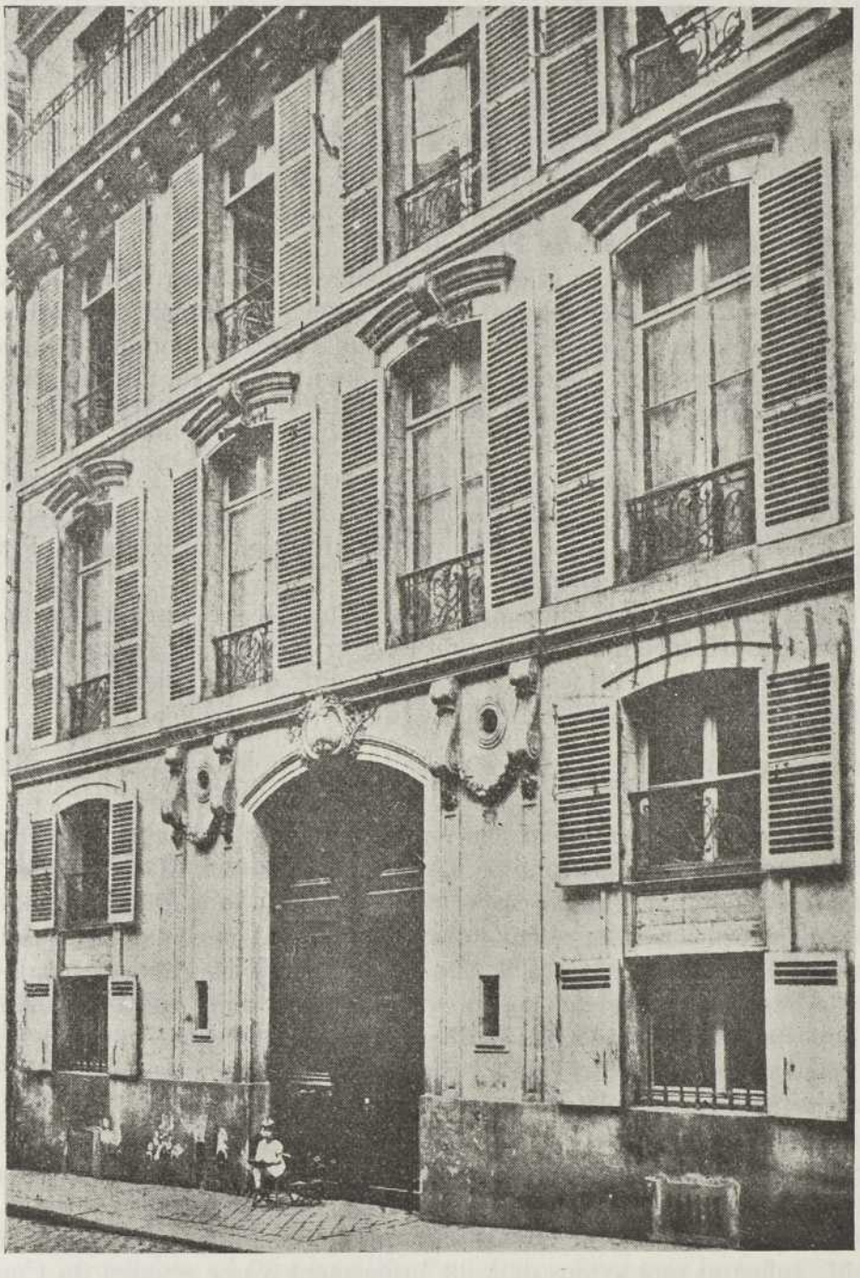

Façade de la Maison de la Société de Saint-Vincent-de-Paul
5, rue du Pré-aux-Clers, PARIS (VIIe)

M'inspirant d'une pensée du deuxième président général de la Société, M. Gossin, je fis mienne ces paroles: "La France n'est-elle pas l'heureuse patrie de tous les genres de bonté, de dévouement "et de sacrifices; où l'alliance des cœurs généreux en faveur de tous les genres de souffrance et de "misère est si prompte, si facile; où dit Bossuet, "Dieu semble avoir ressenti dans tous les temps "quelque chose de plus paternel et de plus tendre que pour les autres nations."

M. le président du Conseil supérieur de Londres donna le signal des applaudissements et voulut bien dire que le président du Conseil supérieur du Canada avait parfaitement exprimé la pensée des délégués venus des cinq parties du monde (1).

(1) Parlant de cette séance du Conseil général, le rapporteur des fêtes dit à la page 163 du LIVRE DU CENTENAIRE, *les Commémorations*: "Un échange de vue suivit, au cours duquel les représentants des divers pays saisirent l'occasion qui leur étaient offerte de proclamer une fois encore leur attachement à l'œuvre d'Ozanam et au Conseil général, ainsi que leur gratitude émue à Paris et à la France. Le président du Conseil supérieur du Canada fut leur plus chaleureux interprète".

Une autre réunion qui m'a laissé un souvenir des plus durables, c'est celle du Conseil particulier de Paris, réunion présidée par l'un des vice-présidents généraux, M. Fliche, éminent avocat de Paris. Cette assemblée vincentienne, modèle du genre, était présidée avec une modestie, un tact et une entrain remarquables.

Réception à l'Hôtel de ville de Paris

Un des faits les plus intéressants des fêtes du Centenaire, c'est la splendide réception faite, à l'Hôtel de ville de Paris, à Son Éminence le cardinal Verdier, légat du Pape. A Paris et par toute la France, dans tous les journaux, l'unanimité la plus parfaite s'est établie autour des noms d'Ozanam et de la Société de Saint-Vincent de Paul. A cette réception de l'Hôtel de ville, le président du Conseil municipal de Paris, le comte de Fontenay, et le préfet de la Seine, M. Renard, ont parlé d'Ozanam, de la Société de Saint-Vincent de Paul et du Légat de Sa Sainteté Pie XI, non seulement en hommes d'État bien élevés, mais comme de vrais chrétiens. Son Éminence le cardinal Verdier répondit de la façon la plus heureuse à ces deux discours. A cette réception superbe de l'Hôtel de ville, le président de la République était représenté par l'amiral LeBigot. Le ministre des affaires étrangères était aussi représenté.

De nombreux personnages: ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, dont l'honorable Roy, ministre du Canada à Paris, consuls, etc., participèrent à cette démonstration qui eut un heureux retentissement dans toute la France.

Les Frères de Saint-Vincent de Paul

On sait que la congrégation des Frères de Saint-Paul est une fondation parisienne et qu'elle eut pour fondateur un confrère d'Ozanam, M. Le Prévost.

Ces Frères sont arrivés à Québec en 1884, à la demande des directeurs de l'Œuvre du Patronage, œuvre fondée en 1861 par la Société de Saint-Vincent de Paul. A cette date—il y aura cinquante ans en septembre prochain—j'étais instituteur au Patronage. Je reçus ces bons Frères de France et fus leur collègue comme instituteur laïque pendant trois ans.

C'est donc avec joie que je rencontrai à Paris, le R. P. Desrousseaux, supérieur général des Frères de Saint-Vincent de Paul, le R. P. Calmein, assistant et ancien supérieur du Patronage, de la Côte d'Abraham, à Québec, et le Frère Thibaudeau, qui est à Paris depuis huit ans.

Le R. P. Desrousseaux eut l'amabilité de me faire visiter tous les patronages de Paris et des environs dirigés par les Frères de Saint-Vincent de Paul. Au cours de cette visite des plus intéressantes, j'eus le plaisir de revoir plusieurs Frères canadiens: le P. Fournier et les Frères Lachance, Bilodeau et Laverdière.

Les Frères de Saint-Vincent de Paul poursuivent à Paris, comme au Canada, une œuvre d'apostolat magnifique.

* * *

Dans mes notes précédentes, j'ai rappelé de multiples souvenirs se rapportant à la famille Laporte-Ozanam, à mes pèlerinages à Lourdes, à Nevers, Dax et Ranquines, (berceau de saint Vincent de Paul) aux tombeaux de ce grand saint ainsi qu'à celui d'Ozanam à Paris. J'ai rappelé aussi l'inauguration de la place Ozanam, dans la capitale française, ainsi que les réunions de Conférences à Notre-Dame-des-Champs et à Vaugirard.

Un écrivain dont j'oublie le nom a dit avec raison que "la célébration d'un centenaire, c'est la pose d'une borne au long des berges du temps qui fuit".

Cette borne du centenaire de la Société de Saint-Vincent de Paul a été posée à Paris, où Ozanam a exercé son apostolat intellectuel, en France, patrie du bon M. Vincent.

Combien cette réflexion de Léon de La Pérouse est juste: "La célébration à Paris, en l'an 1933, du centenaire de la Société de Saint-Vincent de Paul répond à la mission historique de la France et constitue un appel à plus de charité et plus de justice, sur tous les plans."

Conclusion

Les fêtes de Paris, comme mes voyages à travers la France que j'ai revue dans toute sa splendeur printanière; mes visites aux nombreux endroits de pèlerinage dont s'honore ce pays incomparable; la richesse de son sol façonné par les siècles; la politesse proverbiale de ses habitants, les monuments historiques dont il est recouvert, font de notre mère-patrie un pays que nul ne surpasse en beauté.

Les fêtes du Centenaire de la fondation de la première Conférence de Saint-Vincent de Paul remportèrent un succès digne de notre Société et de la France, à laquelle trente-deux nations vinrent rendre hommage sur les ailes de la charité.

Au cours de ces fêtes mémorables, les vérités essentielles du christianisme furent rappelées par des laïques en présence du Légat du Saint-Père. Cette attitude du laïcat reçut une approbation éloquente de S. E. le cardinal Verdier, quand, au cours d'une de ses admirables allocutions, il s'écria, s'adressant à des milliers de confrères, venus des cinq parties du monde: "La charité est vraiment le chemin royal de la paix et la condition du véritable bonheur de l'humanité".

Dans un élan magnifique et vibrant, les délégués accourus des quatre coins de l'univers, joignirent leurs acclamations à celles des confrères de France au nombre de plusieurs milliers, pour souligner de la façon la plus significative avec quelle unanimité ils applaudissaient aux paroles de paix et de concorde du représentant du chef de la chrétienté.

Un trait, j'oserais dire le trait distinctif du centenaire, c'est le caractère international de la Société de Saint-Vincent de Paul, son universalité, sa catholicité. Profondément unie à l'Église catholique, elle aspire à la servir partout et toujours, sans distinction de race et de pays, sans différence de langue et de législation. Elle ne se mêle jamais à la politique, mais elle cherche à rapprocher le pauvre du riche, à amener le capital et le travail à collaborer ensemble dans un esprit de justice et de charité.

Et comme le disent si bien ces quatre lignes de l'un des articles des règlements de la Société: "Si quelque chose peut unir les hommes par un lien aussi fort que pur, c'est très certainement la charité, cette éternelle suavité des anges et des hommes, comme disait saint Vincent de Paul."

RETOUR DE FRANCE

C'est le *Montrose*, du Pacifique Canadien, qui avait conduit la délégation canadienne aux fêtes du Centenaire, de Montréal au Havre. Nous devions revenir par le même bateau, M. Julien et moi et nos compagnons de voyage. (1).

Après les fêtes du centenaire, notre délégation se fractionna: les uns allant à Rome, les autres en pèlerinage à Lourdes, à Dax, etc., M. Julien et moi formant ce dernier groupe.

La date du départ du *Montrose* fut avancée de deux jours: ce navire quitta le Havre le 8 juin au lieu du 10, tel que convenu. L'agence du Pacifique ne put nous retracer, mon compagnon et moi, de sorte que nous fûmes informés du changement de date du départ de notre navire que le matin du 8: c'était trop tard!

Mais on ne s'embarrassa pas pour si peu au Bureau parisien du Pacifique. Le chef de ce Bureau nous dit avec un calme tout à fait rassurant:

"Il y a bien le *Duchess of Athol* qui quittera Liverpool demain après-midi, à 3 heures, via Belfast (Irlande) et Greenock, non loin de Glasgow (Écosse), puis il filera vers Québec et Montréal. Bateau rapide, le *Duchess of Athol* devait arriver à Québec le 16 et à Montréal le 17.

Notre décision fut vite prise: à 4.40 heures de l'après-midi nous prenions le rapide pour Boulogne, où nous nous embarquâmes à 7 heures pour Folkestone. A 9.30 heures le rapide nous conduisit à Londres, avant minuit. La compagnie du Pacifique, avec une bienveillance et un souci pratique dignes d'éloges, avait tout prévu, car un de ses représentants nous attendait à la gare Victoria, s'occupa de nos bagages et nous conduisit au grand hôtel Impérial. Départ de Londres le lendemain matin à 9.30 heures et arrivée à Liverpool à 2.30 heures de l'après-midi.

(1) M. l'abbé Zénon Alarie, aumônier du Conseil central de Montréal, le R. P. Laflamme, o.m.i., aumônier du Conseil particulier d'Ottawa, M. et Madame Dubuc et M. Guyot, de Montréal.

A 3 heures, le *Duchess of Athol* démarrait et, à 11.30 heures il accostait à Belfast. Le lendemain matin, nous nous réveillâmes dans la magnifique rade de Greenock que la rivière Clyde forme à cet endroit, à 10 milles en aval de Glasgow.

Ce fut donc de l'imprévu pour M. Julien et moi. Mais ce fut un imprévu plutôt agréable, grâce à l'obligeance et au sens pratique de la compagnie du Pacifique canadien, qui n'exigea de nous pas un sou de supplément pour cette randonnée de Paris à Liverpool.

A 12 heures, samedi, le 10, nous quittions l'Écosse, revîmes les côtes de l'Irlande et, à la nuit tombante, le *Duchess* prenait la haute mer.

La traversée fut excellente: mer calme, mais un brouillard épais retarda le navire de 24 heures. A Belfast, trois Pères Rédemptoristes, trois Provinciaux, retour de Rome, montèrent sur le *Duchess*. Ce fut une excellente aubaine pour les passagers catholiques, car il y eut chaque jour trois messes de dites dans le Salon Observatoire. Ces trois éminents religieux demeurent l'un à Toronto, le deuxième à New York et le troisième à Saint-Louis, Missouri.

Le 16, le Duchess of Athol entrait en rade de Québec où je descendis, heureux de revoir les chers miens et de fouler de nouveau le sol de la Nouvelle-France, après avoir parcouru avec une émotion profonde les routes de l'Ancienne, toujours chère aux cœurs des Canadiens français.

C'est non sans émotions que nous nous séparâmes, Monsieur Julien et moi. Comme Ulysse nous avions fait un beau voyage. Mais avec quel bonheur nous revîmes notre Liré!

C.-J. MAGNAN.

UNE SEMAINE PÉDAGOGIQUE AU SCOLASTICAT DES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR, GRANBY

Une semaine pédagogique eut lieu, du 11 au 18 mars, à l'École normale du Sacré-Cœur, de Granby.

Le but de cette organisation était de fournir, une fois de plus, aux normaliens du Mont-Sacré-Cœur, l'occasion de se familiariser avec les principes de l'enseignement. Préparée exclusivement par eux et pour leur bénéfice, elle suscita cependant un vif intérêt chez tout le personnel de la maison: les Juvénistes, les Novices, les Frères voulurent en suivre l'une ou l'autre des séances.

On a dit qu'elle a obtenu plein succès. A quoi attribuer cette réussite? Sans doute, à l'ardeur juvénile des normaliens; sans doute encore, à l'importance du sujet principal: Pédagogie. Plus certainement, à l'une et à l'autre. Quoi qu'il en soit, les exercices spéciaux à cette semaine, causeries données, entendues ou discutées, visites à l'exposition pédagogique et débat pédagogique ont su entretenir un intérêt qui ne se démentit pas un instant.

Les sujets les plus variés furent exposés dans les quelque vingt causeries données par les normaliens du cours supérieur: Éducation—Instruction et Éducation—Émulation—Intuition et Abstraction—Enseignement de la religion—Enseignement de l'histoire—Le bon sens, vertu pédagogique—La mémoire—Les devoirs à domicile—La correction des devoirs– Les exemptions de devoirs, etc. Les discussions auxquelles ces causeries donnèrent lieu obligèrent les élèves-maîtres à préciser leur point de vue, à déterminer l'application du principe pour telle et telle circonstance; elles ont sûrement exercé quelques normaliens à soutenir le feu de la controverse.

Théories et principes doivent enseigner au maître à descendre au niveau de l'enfant, à se mettre à sa portée par le recours au monde concret. C'est pourquoi une exposition pédagogique (que l'on pourrait appeler "L'intuition au service de l'enseignement", fut aussi aménagée dans l'une des salles du scolasticat. Grâce à la généreuse courtoisie de quelques Frères qui se livrent à l'enseignement dans les classes inférieures, des procédés intuitifs y furent réunis en grand nombre; de plus, plusieurs exhibits avaient été confectionnés ou fournis par les scolastiques eux-mêmes. Aussi bien, le visiteur pouvait-il s'arrêter tour à tour devant les étalages: Catéchisme, Langue maternelle, Histoire, Géographie, Leçons de choses et Arithmétique. Les procédés d'émulation étaient illustrés

de façon artistique et attrayante. Enfin, des cahiers de préparation de classe, des cahiers de devoirs écrits—quelques-uns, venus de nos écoles de Madagascar, ont excité l'admiration des visiteurs—représentaient fort bien et le travail du maître et celui des élèves.

Un peu à l'écart de ces menus objets d'intuition, un pavillon était consacré à l'œuvre pédagogique du Cher Frère Théodule: manuels de grammaire et de rédaction, livres de lecture, manuels de langue anglaise, etc., éditions anciennes et nouvelles. Tous les normaliens y auront pris une entraînante leçon de dévouement à la cause de l'éducation de la jeunesse. Figuraient aussi au milieu de ce petit pavillon, les décorations de l'Ordre du Mérite scolaire décernées aux chers Frères Théodule, Jean-Félix, directeur du Mont-Sacré-Cœur, Albertus, principal de l'École normale, Urbain, Ephrem et Christophe, également de la Maison provinciale.

Les causeries et l'exposition pédagogiques trouvèrent enfin leur complément dans un débat pédagogique soutenu devant toute la communauté réunie à la salle académique, sous la présidence conjointe de M. l'abbé J. Eugène Goulet, aumônier, et du C. Frère Lucius, provincial. Le sujet du débat était le suivant: "Dans les écoles de la Province de Québec, aux Canadiens français des 3e et 4e années, qui débutent dans l'étude de la langue seconde, la méthode directe est-elle préférable à la méthode de traduction?" Le jury était composé des chers Frères Albertus, principal, Romuald, directeur du Collège Sacré-Cœur de Granby, Daniel, maître des Juvénistes, Stanislas et Fulbert, de la direction des études.

Pendant une heure, grâce à un aplomb parfait, à une documentation, à une présentation littéraire soignée, les quatre adversaires s'attirèrent tout à tour des applaudissements chaleureux. Comme on le pense bien, le jury n'avait pas à décider de la valeur respective des méthodes, mais de la solidité de l'argumentation apportée à la défense de chacune d'elles. Après les élogieuses appréciations de M. l'Aumônier et du Cher Frère Provincial, le verdict accorda la victoire aux chers Frères Georges-Édouard et Philémon, qui préconisaient la méthode de traduction.

Dimanche, le 18, se terminait la semaine pédagogique par une causerie sur la Mémoire et une brève allocution du Cher Frère Elphégius, directeur des scolastiques.

Comme bientôt la semence jetée dans nos jardins ira utiliser les sucs nutriciers qui attendent, depuis des siècles peut-être, l'humble effort d'un ami de la terre, ainsi les idées semées à profusion pendant ces quelques jours vont produire, espérons-le, une réaction salutaire chez tous nos jeunes maîtres.

F. Jules, s.c.,

Professeur à l'École normale du Sacré-Cœur, Granby.

PAGE D'HISTOIRE

Sur les bords du grand fleuve, en 1534, à l'ombre des érables et des chênes géants, naquit notre belle histoire du Canada.

Cartier gravait son nom à la première page lorsque de la forêt, l'écho lui répondit: Dieu! France!

Depuis, combien d'autres sont venues s'ajouter à celle-là: pages aux teintes d'espérance relatant de la jeune colonie le développement et le progrès; pages aux couleurs de la foi où s'inscrivent les noms glorieux d'humbles missionnaires et de défricheurs apôtres; pages sanglantes racontant de nos héros le sublime martyre.

Le passé de notre race se compose donc de grandes figures, de gestes nobles et fiers, de drames émouvants. Le présent... nous le vivons. Et l'avenir?... Pour une grande part, c'est nous, institutrices, qui avons l'honneur et le devoir de le bien préparer à l'école.

Les enfants qui nous sont confiés sont les citoyens de demain. Nous les voulons éclairés, fiers de leur langue et de leur foi, forts de tous les courages. Alors, ouvrons vite notre Histoire,

"cet écrin de perles ignorées", afin que nos élèves admirent la beauté et comprennent la valeur de ce joyau national.

Cette étude, bien dirigée, contribue dans une large mesure à l'education intellectuelle, morale et sociale des élèves.

Elle leur apprend les faits qui donnent à notre histoire son caractère particulier. "Elle éveille dans leur âme des enthousiasmes pour les beaux exemples légués par les aïeux, leur inspire l'amour de la race et le sentiment de la dignité nationale.

"Elle agit sur la volonté en provoquant des actes conformes aux sentiments inspirés, dans toutes les circonstances où ces sentiments se manifestent."

Toutefois, cet enseignement présente certaines difficultés. Elles ne sont pas insurmontables, au contraire, et c'est peut-être faire œuvre de patriote que d'essayer de les vaincre.

L'histoire n'est pas une simple étude de noms, de dates et de lieux, bonne tout au plus à développer la mémoire. Ce n'est pas davantage une nomenclature "d'événements quelconques, variés, épars", qui se sont produits au cours des ans.—La présenter sous cet aspect à la jeunesse écolière c'est vouloir mettre celle-ci en brouille à tout jamais avec cette matière aussi intéressante qu'importante.

L'histoire est plus et beaucoup mieux. Un pédagogue compétent la définit: "Le récit continu des événements liés entre eux."

Chez les jeunes élèves, on n'enseigne pas à proprement parler l'histoire, mais des faits de l'histoire nationale.

Les enfants possèdent une imagination très vive et une grande sensibilité. Ils aiment l'action, la vie, le mouvement—alors, rien ne leur plaît, ne les captive davantage, que les contes imagés, vivants. C'est une douce distraction, une récompense qu'ils désirent et s'efforcent de mériter par une leçon mieux apprise ou une application plus soutenue. Notre histoire contient de si belles pages qu'il est facile, tout en suivant le programme, de bien choisir les faits et gestes que nous devons enseigner. Racontons des anecdotes sur la vie de nos découvreurs, nos pionniers, nos martyrs; parlons avec enthousiasme de nos politiciens, de nos éducateurs, de nos héros.

Les élèves apprendront ainsi, à l'école du passé, de grandes et sublimes leçons, pendant que s'allumera dans leur cœur l'étincelle du patriotisme. Mais là ne se borne pas notre ambition: nous souhaitons que ces images réflétées dans l'âme des enfants laissent une empreinte durable. Cette récompense sera nôtre si, émues nous-mêmes au récit d'un noble exploit, nous parvenons à émouvoir nos jeunes élèves. La pièce de théâtre qui nous fait verser des larmes, ou le livre merveilleux qui suscite en nous un sentiment de générosité reste à jamais gravé dans notre souvenir. "Il est des choses, dit Louis Veuillot, qu'on ne voit bien qu'avec des yeux qui ont pleuré."

Cependant, malgré une préparation sérieuse, un travail de tous les instants, nous aurons toujours quelques élèves qui ne retiendront guère les leçons données. Que de surprises au jour des examens! Je me souviens avoir eu le bonheur de lire sur une copie d'histoire sainte cette consolante réponse que je vous transmets sans commentaire.

Quelle fut la 6e plaie d'Égypte ?—La 6e plaie d'Égypte, Dieu créa la femme.

"Les exemples, ai-je lu quelque part, frappent plus que les leçons". Pour me conformer la première à ce précepte, je vais, si vous le voulez bien, donner une leçon d'histoire du Canada; leçon fictive, puisque je n'ai pas d'élèves ici présentes, mais illustrant la méthode à suivre.

Je suppose donc que j'ai devant moi une classe de 3e année.

Cet après-midi, mes enfants, parce que vous avez bien travaillé, je veux à mon tour vous faire plaisir. Je vais vous conter une belle histoire. A l'instant, les têtes se redressent, les yeux brillent de désir et chacune s'installe de son mieux pour bien comprendre.

C'était une fois . . . il y a bien longtemps, dans une riante et fertile contrée, l'Acadie. Là, vivaient heureux, avec leurs petits enfants, des centaines de familles, parlant le français comme nous et priant le même Dieu. Ils aimaient de tout leur cœur ce pays, leurs terres, leurs jolies maisons entourées d'arbres et de fleurs, l'église où chaque dimanche ils se rencontraient.

Mais, malgré leur bonheur, parfois les vieux étaient bien tristes. C'est que ce beau pays ne leur appartenait pas tout-à-fait: les Anglais en étaient devenus les maîtres . . . et ces Anglais n'aimaient pas beaucoup les Acadiens surtout depuis leur refus de prêter un serment qui les aurait obligés peut-être à prendre les armes contre la France.

Les jours s'écoulaient paisiblement, quand, tout-à-coup, un matin, ils entendent résonner les tambours. Le son de la cloche avertit les hommes de se rendre à l'église. Anxieux, ils accourent. Dès qu'ils sont entrés, des soldats barricadent les portes et entourent l'église. Alors, au milieu du silence, une voix dure et méchante leur annonce: "Messieurs, d'après les ordres du Roi, vous êtes prisonniers. Tous vos biens nous appartiennent. Dès aujourd'hui, vous partirez de l'Acadie."

Surpris, indignés, désespérés, des hommes se lèvent, veulent se jeter sur les soldats, mais ils sont rudement repoussés. Un acadien crie: "Lâche!" et s'élance pour frapper le commandant. Un Anglais le rudoie et l'oblige au silence. Le curé, voyant que tout est inutile, essaye de consoler ses malheureux amis, et demande qu'au moins on ne sépare pas les familles. C'est promis.

Bientôt, les hommes, entre deux rangs de soldats se dirigent vers le fleuve. Ils marchent lentement, tristement. Les yeux pleins de larmes, ils regardent une dernière fois tout ce qu'ils aiment et tout ce qu'ils laissent; des soldats les bousculent et leur ordonnent d'avancer. Ils chassent même, sans pitié, les petits enfants qui vont en pleurant embrasser leur papa ou leurs grands frères. Rendus sur la plage, le désordre est encore plus grand. Les malheureux sont poussés vers les bateaux. Des femmes sont séparées de leurs maris et des mères s'aperçoivent trop tard que leurs enfants restés sur le rivage les appellent en leur tendant les bras.

Ils partent le cœur gros de chagrin et le désespoir dans l'âme. On les transporte loin, bien loin, dans des pays où ils souffrent beaucoup de la faim, de la maladie, de la misère et surtout de la séparation.

Malgré ces épreuves, les Acadiens gardent leur confiance en Dieu, en continuant à l'aimer, à le prier. Cette grande foi leur donne le courage d'endurer ces malheurs et assure ainsi ce que l'on appelle leur miraculeuse survivance.

Eh bien, mes petites, l'avez-vous aimée mon histoire ? Pas besoin de réponse, elle se lit sur leurs figures émues.

Maintenant, pour vous reposer, je vous accorde quelques minutes de récréation. Tout en causant sur ce que je viens de raconter, examinez bien cette carte qui illustre mon récit. Pendant quelques instants, elles échangent leurs impressions, se questionnant et l'histoire se grave davantage dans la mémoire.

A leur tour maintenant de raconter. Il faudra les guider en posant quelques questions, car, sans cela, à moins d'exceptions rares, il y a danger que la fin du récit en devienne le commencement, ou bien on oubliera un fait d'importance pour s'attacher à un détail insignifiant. Si vous racontez cette histoire à votre maman ce soir, quel titre lui donneriez-vous ? Quel pays habitaient les Acadiens ? Où est-il situé ?—Ici, intervention de la carte géographique—A qui appartenait-il ? Les Acadiens aimaient-ils leurs terres ? Pourquoi furent-ils chassés ?—Par qui ?—Que pensez-vous de la conduite des Anglais ? de celle des Acadiens ?

Sans doute leur récit blessera souvent Sa Majesté la Langue française, mais si nous devons reprendre les fautes trop grossières, il faut glisser sur plusieurs, afin de ne pas paralyser leur expansion. L'histoire étant racontée, reproduite par les élèves, il reste à écrire au tableau un très court résumé ou à faire lire le récit dans le manuel.

Et voilà...c'est fait. Sans fatigue aucune, nos élèves viennent de connaître une autre page de notre histoire.

Ainsi, de jour en jour, ils suivent avec intérêt ce drame puissant, joué sur la scène vaste et belle du pays.

La patrie grandit à leurs yeux. Ils apprennent à l'aimer en admirant ceux qui ont vécu, souffert et lutté pour sa survivance.

Aussi, c'est avec plus d'amour et de fierté, qu'après chaque leçon d'histoire montent au ciel de la Patrie les strophes toujours si belles de l'hymne national.

Le Présent glorifie le Passé et salue l'Avenir.

THÉRÈSE THIBAULT,

Institutrice à l'École Saint-Jean-l'Évangéliste, Montréal.

UN GRAND ÉDUCATEUR

Don Bosco, canonisé le Saint Jour de Pâques 1934

LE FOND DE SON SYSTÈME PÉDAGOGIQUE

La persévérance des mœurs chez le jeune homme est fonction d'une foi et d'une piété vraies. Il est donc urgent d'asseoir solidement la pureté de nos garçons sur ce double fondement. Faire vivre en grâce de Dieu l'âme de l'adolescent demeure toujours le terme rêvé de l'éducation chrétienne. Or, elle ne vivra en cet état qu'en restant en contact fréquent avec le pardon de Dieu, que donne le tribunal de la Pénitence, avec la force de Dieu qu'apporte l'Eucharistie, avec le secours de Dieu que ménagent infailliblement la prière et la dévotion à la Sainte Vierge.

Par quelles routes sûres atteindre ce résultat? D'abord en écartant le péché par une surveillance aussi constante que paternelle, aussi attentive qu'affectueuse; puis, en baignant ces jeunes libertés dans une atmosphère permanente de joie; ensuite, en usant d'une discipline qui, loin de comprimer, d'étouffer la vie montante de ces jeunes plantes, la laisse se manifester, s'épanouir; enfin, en conquérant le cœur de cette jeunesse, en se faisant aimer de ces petits, en brisant toutes les barrières traditionnelles, qui engendraient non le respect, mais la défiance.

ORIGINE DE CETTE PÉDAGOGIE

Ce système n'apportait en éducation, on peut le constater, ni une théorie nouvelle, ni une formule inédite. Et pourtant, dans la galerie des grands éducateurs, saint Jean Bosco fait figure de novateur, à côté d'un *Fénelon*, d'un *Dupanloup*, d'un *Pestalozzi*, d'un *Froebel:* à quoi tient cette renommée?

A ce qu'il prit énergiquement position entre deux systèmes, répétant sur tous les tons, insinuant par mille exemples vécus, que la *méthode préventive* en éducation, comme il l'appelait pour l'opposer à la *méthode répressive*, était la seule qui pouvait, à l'heure présente, prétendre à un vrai succès: c'est-à-dire à la transformation foncière des cœurs sous le souffle chaud de la grâce.

Cette méthode préventive, vieille, comme l'Évangile d'où elle découle, le saint eut le triple mérite de la *remettre en honneur*, de lui *insuffler une nouvelle vie* et surtout de l'*incarner dans son vivant enseignement.*

Don Bosco n'est pas un pédagogue, c'est un éducateur; il n'échafaude pas des théories, il enseigne par l'exemple; il apprend à ses disciples non la science pédagogique, mais l'art de l'éducation. Son livre, ce fut sa vie. Il vécut sa pédagogie, après se l'être incorporée par l'expérience.

C'est d'ailleurs à cette chaire d'enseignement qu'il conviait ses disciples. Quand ceux-ci, avant de le quitter pour telle ou telle destination, lui demandaient quelques directives, il répondait: "Faites comme vous avez vu faire Don Bosco." Quand un de ses religieux n'arrivait pas à sortir d'un grave embarras, il accourait, résolvait pratiquement le problème, et concluait d'un air serein: "Vous avez compris maintenant comment il faut faire." Interrogé par des gens de métier, sur sa façon de former ses disciples, il disait: "Je jette le toutou à l'eau, pour lui apprendre à nager."

SOURCES DE CETTE PÉDAGOGIE

Cette pédagogie vivante, cet art presque infaillible de manipuler des cœurs d'enfant, d'adolescent, où les avait-il puisés?

Il faut faire d'abord la part d'un esprit exceptionnellement doué. Il avait le don, la vocation.

D'autres naissent poètes, ceux-ci dessinateurs, ceux-là mathématiciens; lui était né éducateur, En lui confiant une tâche très nette, Dieu l'avait armé. Jusqu'à la fin de sa vie il exercera sur la jeunesse une fascination prodigieuse. Phénomène de magnétisme moral. Jamais éducateur ne fut adoré comme celui-ci. Nous voudrions nous servir d'un terme moins fort: il n'y en a pas. Il lui suffisait d'approcher l'enfance pour se l'attacher.

Ce don inné se fortifiait de tout ce que son regard attentif et son esprit avide glanaient autour de lui. Du foyer maternel il importa un idéal de vie de famille et de gouvernement des âmes par la bonté, qui l'inspira sans cesse.

A Châteauneuf et à Chiéri, où, jeune homme il fit ses études, il se jura de ne pas ressembler aux prêtres de son pays, si dignes, mais si distants, qui ne prenaient pas garde au désarroi de sa jeunesse: "Un éducateur, pensait-il déjà, doit se mêler à toute la vie de ses élèves."

Plus tard, il ne dédaigna pas de tirer parti du travail de ses devanciers. Pour composer le règlement en usage dans ses maisons, que d'autres règlements d'instituts florissants il consulta, que d'établissements, semblables aux siens, il visita!

Enfin et surtout, comme l'ont remarqué deux de ses biographes, son âme d'éducateur *sut prendre le vent*, et dans un siècle aussi rebelle à toute forme d'absolutisme que sensible aux procédés du cœur et de la raison, elle s'adapta merveilleusement aux exigences des tempéraments contemporains. Ce fut ainsi que, progressivement et comme par étapes, sa pensée prit corps.

BULLETIN SALÉSIEN.

(Reproduit de l'*École*, de Paris).

RENOUVEAU INTELLECTUEL—ÉDUCATION NATIONALE

Deux professeurs éminents de l'Université de Montréal, M. Édouard Montpetit et M. l'abbé L. Groulx, ont, dans ces derniers temps, donné des conférences qui intéressent tous les éducateurs: l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ont été mis en cause par ces deux universitaires.

Même si les critiques de MM. Montpetit et Groulx semblent outrées à quelques-uns, tous doivent admettre que la thèse qu'ils soutiennent avec un talent qui est une preuve manifeste que notre enseignement n'est pas une faillite complète, mérite d'être lue et méditée en toute loyauté. Cette lecture et cette méditation ne pourront que stimuler notre zèle. C'est pourquoi en septembre prochain (et les mois qui suivront) nous reproduirons sous forme d'articles les passages les plus importants des travaux pédagogiques de MM. Montpetit et Groulx.

C.-J. M.

"LE TÉMOIGNAGE DE MARIE DE L'INCARNATION"

Nous avons reçu avec un extrême plaisir le beau volume que Dom Albert Jamet, moine de Solesme, a récemment publié à Paris, librairie Gabriel Beauchesne. Le *Témoignage de Marie de l'Incarnation*, Ursuline de *Tours et de Québec*, renferme plus de trois cents pages des écrits de notre grande Ursuline. "Ce sont, dit Dom Jamet, d'humbles relations autobiographiques, écrites à la hâte par une Ursuline cloîtrée du XVIIe siècle, et sans aucun dessin de publicité".

Au jugement de l'abbé Henri Bremond, Marie de l'Incarnation est de toutes les contemplatives "l'une des plus sublimes de l'Église universelle".

Dailleurs, dans la magistrale introduction que Dom Jamet a placée en tête du *Témoigange*, nous constatons bien que le jugement de Bremond est très judicieux.

La cause de Marie de l'Incarnation a été introduite en Cour de Rome, en 1877, et le Décret de l'héroïcité de ses vertus rendu le 10 juillet 1911.

C.-J. M.

LA RURALISATION DES ESPRITS.—LE RÔLE DES ÉCOLES NORMALES

Au début de mai, dans une séance publique tenue à l'École normale de Valleyfield, refugiée à Saint-Lambert depuis l'incendie de cette école, M. le chanoine L.-U. Mousseau, Principal, à donné une conférence pleine de sens, pondérée et tout à fait pratique, sur la situation agricole dans la Province de Québec. Au cours de cette conférence, M. le chanoine Mousseau à parlé de l'"instruction agricole" et défini le rôle des écoles normales, quant à la "ruralisation de l'enseignement".

En septembre prochain et les mois qui suivront, nous publierons des extraits de cette conférence.

L'ÉDUCATION NOUVELLE SUBIT UN ÉCHEC A PARIS

A lire dans les *Études*, de Paris, du 20 avril, 1934 un article extrêmement intéressant sur l'"Éducation de l'effort". C'est le compte rendu du cinquième congrès de l'*École des Parents*, tenu à Paris en mars dernier.

De ce compte rendu très intéressant, nous détachons le passage qui suit:

"Il n'est cependant pas douteux et il est très significatif que malgré le préjugé de sympathie dont bénéficiait tout rapporteur ou conférencier, en dépit d'une politesse chaleureuse, le succès ait été surtout aux représentants de la vieille éducation, celle qui croit que l'effort est souvent pénible, qu'il n'y a pas parfois d'autre intérêt à cet effort que de faire son devoir, enfin que l'art de l'éducation ne consiste pas à dispenser de l'effort pénible ou à le faciliter en l'ensucrant, ou encore à obtenir, ce qui est à la portée de presque tous, des efforts de jeu, mais à obtenir l'effort pénible et qui n'est pas immédiatement intéressant. Ce congrès a été un échec sensible, et que nous n'attendions pas, pour les idées chères et les premiers principes de l'Éducation Nouvelle. Il témoigne qu'existe, dans les milieux d'éducateurs, parents et maîtres, qui y étaient représentés, une ferme volonté de retour à la tradition: l'éducation n'est pas un jeu sérieux. Il se pourrait même que cette réaction risquât d'être excessive. Elle était cependant nécessaire et nous devons nous en réjouir".

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pourquoi?

(Suite et fin) (1)

Que ferez-vous pour acquérir cette formation professionnelle? "Par des études spéciales, dit l'auteur de l'*Éducateur apôtre*, le maître développe tout à la fois ses propres facultés et ses aptitudes à bien remplir son ministère de professeur".

Cette formation, définie au début et vous étant nécessaire, a pour but la technique de votre art: étude des procédés, des modes, des formes les meilleurs pour chacune des matières de l'ensei-

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* d'avril et mai, 1934.

gnement. Afin de faire cette étude méthodiquement, préparez sérieusement vos classes chaque jour. Ouvrez le manuel de Pédagogie de Mgr Ross, au chapitre de la préparation des leçons, vous y verrez un petit tableau synoptique indiquant les points capitaux et particuliers à méditer dans la préparation immédiate d'une leçon: Fond, marche à suivre, applications, but éducatif, rien n'est omis. Préparer sérieusement ses leçons chaque jour de l'année d'après ce plan, avec le souci de la précision et une claire vue des résultats à obtenir, c'est s'acheminer vers la compétence. Au début, ce pourra être long. Bientôt l'habitude abrégera le travail et la tâche paraîtra moins lourde.

Comme préparation lointaine de votre classe, mais toujours en vue de votre formation spéciale, je vous recommande, outre les conversations et les discussions, la lecture des livres et revues pédagogiques, l'annotation des résultats obtenus, les cours spéciaux donnés à l'Université de Montréal et à l'Institut pédagogique. A ces cours, vous entendrez conférences, causeries, critiques sur des sujets d'enseignement pratique. Vous y rédigerez vous-mêmes des travaux qui vous obligeront de consulter des auteurs, vous mettant ainsi en contact avec les grands éducateurs, vous amenant à réfléchir et à exprimer les résultats de vos expériences personnelles. Vous y retirerez le grand avantage d'apercevoir des horizons nouveaux et plus vastes, de préciser vos propres pensées, enfin de travailler à votre formation.

La femme contemporaine doit donc se cultiver, plus spécialement celle qui, par vocation, est appelée à former l'enfance et la jeunesse. Cette culture a été l'objet d'une attention particulière de la part de l'Église: toutes les admirables congrégations enseignantes de femmes, fondées à son appel et développées par le soin paternel des évêques, en sont la preuve vivante. Dès l'origine de notre pays, nous apparaissent les grandes et nobles figures de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeoys qui enseignèrent à nos mères, avec la doctrine chrétienne, tout ce qui fait la femme cultivée et la femme d'intérieur. La Providence, qui aime le Canada français, a permis que ces deux servantes de Dieu eussent de nombreuses imitatrices, parmi lesquelles je rends un hommage particulier aux religieuses de Sainte-Anne qui se consacrent depuis trois quarts de siècle à l'œuvre par excellence de l'éducation et de l'instruction de nos filles.

Mais ces admirables éducatrices, si nombreuses soient-elles, ne peuvent suffire à la tâche. Les statistiques officielles nous apprennent que plus de six mille institutrices laïques se font les auxiliaires des religieuses enseignantes et partagent avec elles, devant Dieu et devant la société, le grand honneur et la grave responsabilité d'instruire la jeunesse.

Sans doute, vous ne serez pas toutes appelées à devenir des religieuses institutrices, mais toutes vous devrez être des institutrices religieuses, et par conséquent, aurez l'obligation de donner un enseignement identique à celui qui est donné par le corps enseignant dont vous êtes les auxiliaires.

On sait avec quel soin les communautés religieuses préparent les maîtresses congréganistes à l'enseignement: chaque noviciat constitue en quelque sorte une école normale où les futures institutrices sont formées à cet art si difficile.

L'Église exige de celles qui se consacrent corps et âme à l'œuvre de l'éducation chrétienne une formation professionnelle sérieuse. Aidée par l'État, c'est avec le même souci qu'elle a favorisé la création d'une école normale de filles dans plusieurs districts importants de notre Province. Faisons donc en sorte que ces institutions aient la confiance entière du public. Sous la direction de prêtres éducateurs éclairés, de religieuses habiles, et de professeurs d'expérience, nous sommes en droit d'attendre beaucoup de celles qui ont reçu leur formation dans ces maisons.

Rappelez-vous que vous aurez non-seulement charge d'une école, mais aussi charge d'âmes. Il faut en entrant dans cette carrière que vous y soyez préparées, que vous ayez le désir ardent d'être utiles à l'âme, à l'intelligence, au cœur, à la volonté, au corps même de ceux et celles que Dieu et la patrie vous confient. C'est le devoir de l'éducation intégrale.

Le problème de l'éducation se résume à deux termes: "prendre l'enfant tel qu'il est pour le rendre tel qu'il doit être". Si courte qu'elle soit, cette formule renferme un monde d'idées. Examinons-la brièvement. Il faut prendre l'enfant tel qu'il est, avec ses ressources mentales et ses lacu-

nes, avec les petites connaissances sensibles qu'il a recueillies, le vocabulaire qu'il possède, la mesure d'attention dont il dispose, avec ses attraits et ses répugnances, avec les qualités de son âge, mais aussi avec ses inclinations, ses passions naissantes, sa volonté faible et vacillante.

Le rendre tel qu'il doit être, c'est-à-dire, développer, étendre, élever ses facultés, orner son esprit de connaissances, le faire collaborer à cette œuvre de formation: provoquer, encourager, diriger ses efforts; lui faire connaître ses défauts; agir de concert avec lui pour les déraciner; implanter enfin solidement dans son âme l'amour du vrai, du beau et du bien.

Croyez-vous que seuls, les aptitudes, l'expérience, le dévouement pourraient faire ce travail délicat et d'une si vaste étendue ? Si l'on exige du professionnel, du commerçant, de l'ouvrier, des connaissances propres à leur art, la profession d'éducatrice, la conduite des âmes, des jeunes âmes surtout, qui est l'art des arts, serait-elle donc la seule à laquelle suffiraient les connaissances et les conseils que distribuent les écoles ordinaires, alors que c'est un état d'esprit supérieur et tout-à-fait à part qu'elle réclame ? La conclusion est facile à tirer: il faut à l'instituteur et à l'institutrice une formation religieuse et pédagogique spéciale qui caractérise leur profession.

C'est le rôle de l'École normale catholique, rôle que nous avons à cœur de remplir pour votre plus grand bien et pour le bien des enfants, espoir de l'avenir. Préparez-vous donc à enseigner, en plus de la religion, le doux parler de France avec habileté et amour, à enseigner l'histoire nationale, tous les gestes de la patrie, de telle sorte que la jeunesse canadienne-française se détermine à suivre, avec enthousiasme et hardiment, la route tracée par les aïeux. Notre histoire, cet "écrin de perles ignorées", en révélant aux enfants l'énergie de la noble race à laquelle ils appartiennent, en leur montrant le rôle providentiel joué par le clergé auquel ils doivent rester attachés; l'histoire du Canada, dis-je, autorisera dans leurs jeunes âmes les plus consolants espoirs pour l'avenir.

Vous comprenez, j'en suis convaincu, que seul, le meilleur de votre âme,—la foi, la vertu, le savoir, le dévouement,—est nécessaire à l'œuvre dont je vous entretiens ce soir. Comme l'artiste qui cisèle le marbre pour en tirer la puissante image de la vie, ayez les yeux fixés sur l'idéal que vous poursuivez. Ayant la responsabilité d'une classe, méditez bien ces paroles empruntées à un grand éducateur que je cite pour terminer: "Dans chaque enfant de mon école, je vois un trésor que Dieu m'a confié. Non seulement je ne puis en abuser, mais je dois le garder intact avec la plus religieuse fidélité. Le garder intact ne suffit pas, je dois le faire fructifier. Il n'est pas un enfant qui soit sans défauts: je devrai découvrir et corriger en chacun les mauvaises tendances. Il n'est pas un enfant qui n'ait des facultés intellectuelles et morales: j'aiderai chacun de mes élèves à développer les dons reçus de Dieu. J'ouvrirai devant son esprit le vaste champ du savoir; s'il n'est rien de plus modeste que l'enseignement de l'alphabet et de la grammaire, il n'est aussi rien de plus précieux, puisque c'est la clef de toutes les richesses amassées par le génie humain. J'ouvrirai son cœur à l'amour du bien: je pétrirai son âme des nobles sentiments de la justice, de l'honnêteté, de la générosité, de la compassion, de la charité. Pour mieux façonner l'homme et le citoyen, je m'appliquerai surtout à former le chrétien fidèle: le chrétien qui sait sa religion et qui ne rougit pas de paraître religieux, le chrétien qui connaît et qui aime Dieu, le chrétien qui entend la voix de Dieu dans sa conscience et qui rend conformes à sa foi les actes de sa vie privée et de sa vie publique, le chrétien qui se fait, sans respect humain, le champion zélé de la cause catholique".

Ainsi parle la véritable éducatrice, celle qui a toujours les yeux fixés sur l'idéal. Elle estime sa profession, elle s'y attache avec amour: elle ne se laisse décourager, ni par la monotonie des occupations, ni par l'ingratitude de ceux pour lesquels elle se dévoue. Elle accomplit sa mission avec courage et se dit aux heures plus difficiles: Pourrais-je faire œuvre plus grande et plus méritoire ?

J.-Antony Lessard,

Professeur à l'École normale de Saint-Jérôme.

———

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE ET A L'ÉCOLE NORMALE

(Pour l'*Enseignement Primaire*)

La Folie de l'Incrédulité

(PASCAL: Pensées)

Je ferais injure à mes lecteurs en m'excusant de leur proposer aujourd'hui un texte un peu austère. Il ne conviendra peut-être pas à tous leurs élèves. Mais ni les jeunes normaliens, ni les maîtres, leurs aînés, ne peuvent trouver ici de difficultés excessives. D'ailleurs Pascal se flattait de discuter non pas en théologien, mais en "honnête homme" et pour les "honnêtes gens". Si donc l'honnête homme est celui qui "ne se piquant de rien", a "des clartés de tout", notre essai d'aujourd'hui n'aura rien d'indiscret, et nous... recommencerons.

L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est. Toutes nos actions et nos pensées doivent prendre des routes si différentes selon qu'il y aura des biens éternels à espérer ou non, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement qu'en la réglant par la vue de ce point, qui doit être notre dernier objet.

Ainsi notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous éclaircir sur ce sujet, d'où dépend toute notre conduite. Et c'est pourquoi, entre ceux qui n'en sont pas persuadés, je fais une extrême différence de ceux qui vivent sans s'en mettre en peine et sans y penser. Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans le doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs, et qui, n'épargnant rien pour en sortir, font de cette recherche leurs principales et leurs plus sérieuses occupations. Mais pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'il ne trouvent pas en eux-mêmes les lumières qui les en persuadent, négligent de les chercher ailleurs et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique obscures d'elles-mêmes, ont néanmoins un fondement très solide et inébranlable, je les considère d'une manière toute différente.

Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit; elle m'étonne et m'épouvante; c'est un monstre pour moi. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle. J'entends au contraire qu'on doit avoir ce sentiment par un principe d'intérêt humain et par un intérêt d'amour-propre: il ne faut pour cela que voir ce que voient les personnes les moins éclairées.

Il ne faut pas avoir l'âme fort élevée pour comprendre qu'il n'y a point ici de satisfaction véritable et solide, que tous nos plaisirs ne sont que vanité, que nos maux sont infinis, et qu'enfin la mort, qui nous menace à chaque instant, doit infailliblement nous mettre dans peu d'années dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux.

Il n'y a rien de plus réel que cela ni de plus terrible. Faisons tant que nous voudrons les braves: voilà la fin qui attend la plus belle vie du monde. Qu'on fasse réflexion là-dessus et qu'on dise ensuite s'il n'est pas indubitable qu'il n'y a de bien en cette vie qu'en l'espérance d'une autre vie, qu'on n'est heureux qu'à mesure qu'on s'en approche, et que, comme il n'y aura plus de malheurs pour ceux qui avaient une entière assurance de l'éternité, il n'y a point aussi de bonheur pour ceux qui n'en ont aucune lumière.

C'est donc assurément un grand mal que d'être dans le doute; mais c'est au moins un devoir indispensable de chercher, quand on est dans le doute; et ainsi celui qui doute et qui ne cherche pas est tout ensemble et bien malheureux et bien injuste; que s'il est avec cela tranquille et satisfait, qu'il en fasse profession, et enfin qu'il en fasse vanité, je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature.

COMMENTAIRE LITTÉRAL

Nous importe si fort: est pour nous d'une si grande importance.
Nous touche: plus énergique que "nous concerne" et même "nous importe".
Tout sentiment: c'est-à-dire à la fois toute sensibilité et toute intelligence.
Etre dans l'indifférence de: ne pas se préoccuper de...
Savoir ce qui en est: le pronom *en*, équivalent de *de cela*, remplace les mots "de l'immortalité de l'âme".
Prendre des routes si différentes: en effet, le croyant oriente ses actions et ses pensées vers la vie future, l'incroyant vers le présent et ses biens passagers.
Faire une démarche: exactement faire un pas, puis faire un acte quelconque.
Sens et jugement: 1° *sens*, faculté de discerner le vrai du faux.—2° *jugement*, manière de penser conforme au bon sens.
Impossible... qu'en la réglant: impossible... *sinon* en la réglant.
Par la vue de ce point: par la considération, l'examen de cette question.
Objet: exactement ce qui est placé sous nos yeux; donc, ici, ce que nous devons considérer, étudier comme le problème dernier, suprême.
Nous éclaircir: nous éclairer, nous instruire.—Ainsi Racine dira:

De tous ceux (les crimes) que j'ai faits, je vais vous éclaircir.
(Britannicus, IV, 2.)

Quoi? de vos sentiments je ne puis m'éclaircir?
(Bajazet, II, 2.)

Je tremble: hâtez-vous d'éclaircir votre mère.
(Athalie, II, 2.)

Notre conduite: manière de diriger notre vie.
Entre ceux: parmi ceux.
Qui n'en sont pas persuadés: de l'immortalité de l'âme.
Je fais une extrême différence de ceux... à ceux: c'est comme s'il y avait entre ceux... et ceux...
A s'en instruire: à s'instruire de ce problème.
Se mettre en peine de: s'inquiéter de...
Compassion: état de celui qui souffre avec un autre, partage ses souffrances (*pati* souffrir, *cum* avec). *Sympathie*, avait, étymologiquement, le même sens (du grec *pathein* souffrir, *sun* avec); mais il a perdu beaucoup de sa force première.
Qui gémissent: qui souffrent presque au point de gémir.
Le dernier des malheurs: le malheur après lequel il n'y en a pas de pire.
N'épargnant rien: n'économisant, ne ménageant ni leur temps ni leur force.
Cette recherche: l'étude du problème de notre destinée.
Pour ceux: quant à ceux...—Ces mots seront, à la fin de la phrase, repris par le pronom *les:* "je *les* considère d'une manière toute différente".
Cette dernière fin de leur vie: le terme suprême de leur vie.
En eux-mêmes: dans leur raison.
Les lumières: les preuves évidentes.
Les en persuadent: 1° *en*, de l'immortalité de l'âme; 2° le verbe est au subjonctif avec le sens de *qui puissent les en persuader*.
Les chercher ailleurs: ces lumières.
Cette opinion: la foi à l'immortalité de l'âme.
Le peuple: la foule peu instruite et peu réfléchie.
Reçoit. accepte comme vraies, sans contrôle personnel.
Par une simplicité crédule: 1° *par* sens causal, à cause de sa simplicité;—2° *simplicité*, naïveté;—3° *crédule*, portée à croire n'importe quoi.
D'elles-mêmes: en elles-mêmes.
Néanmoins: en rien (néant) moins, cependant, malgré tout.
Je les considère: je les juge.
D'une manière toute différente: sans cette compassion que Pascal témoigne à ceux qui cherchent en gémissant.
Négligence: 1° l'action de ne pas prendre soin de; 2° comme ici, action de ne pas tenir compte de....
En une affaire: celle de la vie future.
De leur tout: de tout leur être, corps et âme, et cela pour toujours.
Plus qu'elle ne m'attendrit: plus qu'elle ne m'inspire de pitié.
M'étonne: nous avons signalé déjà qu'autrefois ce mot signifiait frapper de stupeur comme un coup de tonnerre.
M'épouvante: me cause une terreur profonde.

Un monstre: tout être anormal, contraire aux lois de la nature. L'indifférence d'un homme pour sa destinée n'est pas naturelle, c'est un cas monstrueux.

Par le zèle pieux: 1° *par*, sens causal comme plus haut; 2° *zèle*, empressement au service de quelqu'un ou de quelque chose; 3° *pieux*, religieux.

Dévotion spirituelle: 1° *dévotion*, piété ardente, généreuse; 2° *spirituelle*, qui ne concerne que l'âme et Dieu, ces esprits.

J'entends: je veux dire.

Ce sentiment: le souci du problème de notre destinée.

Par un principe d'intérêt humain: 1° *par un principe*, c'est-à-dire en prenant comme point de départ, comme prémisse de notre étude l'intérêt humain; 2° *un intérêt humain*, c'est-à-dire l'intérêt de l'homme comme tel et non comme chrétien appelé à une vocation surnaturelle.

Un intérêt d'amour-propre: l'intérêt tout personnel, tout égoïste de notre propre individu.

Pour cela: pour se soucier de sa destinée.

Les moins éclairées: les moins instruites.

Il ne faut pas avoir: il n'est pas nécessaire d'avoir.

Ici: ici-bas.

Satisfaction: ce qui est suffisant pour nous contenter, pour répondre à toutes nos aspirations.

Vanité: chose vide, inconsistante.

Infinis: en nombre comme en intensité.

Infailliblement: inévitablement.

Dans peu d'années: d'ici peu d'années.

Horrible nécessité: 1° *nécessité*, sort inévitable; 2° *horrible*, qui fait frissonner d'horreur.

Ou anéantis ou malheureux: Parlant des indifférents. Pascal ne mentionne pas cette éternité bienheureuse qui sera le partage des croyants.

Faisons les braves: affectons de mépriser, de braver ces dangers.

Qu'on fasse réflexion: 1° qu'on réfléchisse.—2° un de ces cas où, par l'absence de l'article indéfini, le verbe *faire*, fait corps avec le complément d'objet direct, et constitue une expression verbale. Ex.: faire silence.

Indubitable: qui est hors de doute.

Il n'y a de bien: il n'y a de bonheur.

On s'en approche: de la vie éternelle; et cela non seulement par la marche des années, mais par le progrès de la vie spirituelle.

Entière assurance: certitude absolue.

N'en ont aucune lumière: et cela par leur faute, par leur négligence, leur refus d'étudier ce problème capital.

Mal: malheur.

Indispensable: dont on ne peut se dispenser.

De chercher: la vérité.

Tout ensemble: à la fois.

Injuste: envers lui-même puisqu'il méconnaît son propre intérêt.

Que si: formule oratoire plus expressive que le simple *si*.

Avec cela: de plus, en plus de cela.

Satisfait: à la fois content de lui-même et de la vie.

Qu'il en fasse profession: 1° que, à la place de *si* avec l'indicatif;—2° faire profession, proclamer, faire connaître publiquement.

Qu'il en fasse vanité: s'il tire vanité de sa tranquillité d'incrédule.

Cet état même: encore une fois, son incrédulité satisfaite.

Qualifier: 1° attribuer à quelqu'un les qualités qui sont exactement les siennes; 2° juger plus ou moins exactement.

Extravagante: qui erre hors du droit chemin.

Créature: terme péjoratif qui rabaisse l'homme au niveau des autres objets créés, quels qu'ils soient.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Ces pages sont tirées des *Pensées*, c'est-à-dire de l'ouvrage à peine ébauché qui devait être une Apologie de la Religion chrétienne. Elles offrent cet intérêt de constituer non pas, comme tant d'autres de Pascal, des indications rapides, fragmentaires, mais un raisonnement organisé développé, propre à nous faire connaître l'esprit et la méthode de l'écrivain.

Rappelons-nous d'abord que Pascal ne s'adresse pas à des fidèles dont il voudrait fortifier la foi et dissiper les incertitudes. Il s'adresse à des incroyants volontaires, systématiques, qui s'appelaient alors "les libertins". A leurs yeux, le problème religieux ne se pose même pas; et aux démarches éventuelles de l'apologiste, ils opposent un refus préalable.

Entrant dans leur esprit, Pascal se garde bien de leur proposer d'abord une doctrine surnaturelle. Prématurée, cette proposition serait pour eux non avenue. Il se contente de les mettre

d'abord devant une vérité de pur bon sens; ou plutôt il établit un fait, et, de ce fait, il les invite à tirer les conséquences logiques.

Le fait, c'est que nous mourrons.

Ce fait pose un problème: qu'y a-t-il derrière la tombe, et que deviendrons-nous après la mort ?

De la solution donnée à ce problème, dépend toute notre conduite ici-bas.

Ce problème a donc un caractère d'urgence, d'actualité immédiate; d'autre part, il comporte des conséquences pratiques non moins immédiates. Autant que notre intelligence, il intéresse notre cœur et notre volonté.

Quant aux conséquences lointaines, elles sont infiniment graves, puisqu'il s'agit pour tout notre être de ce qui peut être notre destinée éternelle.

Dès lors, négliger ce problème, nier son existence c'est folie pure, pure monstruosité; puisque c'est non seulement notre premier devoir, mais notre premier intérêt.

Nous avons réduit à une sécheresse extrême le raisonnement de Pascal; à l'étudier en lui-même, on verra que, plus développé, il n'est pas moins *rigoureux*.

C'est en même temps un raisonnement passionné. Pour Pascal, en effet, le problème n'est pas spéculatif mais pratique; derrière les idées, vraies ou fausses, il voit les hommes qui les professent; derrière l'erreur, il perçoit ses conséquences, et comme elles sont d'une portée infinie et d'une éternelle durée, tout son être frémit d'indignation et d'horreur.

D'où un vocabulaire qui n'est pas d'habitude, celui de l'argumentation. Pascal, loin de cacher son émotion, l'exprime avec une hardiesse ingénue; pour ceux qui cherchent en *gémissant*, il ne peut "avoir que de la compassion". Des autres, l'indifférence "l'irrite plus qu'elle ne l'attendrit; elle l'étonne et l'épouvante; c'est un monstre" pour lui. Et si, à l'indifférence, le libertin ajoute je ne sais quelle vanité satisfaite, Pascal n'a "point de termes pour qualifier une si extravagante créature".

Ne nous y trompons pas, d'ailleurs; cette violence n'est pas d'un satirique, encore moins d'un pamphlétaire; elle est d'un apôtre, qu'inspire la seule charité. Sa compassion pour les incroyants involontaires le prouverait elle seule; mais contre les autres, son irritation n'est pas moins charitable. Ce qu'il leur reproche, en effet, c'est de méconnaître non seulement leur "premier devoir", mais leur "premier intérêt", c'est leur "négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur tout, de leur éternité"; ce qu'il défend contre eux,—il insiste—, c'est un "intérêt humain", "un intérêt d'amour-propre". S'il s'étonne, enfin, s'il s'épouvante, c'est qu'ils se mettent "dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux". Et il ajoute: "Il n'y a rien de plus réel que cela ni de plus terrible. "C'est pourquoi tout en condamnant l'injustice des libertins, il ne se défend pas de les trouver "bien malheureux".

Cette charité explique la violence même que nous signalions d'abord. Pascal voudrait rendre sensible à ses contradictions non seulement leur inconséquence, mais leur imprudence, leur aveuglement dangereux. D'où ces mots énergiques répétés, accumulés, gradués: (premier intérêt, premier devoir;—ceux qui gémissent... qui regardent ce doute comme le dernier des malheurs;—elle m'étonne, elle m'épouvante, etc.); ces antithèses (tous nos plaisirs ne sont que vanité... nos maux sont infinis;—rien de plus réel... rien de plus terrible...), etc...

Parce qu'il voit ses contradicteurs, les entend, veut les réduire pour les sauver, Pascal ne craint ni de se mettre en scène lui-même, (Je fais une extrême différence... je ne puis avoir que de la compassion... je m'étonne, je m'épouvante... je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature...); ni de les citer pour ainsi dire devant lui (*"Mais pour ceux qui passent leur vie"*... et l'ample période qui suit;—"et ainsi celui qui doute et qui ne cherche pas, etc..."); ni de s'adresser à son interlocuteur ("Qu'on fasse réflexion là-dessus..."), parfois en même temps qu'à lui-même (Faisons tant que nous voudrons les braves...).—Cette intervention personnelle confère à son argumentation un caractère proprement *dramatique*.

D'où sa valeur pathétique. Même si tel dilemne ne paraît pas très rigoureux et laisse place à une tierce hypothèse, on se défend mal de l'émotion qui anime d'abord l'apologiste; on se défend mal de l'intérêt ardent qu'il porte à son contradicteur. On souffre de sa propre souffrance, et la reconnaissance, la sympathie atténuant les objections possibles de la raison, on incline plus facilement à une soumission du cœur.

Non d'ailleurs que Pascal recherche une adhésion purement sentimentale. C'est la raison qu'il veut convaincre; et si l'on peut résister à telle de ses conclusions, il n'en établit pas moins solidement,—et c'est l'essentiel—, que le problème de la destinée ne peut pas ne pas se poser à quiconque réfléchit.

Aussi, pourrait-on appliquer à ces quelques pages les deux mots qu'un critique appliquait aux *Pensées* tout entières: tout y est "géométrie et passion", c'est-à-dire raisonnement rigoureux et ferveur apostolique.

GAILLARD DE CHAMPRIS,

Professeur à l'Institut Catholique de Paris.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Juin 1934)

Programme mensuel suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première et deuxième années: suggérer aux élèves des sujets se rapportant à la saisone Des arbres rudimentaires, des branches, des fleurs, des fruits disposés au centre de la feuille comm. sujet principal, ou employés en bordure comme décors. Dans la première planche on peut voir deux personnages-squelettes se poursuivre; ce sont deux coureurs sur la piste. Le professeur demandera à ses élèves de dessiner plusieurs autres coureurs. Dans le numéro deux de la deuxième planche on voit une villa et quelques arbres qui l'entourent; au numéro trois de la même planche "Causerie sous Bois". Ces différents motifs ainsi que d'autres sujets que le professeur pourra offrir à ses élèves seront d'un grand intérêt pour les petits qui rêvent déjà de liberté pendant ce mois.

Première année

1. Une course (personnages-squelettes).
2. Un sac d'écolier en vacances.
3. Une poire.
4. Une tête de chien.
5. De mémoire: une course.

Deuxième année

1. Une clôture.
2. Une villa.
3. "Causerie dans la Forêt".
4. De mémoire: deux enfants à la pêche.

COURS MOYEN

En troisième et quatrième années: présenter aux élèves des sujets intéressants se rapportant à la vie "au grand air". La pêche, la chasse, la vie à la campagne, l'exercice au dehors offriront aux professeurs des sujets variés. Au numéro un de la troisième planche on trouvera un panier de pommes sur le côté et quelques pommes se répandant à l'extérieur. Au numéro deux on peut voir le pêcheur à la ligne. La planche quatre nous offre au numéro un une fraise avec quelques feuilles, et, au numéro trois une balançoire fixée à une branche d'arbre. Les élèves trouveront eux-mêmes leurs sujets préférés.

Troisième année

1. Un panier de pommes.
2. Un pêcheur.
3. Une mesure (gallon).
4. De mémoire: un chalet d'été.

Quatrième année

1. Une fraise.
2. Une tasse et une soucoupe. (vue perspective).
3. Une balançoire.
4. Une tasse et une soucoupe. (vue géométrale).
5. De mémoire: deux personnages en canot.

COURS INFÉRIEUR

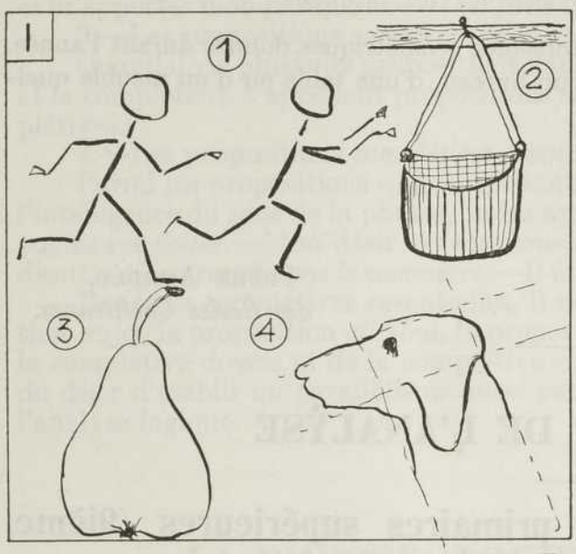

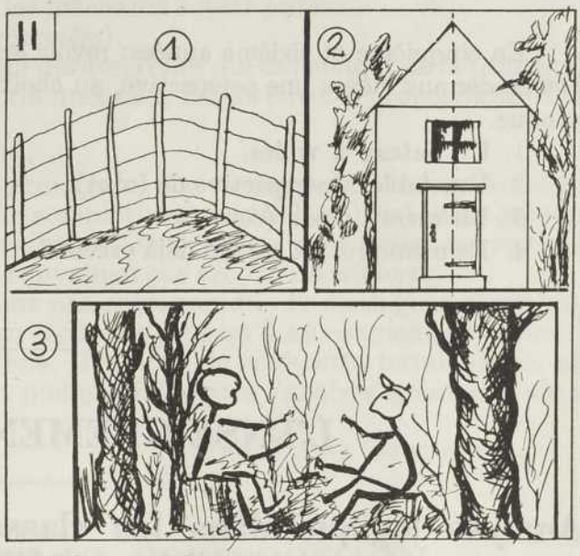

COURS MOYEN

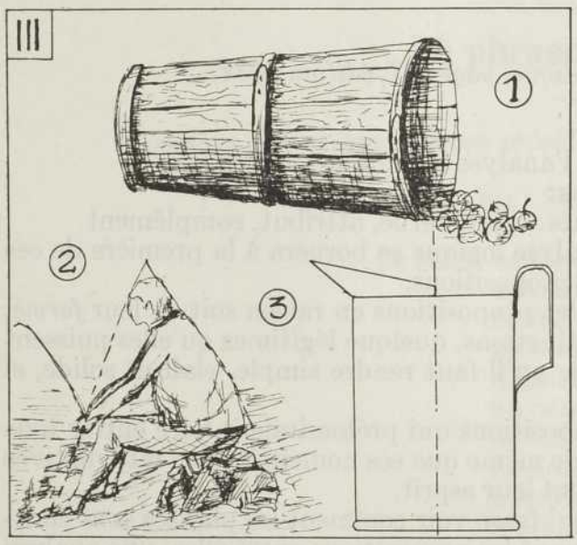

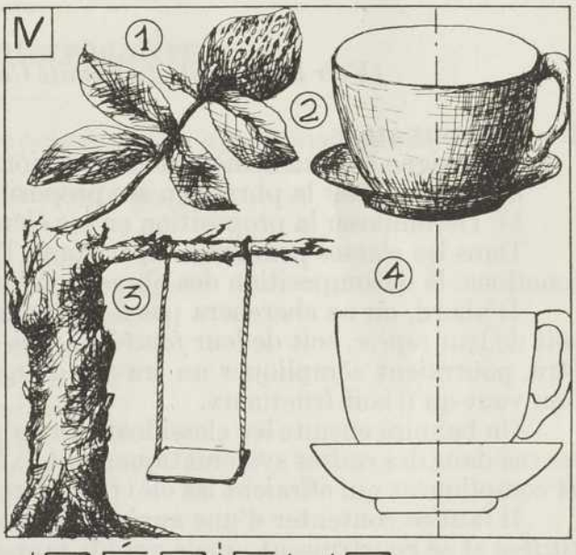

COURS SUPÉRIEUR

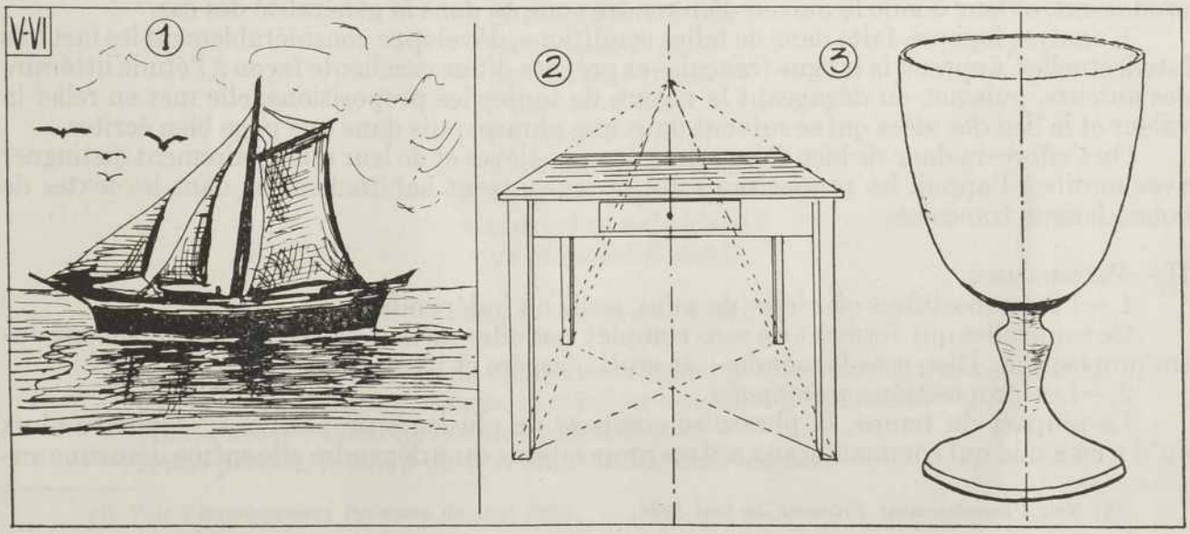

COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: revoir les problèmes géométriques donnés durant l'année. Demander aux élèves une perspective, au choix, d'un bureau, d'une table ou d'un meuble quelconque.

1. Un bateau à voiles.
2. Une table. (perspective de front).
3. Un verre à pied. (coupe).
4. De mémoire: un travail déjà exécuté.

FRÈRE AMÉDÉE,
des Écoles Chrétiennes.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANALYSE

Analyse logique dans les classes primaires supérieures (9ième, 10ième et 11ième années) (1)

(Voir Règlements du Comité Catholique, page 217, édition 1932).

I.—PRÉLIMINAIRES.

On assigne habituellement deux fonctions à l'analyse logique:

a) Décomposer la phrase en ses propositions;

b) Décomposer la proposition en ses éléments: sujet, verbe, attribut, complément.

Dans les classes primaires supérieures, l'analyse logique se bornera à la première de ces fonctions: la décomposition des phrases en leurs propositions.

D'abord, on ne cherchera pas à distinguer les propositions en raison soit de leur *forme*, soit de leur *espèce*, soit de leur *fonction*. Ces distinctions, quelque légitimes qu'elles puissent être, pourraient compliquer un travail d'analyse qu'il faut rendre simple, clair et solide, si l'on veut qu'il soit fructueux.

On bannira ensuite les classifications de propositions qui prétendraient faire entrer tous les cas dans des cadres systématiquement fixés, de même que ces nomenclatures rébarbatives et compliquées qui effraient les élèves et déroutent leur esprit.

Il faut se contenter d'une analyse logique qui fasse voir comment les phrases sont constituées et se construisent, quels grands rapports ont les propositions entre elles; une analyse qui mette les élèves en face des réalités du langage, les force à réfléchir sur les faits qui s'y produisent, et leur donne le moyen d'en rendre compte dans la généralité des cas.

L'analyse logique, faite dans de telles conditions, développe considérablement les facultés intellectuelles, apprend la langue française et prépare d'une excellente façon à l'étude littéraire des auteurs, puisque, en dégageant la nature de toutes les propositions, elle met en relief la valeur et le lien des idées qui se suivent dans une phrase, puis dans une page bien écrites.

On s'efforcera donc de bien faire connaître aux élèves et de leur faire clairement distinguer avec motifs à l'appui, les propositions qui se rencontrent habituellement dans les textes de bonne langue française.

II.—PROGRAMME.

1.—Les propositions *absolues* (de *solus*, seul) ou indépendantes.

Ce sont celles qui forment un sens complet par elles-mêmes, sans le secours d'aucune autre proposition; Dieu créa le monde.—Je crois, j'espère et j'aime.

2.—Les propositions *principales*.

La plupart du temps, la phrase se compose de plusieurs propositions. Il arrive alors qu'il y en a une qui commande aux autres propositions sans dépendre elle-même d'aucune au-

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mai 1934.

re: on l'appelle proposition principale: *Je dis* que Dieu est grand.—*Je veux* que tu viennes et m'apportes mon parapluie.—*Il est juste* que les méchants soient punis.

3.—Les propositions *complétives* (ou *subordonnées*).

Quand il y a plusieurs propositions dans une phrase, celles qui dépendent de la principale et la complètent, s'appellent propositions subordonnées ou, mieux encore, propositions complétives.

4.—Les propositions *complétives essentielles*.

Parmi les propositions qui complètent la principale, il y en a qui sont indispensables à l'intelligence du sens de la phrase, on les appelle complétives essentielles: il est juste *que vous payiez vos dettes*.—Mon désir est *que vous réussissiez*.—Je veux *que vous veniez me voir*.—Il disait *qu'il entrerait dans le commerce*.—Il était convaincu *que son frère avait tort*.

Dans ces complétives essentielles, il ne faut pas entreprendre de distinguer la proposition *sujet*, la proposition *attribut*, la proposition *objet*, pas plus qu'il ne convient de parler de la complétive *directe* ni de la complétive *indirecte*. Laissons de côté cette terminologie, née du désir d'établir un parallélisme aussi parfait que possible entre l'analyse grammaticale et l'analyse logique.

L'abbé J.-O. Maurice.

LA PHRASÉOLOGIE ET LA COMPOSITION

La phrase interrogative

Procédons comme dans la leçon précédente pour la phrase affirmative-négative (1)

Le soleil: Sujet.—(*Trois phases.*)

Le soleil ne règne-t-il pas ?
ne semble-t-il pas jouir ?
ne féconde-t-il pas ?
ne semait-il pas ?
n'accroissait-il pas ?
ne pénétrait-il pas ?
ne fortifiait-il pas ?
ne nous cuisait-il pas ?
n'exténuait-il pas ?
n'étincelle-t-il pas ?
ne soulève-t-il pas ?
ne poudroie-t-il pas ?
ne tempère-t-il pas ?
ne répand-il pas ?
ne chasse-t-il pas ?
n'éblouit-il pas ?
ne verse-t-il pas ?
n'atteindra-t-il pas ?
ne promène-t-il pas ?
n'est-il que de glace ?
ne plonge-t-il pas ?

ALLONGEONS LE SUJET

Après les pluies tenaces de ces derniers jours, le soleil ne régnera-t-il plus ?
Par delà ces nuages étranges, le soleil ne semble-t-il pas jouir ?
Hier, l'ardent soleil ne nous comblait-il pas ?
A nos prières, le soleil du bon Dieu ne féconde-t-il pas ?

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mai 1934.

A travers la feuillée, le soleil levant ne semait-il pas ?
Aux chauds jours de la belle saison, le soleil n'accroissait-il pas ?
Par la porte entre-bâillée le soleil ne pénétrait-il pas ?
Le soleil bronzant la figure ne fortifiait-il pas ?
A la montée de sable, le soleil ne cuisait-il pas ?
Dans le sentier abrupt, le soleil n'exténuait-il pas ?
Parmi les glaçons de la chute, le soleil n'étincelle-t-il pas ?
Dans la chute en cascades, le soleil ne soulève-t-il pas ?
Dans ce val fermé, le soleil ne poudroie-t-il pas ?
Au bord des eaux, sous la brise, le soleil ne tempère-t-il pas ?
Au printemps, le soleil ne chasse-t-il pas ?
Par ce temps sec, le soleil ne chasse-t-il pas ?
Le soleil, à son coucher, n'éblouit-il pas ?
Dans les beaux jours, le soleil à son lever, ne verse-t-il pas ?
Aujourd'hui comme hier, à midi, le soleil docile n'atteindra-t-il pas ?
Sur les eaux mollement agitées, le soleil ne promène-t-il pas ?
Par ces jours froids, le soleil n'est-il que de glace ?
Dans ces eaux claires, le soleil ne se plonge-t-il pas ?

Frère Arsène Louis,
de l'Instruction Chrétienne.

ENSEIGNEMENT RURAL

LEÇON DE CHOSES

Les végétaux

PROGRAMME POUR TROIS SEMAINES

I. *Les végétaux: germination, racine, tige, feuilles.*
II. *La fleur, le fruit, la graine.*
III. *Classification: dicotylédones, monocotylédones, plantes sans fleurs.*

I. *Les végétaux: germination, racines, tige, feuilles*:

PLAN *de la leçon.—a*) les végétaux sont des êtres vivants, mais n'ayant ni sensibilité, ni mouvement... La plupart naissent d'une *graine* (mettre dans la mousse quelques graines de haricots; observer la *germination*); la graine gonfle, le germe se développe, la petite plante sort; elle se compose de racines, tige et feuilles (détails, dessins).

Racine: qui fixe la plante au sol et puise des sucs nourriciers et l'eau qui forme la sève.

Différentes formes: 1° grosse racine d'un seul morceau ou *racine pivotante* (carotte); 2° racines partant d'un même point et presque toutes de même grosseur: *racines fasciculées* (blé); 3° racines épaisses et pleines de matières de réserve: *racines tubéreuses* (dahlia).

Nommer les *racines qui se mangent:* carotte, navet, betterave, radis, etc...

b) *Tige:* organe portant les branches et les feuilles; à l'intérieur se trouvent les petits canaux transportant la sève: celle qui monte et contient les sucs nourriciers (sève brute); celle qui redescent (sève élaborée).

Différentes sortes: 1° tige verte et flexible: *tige herbacée;* 2° tige dure ou bois: *tige ligneuse;* 3° *tiges grimpantes;* 4° *tiges rampantes;* 5° *tiges souterraines,* etc... Exemples.

Examiner la *coupe d'un tronc d'arbre;* moelle, cœur, aubier, écorce (détails).

Nommer les tiges qui se mangent: asperge, pomme de terre...

c) La feuille: lame verte (limbe), reliée à la branche par la tige ou *pétiole*, et parcourue par les *nervures*.

La partie verte ou *chlorophylle* a la propriété de décomposer l'air, d'absorber le gaz carbonique et de rejeter *l'oxygène* (conséquences: purification de l'atmosphère); cette décomposition n'a lieu qu'à la lumière. Les autres fonctions sont: la *respiration* (qui a lieu comme celle des animaux) et la *transpiration*.

Nommer les feuilles que l'on mange: salades, épinard, oseille, poireaux, etc...

(*Dessin:* les racines; les feuilles; une plante.)

II. *La fleur, le fruit, la graine*:

PLAN *de la leçon.—a) Observation d'une fleur:* calice vert formé de sépales, *corolle* formée de pétales colorés; *étamines* composées d'un filet et d'une anthère contenant le pollen; *pistil*, sorte de tige renflée à la base par l'*ovaire* contenant les ovules ou graines...

b) Le renflement placé à la base du pistil, *l'ovaire*, grossit et forme *le fruit;* les fruits sont *secs* (pois, colza) ou *charnus* (pomme, pêche, cerise); quelques-uns sont comestibles... Dans le fruit, on rencontre les *graines;* dans les fruits charnus, elles sont entourées de la chair (pommes, poires); dans les fruits secs, elles sont enfermées dans une gousse (pois), une silique (colza), une capsule (pavot), etc...

La *graine* se compose de l'*enveloppe* ou peau, et de l'*amande*. Dans l'amande se trouve l'*embryon* ou germe de plante, qui donnera naissance aux racines, tige et feuilles.

Pour germer il faut de l'air, de la lumière et de l'humidité.

III. *Classification des plantes*:

PLAN *de la leçon.—a)* Pour mieux étudier les plantes, on les a divisées en deux grands groupes: *les plantes à fleurs* et les *plantes sans fleurs*.

Dans le 1er groupe, *trois classes:* les *dicotylédones* dont la graine a deux cotylédons (expliquer); les *monocotylédones* dont la graine n'a qu'un cotylédon, et les *conifères*, à graine nue.

b) Principales familles des dicotylédones.

Les *Renonculacées* comme le bouton d'or, la renoncule, la pivoine: fleurs à 5 sépales, 5 pétales, étamines nombreuses.

Les *Crucifères:* la giroflée, le chou; fleurs en forme de croix, 4 sépales, 6 étamines.

Les *Légumineuses:* trèfle, luzerne, haricot; 5 pétales; 5 sépales; la fleur ressemble à un papillon.

Les *Ombellifères:* carotte, persil, ciguë; 5 pétales, 5 sépales, 5 étamines; fleurs disposées en groupes, en ombelles.

Les *Composées:* un grand nombre de petites fleurs réunies: marguerite, chicorée, chardon...

Les *Solanées:* pommes de terre, tomate; 5 pétales soudés; 5 étamines.

Les *Labiées* ressemblant à deux lèvres; tige carrée; ortie blanche, sauge...

Les *Rosacées:* rosiers, églantine, pommier, etc..., 5 pétales, 5 sépales, étamines nombreuses.

Les *Amentacées:* chêne, saule, noyer...; fleurs disposées en petits épis (ou chatons).

c) Principales familles des monocotylédones:

Les *Liliacées:* lis, tulipe; 3 sépales colorées, 3 pétales, 6 étamines.

Les *Graminées:* céréales, canne à sucre; fleurs en épis; feuilles entourant la tige creuse.

Principale famille des conifères: Les *Conifères*, comprenant tous les arbres à feuilles toujours vertes: pin, sapin...

d) Plantes sans fleurs:

Les fougères: feuilles grandes et découpées; la racine naît sur la tige; sous la feuille sont les petites graines ou *spores*.

Les mousses: pas de racines profondes.

Les *algues:* plantes marines, sans racines, ni tiges (varech).

Les *champignons:* plantes sans racines, ni tiges, ni feuilles; pas de chlorophylle (morille, bolet, chanterelle, etc...).

LECTURE

LES MERVEILLES DES CHAMPS

Par un beau jour de juin, jetons un rapide coup d'œil sur ce riant tableau que nous présente la campagne enrichie et décorée par le travail de l'homme.

Ces champs de blé, émaillés de coquelicots et de bleuets assez rarement dispersés, vont bientôt changer leur verdure foncée contre la nuance blonde, puis dorée... Le grain, gonflé d'un lait sucré, va durcir; il deviendra l'amidon qui fait le beau pain blanc...

Voici l'immense et profond tapis des prairies en fleurs, où les papillons voltigent, où les abeilles butinent...

La vigne s'étend au loin et monte en lignes régulières, avec ses larges pampres et sa floraison si douce qu'on dirait une essence de miel.

H. BLONDEAU.

(L'*École*, de Paris).

LE PREMIER VOYAGE DE CARTIER

Une belle page d'histoire (1)

Le 20 avril 1534, Jacques Cartier quitta le port de Saint-Malo avec soixante hommes et deux petits navires de 60 tonnes chacun. François 1er, roi de France, l'envoyait à la découverte de nouvelles terres, avec autorisation d'en prendre possession en son nom.

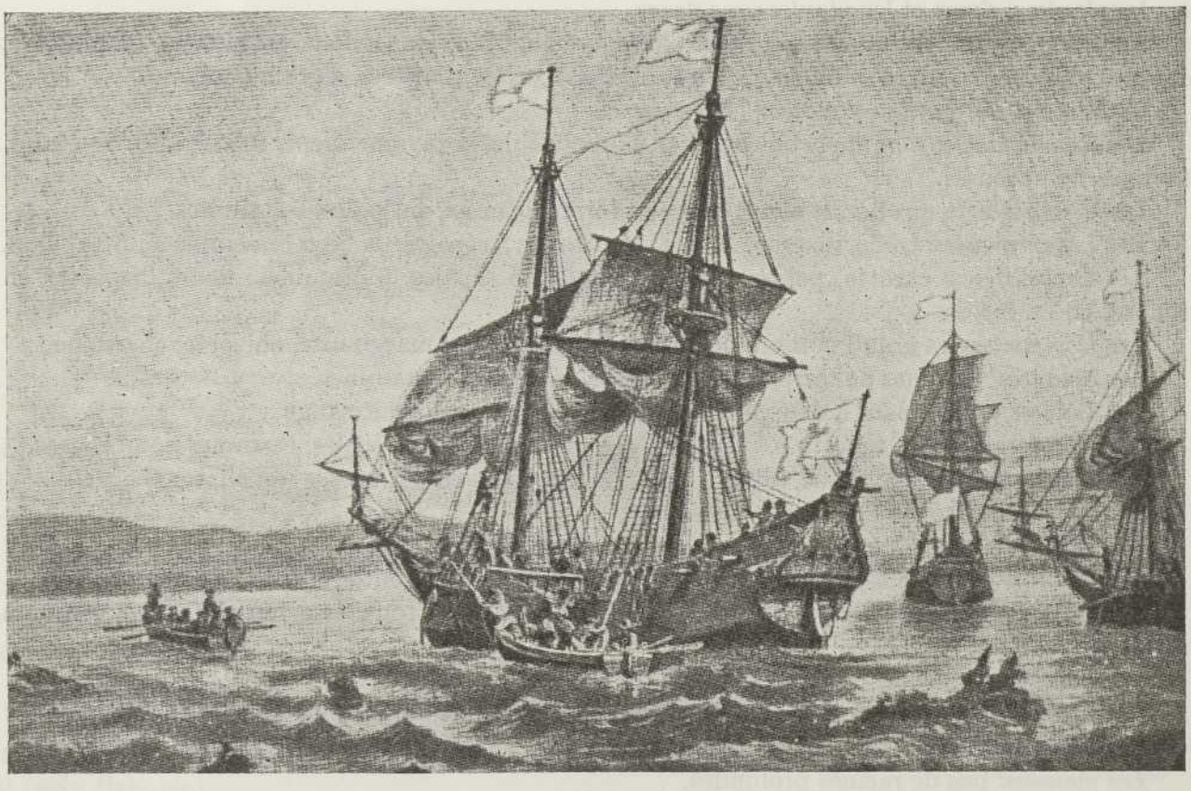

Caravelles de Jacques Cartier remontant le fleuve Saint-Laurent (1535)

(1) Voir aussi l'*Enseignement Primaire* de mai 1934.

Voici un bref résumé de cette expédition célèbre:

Jacques Cartier gagna Terre-Neuve en vingt jours. Après avoir séjourné dix jours dans la baie de Sainte-Catherine, il repartit vers le nord, et rencontra l'île des Oiseaux, pleine de pingouins et de cormorans. On aperçut un ours qui alla à la nage presque aussi vite que les navires; on s'en rendit maître et sa chair fut trouvée "aussi bonne que celle d'une génisse de deux ans". Le 27 mai, l'expédition atteignit le détroit de Belle-Isle qui sépare Terre-Neuve du Labrador, et où elle fut bloquée jusqu'au 9 juin par la débâcle des glaces. Des centaines d'icebergs, poussés par le courant qui sort du golfe Saint-Laurent, encombraient le détroit et venaient se heurter à la grande houle de l'Océan. Parfois, avec un fracas épouvantable, une des montagnes de glace, rongée à la base, se retournait.

Jacques Cartier longea alors la côte du Labrador, dans la direction du sud-ouest. Le pays lui parut affreux et désolé, plus riche en cailloux et en rochers qu'en terre, couvert seulement de mousses et de buissons maigres. "Et en somme, dit-il, je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Caïn." Des sauvages vêtus de peaux, les cheveux liés en touffe au sommet de la tête avec des plumes fichées dedans, venaient pêcher les loups marins dans des canots de bouleau. Plus au sud, on rencontra des îles, les unes pleines d'oiseaux, dont chaque espèce a son territoire particulier, les autres riches en beaux arbres et en champs de blé sauvage.

En juillet, l'expédition trouva le continent américain proprement dit et la Baie des Chaleurs. Cartier espérait que c'était un détroit menant en Chine, mais il s'aperçut que c'était une impasse. Ce pays était des plus agréables, le climat aussi tempéré que celui de l'Espagne. Les rosiers, les groseilliers, les framboisiers abondaient. Les indigènes étaient fort aimables. Ils apportaient des morceaux tout cuits de loups marins et offraient des fourrures. Ils appartenaient à la tribu des Micmacs de la Gaspésie, qui se trouve aujourd'hui encore dans la même région.

Le 24 juillet 1534, Jacques Cartier prit possession du sol de la "Nouvelle-France" en y plantant solennellement une croix de trente pieds de haut, portant un écusson fleurdelysé et un écriteau avec l'inscription: Vive le Roy de France.

(*Reproduction*) ÉMILE DERMENGHEM.

SCIENCES NATURELLES

Uu oiseau parasite—L'étourneau ordinaire

(*Cowbird*)

Le ministère fédéral des Mines, à Ottawa, a publié en 1920 un mémoire (le mémoire 104) très intéressant sur les *Oiseaux de l'Est du Canada*. Nous en détachons la page suivante, concernant l'*étourneau ordinaire*. C'est un oiseau "communiste", voleur, un vrai bandit: on doit le détruire sans pitié. Voici ce que le Mémoire 104 dit de ce bolchéviste ailé:

Traits distinctifs.—Un petit étourneau avec la tête et le cou noir de phoque. La femelle est d'un brun cendré, plus pâle sur la gorge et peut être distinguée d'avec les moineaux auxquels elle ressemble à cause de son bec conique, par sa coloration uniforme et peu prononcée.

Indications sur le terrain.—Petit étourneau avec bec court et conique; accents rauques et criards et cri écorchant.

Nid.—Dépose ses œufs dans des nids d'autres espèces, ordinairement plus petites, sur le sol ou en des endroits plutôt bas.

Habitat.—Dans la majeure partie de l'Amérique du Nord. Au Canada, dans la partie nord jusqu'aux limites de la culture. L'espèce est commune, sauf dans les provinces côtières de l'extrême Est.

L'étourneau ordinaire est notre seul oiseau habituellement parasite. Jamais il ne construit de nids, ni ne couve ni ne s'occupe de ses petits. En l'absence d'un autre oiseau qui couve il profite d'une occasion pour déposer l'un de ses propres œufs dans le nid non gardé.

D'habitude les propriétaires du nid acceptent l'œuf sans protester, mais parfois ils s'y opposent énergiquement, puis finalement se résignent. Dans certains cas, le nid est déserté ou un nouveau nid est construit par-dessus l'œuf étranger; c'est ce que fait quelquefois la fauvette d'Amérique. L'incubation présente un cas intéressant d'adaptation. On remarque que l'œuf de l'étourneau est éclos ordinairement quelques heures avant ceux de l'oiseau nourricier et, par conséquent, l'intrus est déjà fort et développé alors que les premiers occupants du nid ne font que briser leur coquille. Cela lui permet de s'emparer de la nourriture et d'augmenter ainsi son surcroît de vigueur de telle façon qu'il peut finalement rejeter ses concurrents hors du nid et recevoir pour lui seul les soins qui devaient aller à toute la nichée. C'est ainsi que, de fait, la naissance de chaque étourneau signifie la destruction d'au moins une nichée d'une autre espèce, et l'on doit probablement considérer l'étourneau comme l'un des ennemis les plus terribles des espèces qui sont ainsi dupées. Une fois que le père et la mère nourriciers ont accepté l'œuf étranger, ils ne font aucune différence entre celui-ci et les leurs propres. Cet oiseau a été appelé "Cow bird", par suite de son habitude de suivre les bêtes à cornes, sans doute dans le but de capturer les mouches et insectes qui s'assemblent autour de ces animaux.

Valeur économique.—Si l'on en juge d'après son alimentation, l'étourneau semblerait être simplement utile. Il consomme de nombreuses graines de mauvaises herbes et beaucoup d'insectes nuisibles, mais une petite quantité seulement de grain ou de fruits; le grain se compose principalement de glanures et les fruits sont des fruits sauvages. Le mal qu'ils font cependant vis-à-vis des autres oiseaux également utiles donne un tout autre aspect à leur influence économique. On peut dire que chaque étourneau élevé jusqu'à l'état d'oisillon signifie la destruction de toute une nichée d'une autre espèce. Il est possible que l'influence économique des oiseaux substitués compense celle des oiseaux disparus; mais cette substitution ne peut tout de même pas être envisagée froidement.

"LA CLASSE EN ANGLAIS"

Deux méthodes (1)

Quand on a des élèves bien lancés dans la Méthode Directe, on peut récompenser leur attention en élargissant un peu le champ des exercices. L'anglais est très riche en mots descriptifs; par exemple, quelques synonymes du verbe *to walk*, comme on l'a vu dans la livraison de mai, se prêtent facilement à la mimique.

Un élève se tient en avant, il va faire l'acteur. Le maître lui dit: *You are very tired; now walk, showing how tired you are.*

Lorsque l'élève exécute l'action, le maître dit: *The man is tired, we see by his way of walking. Does he walk fast or lightly? No, he is too tired to do so. He trudges along . . . . .*

On se servirait du même procédé pour les autres expressions:

To stride along (marcher à grands pas);
To trip lightly along (marcher légèrement, comme en sautillant);
To pick one's way (marcher en posant le pied avec soin, comme quand il y a de la boue);
To wade (marcher dans l'eau).

L'élève-acteur pourrait donc avancer de cinq manières différentes; et suivant la modalité de la marche, les élèves composeraient les phrases suivantes:

He strides along.
He trudges along.
He picks his way.
He trips lightly along.
He wades.

---

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* d'avril et mai 1934.

Les actions exécutées seront la meilleure traduction de la pensée, et cela d'autant mieux qu'il n'y a pas de mots correspondants pour ces vocables, qu'on est obligé de rendre par une périphrase.

Mais, dira quelqu'un, pour cette expression: *he picks his way*, il faudrait mettre de la boue sur le plancher; pour cette autre: *to wade*, vous avez besoin d'une rivière, d'une mare, à tout le moins d'une flaque d'eau, que l'élève devra traverser après s'être déchaussé! Pas du tout, on va simplement *supposer* qu'ici il y a de la boue, et là une flaque d'eau: les enfants, dans leurs jeux, sont experts en ces sortes de suppositions. Pour simuler qu'il marche dans l'eau, le garçon n'a qu'à faire mine de trousser son pantalon en le levant légèrement au genou: tout le monde aura compris le geste à peine esquissé.

C'est une objection de ce genre que j'ai en ce moment sous les yeux: si l'on veut évoquer l'idée de chute (*to fall*), le maître va-t-il être obligé de s'étendre sur le plancher? Évidemment non: il peut tomber... par procuration; pour cela il n'a qu'à prendre son crayon, et dire:

See, I hold my pencil.
Now, I let it go.
It falls on the desk (*on the floor*).

S'il fallait expliquer le verbe *to shave*, devrait-on se savonner la figure, et se couper la barbe devant un miroir? Il y aurait quelquefois impossibilité matérielle. Ce serait beaucoup plus simple de dire: *to shave—to cut off the beard.* Le mot *beard* étant lui-même un terme nouveau, on dirait; *beard—the hair on the chin and lips.* Si l'on tenait à la mimique, on n'aurait qu'à prendre un savon fictif, un pinceau imaginaire, puis un non moins imaginaire rasoir: n'importe quel élève qui a vu son papa se raser est capable de faire cette série d'actions à la perfection, sans avoir besoin d'autres instruments que ses dix doigts.

Cette "marche" nous a conduits loin, pas assez loin, cependant pour ne pas être rattrapé par un monsieur qui n'aime pas la M. D.: ne l'ayant pas expérimentée, son siège est fait. Je le vois venir, un pli amer à la bouche; j'écoute ses récriminations, que je cite textuellement: "Comment, me dit-il, avec votre M. D. vous voulez que le professeur *oublie* sa propre langue, et qu'il la *fasse oublier* à ses élèves! Il faudra donc s'ingénier à couler la pensée anglo-saxonne dans l'esprit des enfants; il faudra *faire fi* du respect dû à ce qui distingue des enfants de nationalité canadienne-française. Qu'en pensent les patriotes et les lecteurs anciens et modernes, à qui nous devons d'avoir conservé au moins sur notre territoire de la Province de Québec, le "doux parler de France" ? ? ?

Certes, c'est grave; cependant, ni l'auteur de "La Classe en Anglais", ni les professeurs qui l'utilisent n'escomptent un si grand résultat. L'anglais n'est enseigné qu'une heure par jour, tandis que la pratique du français est d'au moins douze heures. Il faudrait que les professeurs de français fussent bien routiniers ou bien arriérés pour, avec plus de temps, se laisser distancer à ce point par ce professeur d'anglais. Si vraiment ce cas se présentait, il serait tout de même loisible à ces professeurs de français de copier des méthodes dont l'efficacité serait si étonnante pour la seconde langue.

Disons encore qu'il y a une grande différence entre "oublier" le français et "ne pas le parler momentanément". Il n'y a guère de danger qu'un élève qui s'exerce aux leçons de "La Classe en Anglais", soit exposé à faire fi de sa mentalité de Canadien français. Et pour ramener mon adversaire à un peu plus de bons sens, je lui ferais une petite proposition, très avantageuse pour lui, s'il est sûr de ce qu'il avance; je lui dirais: "Déposons dans une banque, moi $1,000.00, vous $50.00; cherchez ensuite un élève—un seul— qui, à nos leçons d'anglais, ait perdu, je ne dis pas 100%, mais seulement 5% de *ce qui distingue les enfants de nationalité canadienne-français*, et les $1,000.00 sont à vous!"

Pour ma part, je suis persuadé que Lafontaine, Parent et d'autres, revenant ici, féliciteraient chaudement les élèves d'apprendre non seulement le français, mais encore l'anglais aussi parfaitement que possible, précisément pour être à même de lutter avantageusement avec les Anglais sur leur propre terrain.

Il faut être bien à court pour avancer un tel argument: personne ne le prendra au sérieux.

Frère Henri,
de l'Instruction Chrétienne.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE MAI 1934

Séance du 16 mai 1934.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr le vicaire apostolique du Golfe-Saint-Laurent; Mgr Anastase Forget, représentant Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr Alfred-Odilon Comtois, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr J.-E.-M. Vincent, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke; l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge Wilfrid Mercier, l'honorable J.-H. Dillon, M. J.-P. Labarre, M. Victor Doré, M. Hector Perrier; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, secrétaire adjoint.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le Surintendant ayant signalé l'absence de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, retenu à l'hôpital par la maladie, Son Éminence le cardinal Villeneuve et Son Excellence Mgr Courchesne proposent, secondés par l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Wilfrid Mercier, M. Victor Doré et M. Napoléon Brisebois, que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal de cette séance du Comité catholique et que copie en soit envoyée à Son Excellence Mgr Gauthier:

> "Le Conseil de l'Instruction publique, réuni en séance ce 16 mai 1934, regrette la grave maladie de Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal, le prie d'agréer l'expression de ses respectueuses sympathies et forme les vœux les plus ardents pour son prompt et parfait rétablissement."

Le Comité prend connaissance des rapports qui suivent:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 15 mai 1934.

PRÉSENTS:—Mgr Forbes, président; Mgr Brunault, Mgr Langlois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, l'honorable Hector Champagne, M. J.-P. Labarre, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages ci-après mentionnés qui lui ont été soumis:

1. "Manuel d'Agriculture—Tome 1—Les Champs", par les professeurs de l'École supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.—Recommandé pour l'usage du Maître.
2. "Guide pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires", par C.-J. Miller et E. Litalien.—Recommandé pour l'usage du Maître.
3. "Phonétique et Diction"—Livre du Maître—par Rolland Juneau.—Recommandé comme livre du Maître.
4. "Traité d'Analyse grammaticale et logique à l'usage des professeurs", par Adrien Froment, instituteur.—Refusé.
5. "English Grammar and Exercises—Book 1", by the Brothers of the Sacred Heart.—Recommandé.
6. "English Grammar and Exercises—Book 11", by the same.—Recommandé.
7. "Words, their Spelling, Pronunciation, Definition and Application", compiled by Rupert-P. Sorello and Charles-W. Kitt.—Recommandé.
8. "French Made Easy through the Medium of the Gramophone—First Book", by A.-W. Patenaude.—Recommandé.
9. "Modern Bookkeeping—Course 1", by Clayton-R. Smith. (*Cet ouvrage est présenté par la Compagnie J.-M. Dent and Sons, de Toronto.*)—Recommandé.
10. "Coupe des vêtements à l'École primaire"—partie de la Maîtresse et partie de l'Élève—par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

(Signé) † Guillaume Forbes, Arch. d'Ottawa,
Président.

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté sur division, M. Nérée Tremblay se déclarant dissident en ce qui concerne le "Guide pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires".

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE DE PRÉPARER UN PROGRAMME D'ÉTUDES QUI CORRESPONDE AUX NOUVEAUX RÈGLEMENTS FIXANT À CINQ ANNÉES LE COURS DES ÉCOLES NORMALES DE GARÇONS

Ce rapport, adopté avec une légère modification, se lira comme suit:

Séance du 14 avril 1934.

Présents:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr Courchesne, Mgr Papineau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Victor Doré, M. J.-P. Labarre, M. Napoléon Brisebois; les membres adjoints suivants:—M. C.-J. Magnan, M. l'abbé J.-O. Maurice, le révérend Père A. de Grandpré, le révérend Frère Éphrem, M. J.-M. Manning et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité reçoit du sous-comité rapporteur le programme de la quatrième et de la cinquième années qu'il a préparé, l'étudie longuement, lui apporte quelques modifications, l'approuve et demande au Comité catholique de confirmer cette approbation.

M. Doré propose, secondé par M. Labarre, et il est résolu:
"Qu'à l'avenir les brevets décernés par les écoles normales et par le Bureau central des Examinateurs catholiques seront les suivants et ainsi désignés:

1° Par les écoles normales:

a) Brevet élémentaire d'enseignement primaire;
b) Brevet complémentaire d'enseignement primaire;
c) Brevet supérieur d'enseignement primaire.

2° Par le Bureau central des Examinateurs catholiques:

a) Brevet élémentaire d'enseignement primaire;
b) Brevet complémentaire d'enseignement primaire.

Le Comité catholique est prié d'approuver cette proposition et de permettre que les articles de ses Règlements se rapportant à ce sujet—*79*, *125*, *156*, *164*—ainsi que les formules de diplômes—pages *65* et *66*—soient amendés dans le sens suggéré.

De plus, votre sous-comité prie le Comité catholique de le maintenir en fonction afin qu'il puisse étudier la question de l'enseignement de l'anglais à l'École normale Jacques-Cartier.

(Signé) Cyrille-F. Delâge,
Président.

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire.

QUATRIÈME ANNÉE

Brevet supérieur

1.—PÉDAGOGIE ET NOTIONS DE PHILOSOPHIE

I.—Pédagogie générale:—

1.—Étude de la **pédagogie** des cours précédents par les élèves qui viennent des écoles primaires supérieures.

2.—**Éléments de philosophie**—Les facultés de connaissance:

a) *La connaissance sensible:* facultés sensitives externes et internes.—La sensation.—Le sens commun.—L'imagination.—La mémoire;
b) *La connaissance intellectuelle:* définition de l'intelligence.—Différents noms donnés à l'intelligence.—L'intelligence et les sens sont essentiellement distincts.—Comment l'intelligence dépend des sens.—Conscience psychologique;
c) *Les opérations de l'esprit—l'appréhension:* définition de l'idée.—*La définition:* nature de la définition.—*La division:* nature de la division.—*Le jugement:* définition, espèces.—*Le raisonnement:* définition, principes du raisonnement.—La pensée et le langage.

3.—**Psychologie pédagogique:**—

Développement et formation des facultés de connaissance énumérées dans l'article précédent.

4.—Étude des **Règlements du Comité catholique**—édition 1932—de la page 1 à la page 105.

5.—**Histoire de la pédagogie:**—

a) L'Antiquité;
b) De l'Ère chrétienne à la Renaissance;
c) De la Renaissance au XVIIe siècle inclusivement.

II.—Méthodologie:—

1.—**Modes d'enseignement** (revue rapide):—

Mode individuel: avantages et inconvénients.—*Mode simultané:* nature et avantages; sa création.—*Mode mutuel:* historique, inconvénients.—*Mode simultané-mutuel:* comment il peut être employé.

2.—**Méthodes d'enseignement:**—

a) Considérations générales.—La méthode et les méthodes d'enseignement; l'utilité de la connaissance des méthodes; conditions d'une bonne méthode; les deux méthodes générales d'enseignement;
b) Analyse et synthèse.—Induction et déduction: définitions et explications.—*Espèces:* analyse et synthèse expérimentales; analyse et synthèse rationnelles.

Choix entre l'analyse et la synthèse:—

1° Dans les recherches et l'enseignement scientifiques;
2° *Dans l'enseignement des mathématiques:* analyse et synthèse d'une théorie mathématique; analyse et synthèse dans la démonstration d'un théorème; démonstrations multiples; analyse et synthèse dans la résolution des problèmes;
3° Dans l'enseignement de la religion, de la langue maternelle, de l'histoire, de la géographie, etc.

Union de l'analyse et de la synthèse.

3.—**Procédés d'enseignement:**—

Considérations générales.—*Procédés:* nature; classification; avantages et limites.

a) *L'intuition:* nature; formes de l'intuition; avantages et limites; utilisation du procédé intuitif dans les différentes spécialités du programme; matériel d'enseignement intuitif; projections lumineuses.—*Le tableau noir:* pour le maître et pour les élèves; dans les différentes spécialités; croquis au tableau noir;
b) *L'exposition:* nature; avantages; limites et usage dans les diverses matières du programme;
c) *L'interrogation:* nature; espèces; difficultés; nécessité de l'interrogation de contrôle; qualités de l'interrogation; défauts à éviter; quand il faut interroger; qui il faut interroger; réponses aux interrogations; formes et conditions de la récitation.

Union des procédés expositif et interrogatif.

d) *L'expérimentation:* nature; emploi dans les sciences physiques et naturelles;
e) *Les devoirs scolaires:* nature; espèces; nécessité.—*Formes:* devoirs de copie, de reproduction, d'imitation, de transformation, d'analyse, d'invention.—*Devoirs dans la famille:* objections; avantages.—*Correction des devoirs:* en classe; correction des devoirs écrits; correction collective au tableau noir; correction de la dictée; mise au net des devoirs.—*Compositions:* utilité; fréquence.—Comment donner les compositions.—*Correction des compositions:* camps rivaux; concours entre classes;
f) *Procédés collectifs* oraux et écrits;
g) *Répétition et revision;*
h) *Examens:* examens intérieurs; examens publics.—Les études en vue de l'examen;
i) **Les leçons:**

1° *Préparation générale:*—Le savoir; le savoir-faire pédagogique; utilité des conférences pédagogiques; comment procéder pour la leçon pratique;
2° *Préparation spéciale:*—Nature; nécessité; méthode de préparation des leçons; plans des leçons; résumés des cours.—Rôle et conditions de la leçon; sa nécessité; avant la leçon; comment donner la leçon; après la leçon; début; conclusion; définitions et récits;

j) *Les manuels:* nécessité; abus; manière de s'en servir, selon les classes.

III.—Pratique de la pédagogie:—

Leçons modèles par les professeurs de l'école normale ou les instituteurs de l'école d'application;
Exercices didactiques:—Leçons d'application; critiques de ces leçons;
Exercices pratiques:—Leçons pratiques en présence d'un jury.

II.—INSTRUCTION RELIGIEUSE

Apologétique

RECHERCHE DE LA VRAIE RELIGION

1.—**Les fausses religions.**

2.—**La vraie religion — Le christianisme:**—

Nature de la révélation, de la prophétie et du miracle.—Les documents de la révélation.—L'affirmation de Jésus.—Réalisation en Jésus des prophéties messianiques.—Confirmation des prophéties par les miracles et la résurrection de Jésus.—**La doctrine de Jésus:** sa rapide diffusion; sa merveilleuse conservation.—Le martyre.

3.—**La vraie Église:**—

Institution d'une Église.—Les notes de la véritable Église.—L'Église romaine.

N. B. Ce programme est tiré du manuel d'apologétique de M. l'abbé A. Boulanger.

III.—LANGUE FRANÇAISE

a) Formation personnelle:—

1.—**Étymologie:**—Racines grecques et latines.—**Lexicologie:**—Particularités d'orthographe et de syntaxe, (*Étude et pratique*);
2.—**Préceptes littéraires:**—Étude plus approfondie des images, des figures, des qualités générales et particulières du style;
3.—**Notions de versification:**—Principales règles de la versification concernant la mesure, l'élision, l'hiatus, la césure, l'enjambement, la rime, les licences poétiques, la disposition des rimes et des vers.—**Les genres poétiques:** la poésie lyrique, la poésie dramatique, la tragédie et la comédie, la poésie épique, les genres secondaires;
4.—Explication de textes variés;
5.—**Compositions de divers genres:**—Lettres, narrations, descriptions, développements, pensées, proverbes, etc.;
6.—**Histoire de la littérature française:**—Les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.—Notions sur la littérature canadienne.

b) Formation professionnelle:—

Méthodologie de l'enseignement de la langue maternelle au cours primaire supérieur.

IV.—LANGUE ANGLAISE

1.—Lecture, récitation de morceaux choisis, conversation;
2.—**Grammaire et orthographe:**—Syntaxe; la phrase, le paragraphe;
3.—Thèmes et versions;
4.—**Composition:**—Figures de discours; lettres diverses; correspondance commerciale;
5.—**Littérature:**—Étude continuée de morceaux choisis de prosateurs et de poètes.—Biographies.

V.—HISTOIRES

1.—**Histoire universelle** — L'époque contemporaine:

Réaction des Souverains contre la Révolution.—Le Congrès de Vienne, la Sainte-Alliance.—La France sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet.—Révolutions de 1830 et 1848.—Répercussion des révolutions de Paris en Europe et dans les colonies.—La France sous la seconde république et sous le second empire (1848-1870).—Création du royaume d'Italie (1856-1870).—Fondation de l'empire allemand sous l'hégémonie de la Prusse.—L'Allemagne et la France après 1870.—L'Angleterre et la Russie au XIXe siècle.—Aperçu général sur la question d'Orient.—Les Grands États extra-européens au XIX siècle.—L'Église sous les pontificats de Pie IX, de Léon XIII, de Pie X, de Benoît XV et de Pie XI.—Lettres, arts et sciences aux XIXe et XXe siècles.—La Grande Guerre (1914-18).

N. B. Ce programme est tiré du manuel de C.-J. Mathieu "Les Grands Faits de l'Histoire Universelle", Tome II.

2.—**Histoire du Canada:—**

Revue par travaux synthétiques de toute l'histoire du Canada: histoire civile, histoire religieuse, histoire militaire, histoire politique, histoire économique.

Étudier notre histoire—surtout depuis 1867 à nos jours—aux six points de vue suivants:

a) Forme de gouvernement et principaux rouages administratifs.—La souplesse ou la rigidité du cadre administratif et gouvernemental influent sur toutes les activités d'un peuple;
b) Guerres et relations avec les autres pays.—Étude sommaire des traités les plus importants;
c) *La vie religieuse:*—Insister sur la force de notre organisation paroissiale;
d) *La vie intellectuelle:*—L'enseignement à tous les degrés; les sciences, les arts, les lettres;
e) *La vie sociale*—**Vie économique:** agriculture, industrie, mines, commerce, transports, finance, expansion rurale, expansion urbaine, provinces et territoires nouveaux;
f) Quelques hommes marquants.

VI.—GÉOGRAPHIE

a) GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE:—

Lois et relations des phénomènes physiques, économiques, politiques de la géographie; applications particulières au Canada;

b) NOTIONS DE COSMOGRAPHIE.

VII.—MATHÉMATIQUES

a) ALGÈBRE:—

Calcul des radicaux: addition, soustraction, multiplication, division.—Dénominateurs irrationnels.—Puissances.—Racines.—Réduction des radicaux au même degré.—Exposants fractionnaires.—Résolution des équations du second degré à une inconnue; démonstration de la formule.—Composition de l'équation du deuxième degré avec applications simples.—Cas faciles des équations bicarrées et irrationnelles.—Résolution des équations du deuxième degré à deux inconnues, *premier et deuxième cas seulement.*—Rapports et proportions.—Progressions.—Logarithmes;

b) GÉOMÉTRIE—La géométrie plane.

Le troisième livre—Figures semblables:
Lignes proportionnelles.—Triangles semblables.—Triangle rectangle.—Polygones semblables, circonférence.—Problèmes divers;

Le quatrième livre—Les aires;
Polygones divers.—Polygones réguliers, cercle.—Appendice, théorème supplémentaire.

VIII.—SCIENCES

a) PHYSIQUE:—

Statique des gaz:—Pression atmosphérique.—Propriétés des gaz.—Baromètres.—Manomètres.—Loi de Mariotte.—Dilatation des gaz.—Aérostats.—Pompes à gaz.—Pompes à liquide et siphon.

Chaleur:—Vaporisation et pression maxima des vapeurs.—Évaporation et ébullition.—Condensation et liquéfaction.—Distillation.—Travail, puissance, énergie,—Machines à vapeur.—Vapeur d'eau atmosphérique.

Optique:—Propagation de la lumière.—Réflexion de la lumière.—Miroirs plans.—Miroirs concaves.—Réfraction de la lumière.—Lentilles convergentes.—Instruments d'optique.—Prisme.—Chaleur rayonnante.

Manipulations:—Mesure du poids des gaz et de leur expansibilité.—Expérience de Torricelli.—Manomètres: principe.—Étude de la compressibilité des gaz.—Étude de la poussée des gaz.—Baroscope.—Pompes.—Siphon.—Étude de l'ébullition de quelques corps: *a*) à la pression normale; *b*) en faisant varier la pression.—Froid produit par l'évaporation rapide de certains liquides volatils.—Distillation sous pression réduite.—Étude de miroirs plans (lois de la réflexion).—Étude des miroirs concaves.—Étude des lentilles: loupe, microscope (fonctionnement).

b) CHIMIE:—

Anhydride sulfureux.—Acide sulfurique.—Acide sulfhydrique.—Azote.—Ammoniaque.—Acide nitrique.—Phosphore.—Carbone.—Anhydride carbonique.—*Métaux:* définition, propriétés physiques, propriétés mécaniques, propriétés chimiques.—Alliages.—Potassium.—Sodium.—Ammonium.—Calcium.—Magnésium.—Aluminium.—Zinc.—Fer.—Manganèse.—Chrome.—Plomb.—Étain.—Cuivre.—Mercure.—Argent.—Or.—Platine.

Manipulations:—*a*) Par l'hydrogène sur l'oxyde de cuivre, réduction; *b*) par l'hydrogène sur le cuivre réduit, oxydation.—Pouvoir combustible de l'hydrogène.—Distillation de l'eau.—Action chimique de l'eau sur quelques corps composés: carbure de calcium; acétylène; chaux vive; chaux (réd.) éteinte.—Préparation du chlore.—Vérification de ses propriétés (cl.) sur le fer.—Cristalisation de quelques corps.—Préparation du bioxyde d'hydrogène.—Action du bioxyde d'hydrogène: *a*) sur le permanganate de potassium; *b*) sur le bichromate de potassium.—Notions expérimentales de réactif: *a*) nitrate d'argent pour les chlorures; *b*) chlorure de baryum pour les sulfates; *c*) soude caustique, potasse, carbonate de sodium pour les sels d'ammonium.

Problèmes.

IX.—SCIENCES NATURELLES

a) **Éléments de zoologie:**—Classification.—Description (*dans la description des espèces, se borner aux animaux utiles*).

b) **Éléments de botanique:**—Anatomie et physiologie végétales: préliminaires; la racine, la tige; la feuille.—Nutrition des plantes à chlorophylle.—Nutrition des plantes sans chlorophylle.—Modes de reproduction.—Modifications par la culture.—Classification.

Étudier particulièrement les plantes alimentaires et les plantes industrielles du Canada.

X.—AGRONOMIE

1.—Économie rurale:—

Évolution de l'agriculture.—*Facteurs de production, leur agencement: a*) travail; *b*) terre; *c*) capital; *d*) épargne.—*Organisation de la production: a*) choix de la région de colonisation; *b*) choix de la ferme; *c*) choix d'un système de culture.—Culture spéciale ou culture mixte.—*Bâtiments de la ferme:* localisation; aménagement.—*Associations agricoles:* sociétés coopératives; cercles; syndicats, etc.—Profit.—Marché des produits.

2.—**Législation rurale:**—

a) Organisation et fonctionnement des Ministères d'agriculture, fédéral et provincial; les divers services; la direction technique et le concours financier.—*b*) Statut des corporations, sociétés, cercles et syndicats agricoles.—*c*) Crédit agricole et de colonisation; ses diverses formes.—Les journaux et revues d'agronomie.—Les prix du marché.

3.—**La vie rurale:**—

a) Conditions économiques normales; le degré d'instruction; l'entraînement et le perfectionnement professionnels agricoles; études postscolaires par les cercles de jeunesse; la bibliothèque agricole paroissiale.—*b*) Les fêtes champêtres; concours de labours et de récoltes sur pied; l'Ordre du mérite agricole.—*c*) L'école du rang; le cinéma rural d'enseignement et de récréation.—Les sports ruraux.—Embellissement de la propriété.—Les arbres, le parterre, les oiseaux.

XI.—DESSIN

a) MODELAGE:—

Premiers exercices:—Préparation d'un fond d'argile; tracé de l'esquisse; application des masses de terre.—Reproduction d'objets simples.—Arrangements décoratifs;

b) DESSIN GÉOMÉTRIQUE:—

Lettrage et chiffres pour dessin technique avec et sans instruments.—Lecture d'une échelle.—Nombreux croquis cotés d'objets simples empruntés à l'industrie (assemblage de bois, pièces d'ajustage, meubles, outils, etc.).—Mise au net à l'encre et avec instruments de quelques-uns de ces croquis (*échelle indiquée*).—Section plane: développement et pénétration de solides simples.—Lavis.—Lecture de plans.—Croquis en rapport avec les cours scientifique et industriel.

Notions d'histoire de l'art.—**Antiquité et Moyen Age:** quelques grands peintres, sculpteurs et architectes.

XII.—CHANT ET MUSIQUE

1.—Notions d'histoire de la musique homophonique;
2.—**Chant grégorien:** ses origines, son évolution, sa décadence, sa restauration;
3.—**Solfège:** pièces grégoriennes en rapport avec le temps liturgique.—Chœurs.

XIII.—GYMNASTIQUE

1.—Dans toutes les années du cours, la gymnastique se pratique pour le profit même des élèves;
2.—Les exercices sont accompagnés de leçons théoriques et de conseils qui rendront les normaliens capables de faire pratiquer une gymnastique convenable à leurs futurs élèves, à quelque degré du cours qu'ils soient.

N. B. Pour plus de détails sur le programme de gymnastique qu'il convient de suivre, on peut consulter avec avantage l'ouvrage publié par le Conseil exécutif de la Fondation Strathcona "Manuel de Culture physique à l'usage des écoles", édition 1919.

XIV.—COMMERCE

a) COMPTABILITÉ:—

1.—**De la comptabilité en général:** son objet.—Revision des principes fondamentaux de la comptabilité;
2.—*a*) **Système A:**—Le journal général, le journal de caisse et le grand livre comme livres principaux;
b) **Système B:**—Le journal général, le journal de caisse à colonnes multiples, le journal d'achats, le journal de ventes (tous quatre, journaux originaires);

3.—**Comptabilité des effets de commerce:** billets, traites, chèques.—Rapports avec les banques;
4.—Comptes généraux et comptes personnels; comptes principaux et sous-comptes;
5.—Fermeture des comptes;
6.—Balance de vérification;
7.—*a*) État des profits et pertes;
b) **Bilan:** actif, passif, capital;
8.– Expressions commerciales et organisations commerciales.

Les principes, en particulier ceux qui se rapportent à la tenue du journal, devront être exposés avec clarté et précision, afin de faciliter à l'élève en cinquième année d'école normale l'étude plus avancée de la science comptable.

b) DROIT COMMERCIAL:—

Du contrat.—De la vente.—De l'échéance.—Du louage.—Du cautionnement.—Du dépôt.—Du nantissement.—Du prêt.—Du mandat.—De la société.—Des privilèges et hypothèques.—De la prescription.—Des effets négociables.—Quelques effets non négociables.

XV.—TECHNOLOGIE

1.—**Industrie minière:**—Généralités; charbon combustible, charbon non combustible; sous-produits;
2.—**Industrie métallurgique:**—Fer, fonte, acier, cuivre, plomb, nickel, or, argent, alliages.

CINQUIÈME ANNÉE

Brevet supérieur

I.—PÉDAGOGIE ET NOTIONS DE PHILOSOPHIE

1.—Revue synthétique de la **pédagogie** et de la **méthodologie** générales;

2.—Revue synthétique de la **psychologie** pédagogique: les facultés morales, les facultés de connaissance;

3.—**Éléments de philosophie** — (logique) — Les lois de la pensée:

Définition de la logique et de la dialectique.—*La vérité:* définition, attitudes de l'esprit en présence de la vérité.—*L'idée:* compréhension, extension, espèces.—*Le terme:* définition et emploi.—*La définition:* espèces et lois.—*La division:* ses lois.—La proposition et le jugement.—*Le raisonnement:* ses espèces.—*Le syllogisme:* espèces et lois.—*L'induction et la déduction:* fondement, espèces, lois.—*La démonstration:* définition.—Le sophisme, la pétition de principe, le cercle vicieux, les préjugés et le paradoxe;

4.—Initiation à la **pédagogie expérimentale;**

5.—**La loi de l'Instruction publique** de la province de Québec (Code scolaire):—

a) Première partie:

Section I — Dispositions interprétatives (articles 1 et 2);

b) Deuxième partie:

Section I — Du Département de l'Instruction publique (articles 10 et 11);
Section II — Du surintendant de l'Instruction publique (articles 12 à 19 inclusivement);
Section III — Du Conseil de l'Instruction publique et de ses comités (articles 20 à 45 inclusivement);
Section IV — Des visiteurs d'écoles (articles 46 à 50 inclusivement);
Section V — Des inspecteurs d'écoles (articles 51 à 58 inclusivement);
Section VI — Du Bureau central d'Examinateurs (articles 59 à 68 inclusivement);

c) Troisième partie:

Section I — Des municipalités et des arrondissements scolaires (articles 69 à 98 inclusivement);
Section II — Des dissidents (articles 99 à 117 inclusivement);
Section III — Des corporations scolaires (articles 118 à 121 inclusivement);

d) Huitième partie: —**Des pensions de retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire:—**

Section I — De la pension des fonctionnaires (articles 519 à 532 inclusivement);
Section II — De la pension des veuves des fonctionnaires (articles 533 à 538 inclusivement);
Section III — Des versements et des revenus (articles 539 à 549 inclusivement);
Section IV — Du paiement des pensions (articles 550 à 555 inclusivement);
Section V — De l'évaluation des traitements (articles 556 à 560 inclusivement);
Section VI — De la commission administrative (articles 561 à 565 inclusivement);
Section VII — Dispositions diverses (articles 566 à 569 inclusivement).

6.—**Histoire de la pédagogie:**—Du XVIIIe siècle inclusivement à nos jours;

7.—**Pédagogie appliquée:**—Leçons données par les normaliens dans des classes d'application et leçons pratiques en présence d'un jury.

II.—INSTRUCTION RELIGIEUSE

Apologétique

RECHERCHE DE LA VRAIE RELIGION

La vraie Église:

1.—**Constitution de l'Église:—**

Hiérarchie et pouvoirs de l'Église.—Les droits de l'Église.—Relations de l'Église et de l'État;

2.—**Apologie de l'Église:—**

L'Église et l'Histoire.—La Foi devant la raison et la science.

N. B. Ce programme est tiré du manuel d'apologétique de M. l'abbé A. Boulanger.

III.—LANGUE FRANÇAISE

a) FORMATION PERSONNELLE:—

1.—Notions d'histoire de la langue;
2.—Notions de sémantique;
3.—Théorie de l'art de la composition en général et dans les divers genres en prose;
4.—Notions de rhétorique;
5.—**Histoire des littératures française et canadienne**;—Du XIXe siècle inclusivement à nos jours.—Notions sur les principaux auteurs grecs et latins;
6.—**Explication de textes:**—Poésies et discours;
7.—**Compositions littéraires:**—Descriptions, portraits, dissertations, allocutions, discours.

b) FORMATION PROFESSIONNELLE:—

Toutes les études énumérées précédemment sont accompagnées de directions méthodologiques sur l'enseignement de la langue et de la littérature françaises dans les classes primaires supérieures.

IV.—LANGUE ANGLAISE

1.—**Lecture et récitation:**—Vocabulaire et conversation sur les choses de la vie commerciale, sociale, morale et intellectuelle;
2.—**Grammaire et orthographe:**—Revision générale;
3.—**Compositions:**—Formes de discours, narration, description, exposition, argumentation, débat;
4.—**Littérature:**—Étude continuée de morceaux choisis de prosateurs et de poètes.—**Histoire littéraire:** principaux écrivains en Angleterre, aux États-Unis et au Canada.

V.—MATHÉMATIQUES

a) ALGÈBRE:—

Calcul de l'intérêt composé, à l'aide des logarithmes: savoir chercher par les tables l'intérêt, le montant et le capital;
Annuités;
Rentes viagères, assurance sur la vie;

b) GÉOMÉTRIE—La géométrie dans l'espace.

Le cinquième livre—Le plan:
Droites et plans perpendiculaires.—Droites et plans parallèles.—Angles dièdres et angles polyèdres.—Angles trièdres;

Le sixième livre—Des polyèdres:
Préliminaires: Le prisme.—La pyramide;

Le septième livre—Des corps ronds;
Le cylindre.—Le cône.—La sphère.—Secteurs sphériques.—Segments sphériques.—Fuseau.—Onglet sphérique;

Le huitième livre—Ellipse et ellipsoïde:
Ellipse.—Ellipsoïde de révolution;

c) TRIGONOMÉTRIE:—

Lignes trigonométriques en général.—Addition, soustraction, multiplication et division des arcs.—Résolution des triangles.

VI.—SCIENCES

a) PHYSIQUE:—

Acoustique:—Nature du son.—Transmission du son.—Qualités du son;

Magnétisme: Phénomènes fondamentaux.—Champ magnétique d'un aimant.—Champ magnétique terrestre;

Électricité dynamique:—Le courant électrique.—Intensité d'un courant.—Résistance électrique.—Loi de Joule.—Différence du potentiel.—Loi d'Ohm.—Électrolyse.—Accumulateurs.—Piles.—Éclairage et chauffage électriques.—Galvanomètres.—Électro aimant.—Télégraphe;

Électricité statique:—Problèmes fondamentaux.—Électricité en équilibre sur les conducteurs.—Influence électrique.—Potentiel.—Capacité électrique.—Condensateur.—Machines électriques.—Effets des décharges électriques.—Électricité atmosphérique;

Manipulations:—Propagation du son dans le vide.—Production du son par un corps vibrant.—Enregistrement des vibrations sur un verre fumé.—Formation du spectre magnétique.—Boussole.—Détermination des pôles d'un aimant inconnu.—Vérification de la loi d'Ohm.—Mesure de l'intensité d'un courant, de sa force électromotrice et de la résistance du conducteur.—Montage des piles en séries, en parallèle; montage mixte.—*Accumulateurs:* fonctionnement; application à l'électrolyse.—Fonctionnement d'une sonnerie électrique et d'un appareil télégraphique.—Mesure de la résistance d'une lampe à incandescence au moyen d'une boîte de résistance.—Comment reconnaître le signe de l'électricité d'un corps chargé.—Fonctionnement de la machine électrostatique: condensateurs.

b) CHIMIE:—

Généralités (chimie organique).—*Carbures d'hydrogène:* carbures saturés, carbures éthyléniques, carbures acétyléniques.—Alcools.—Aldéhydes.—Acides.—Acétones.—Amines.—Éthers.—Dérivés chlorés et iodés du méthane.—Fonctions multiples et fonctions mixtes: glycerine, corps gras.—Sucres.—Amidon.—Cellulose.—Composés cycliques.—Produits de substitution.—Carbures cycliques.—Phénols.—Amines aromatiques.—Térébenthine.—Camphre.—Caoutchouc.—*Matières albuminoïdes:* albumine, lait, gélatine.—Sang.

Manipulations:—Préparation du gaz sulfureux.—Montage d'un appareil complet.—Liquéfaction de ce gaz dans un mélange réfrigérant.—Préparation d'acide sulfhydrique et constatation de ses propriétés: *a*) combustible; *b*) oxydale par le chlore.—Préparation de l'ammoniaque; solubilité de ce gaz.—Préparation de l'acide chlorhydrique; solubilité du gaz chlorhydrique.—Préparation de l'acide nitrique.—Préparation de l'anhydride carbonique.—Préparation de l'amalgame de sodium.—Préparation de l'amalgame d'ammonium;

Initiation à l'analyse;

Problèmes.

VII.—SCIENCES NATURELLES

a) **Éléments de minéralogie:**—Notions préliminaires.—Phénomènes actuels d'origine externe; phénomènes actuels d'origine interne;

b) **Éléments de géologie:**—Notions préliminaires.—Études des périodes géologiques, *du point de vue canadien:* 1°) ère primitive; 2°) ère primaire; 3°) ère secondaire; 4°) ère tertiaire; 5°) ère quaternaire;

c) **Géologie appliquée:**—Art des mines.—Travaux publics.—Agriculture.—Hygiène.—Cartes et coupes géologiques.

VIII.—DESSIN

DESSINS OMBRÉS (FUSAIN) DE MODÈLES ET D'APRÈS NATURE:—

a) Panneaux décoratifs, romans, gothiques.—**Renaissance:** chapiteaux grecs (ordres);

b) **Objets usuels groupés avec leurs accessoires:** étoffes, poteries, instruments de laboratoire, etc.;

c) **Motifs d'architecture:**—Frise, écussons, etc.;

Arrangements décoratifs (*crayons de couleur, pastel, aquarelle);*
Compositions décoratives (*pastel, aquarelle, gouache);*

L'art de l'affiche: croquis et réalisation;
Notions d'histoire de l'art.—**Renaissance et Temps modernes:** grands peintres, sculpteurs et architectes.

IX.—CHANT ET MUSIQUE

Bref aperçu de l'histoire de la musique polyphonique et instrumentale.—Quelques grands musiciens de toutes les époques;

Solfège:—Polyphonie ancienne et moderne;

Les principes de la pose de la voix, de la respiration et de la diction sont exposés pendant les leçons de chant;

Musique instrumentale.

X.—LATIN

Étude élémentaire (*morphologie, syntaxe et exercices d'application*) au bénéfice de la langue maternelle.

XI.—GYMNASTIQUE

1.—Dans toutes les années du cours, la gymnastique se pratique pour le profit même des élèves;
2.—Les exercices sont accompagnés de leçons théoriques et de conseils qui rendront les normaliens capables de faire pratiquer une gymnastique convenable à leurs futurs élèves, à quelque degré du cours qu'ils soient.

N. B. Pour plus de détails sur le programme de gymnastique qu'il convient de suivre, on peut consulter avec avantage l'ouvrage publié par le Conseil exécutif de la Fondation Strathcona "Manuel de Culture physique à l'usage des écoles", édition 1919.

XII.—COMMERCE

a) Comptabilité:—

1.—Revue sommaire de l'année précédente;
2.—**Comptabilités diverses:** commerce de gros et de détail; agences; industries; sociétés;
3.—Amortissements et réserves;
4.—**Bilan:** états divers;
5.—Travail de bureau;

b) Bureau commercial:—

1.—*a*) **Routine de bureau:** numéraire; maisons de commerce et agents; gérants et commis;
b) **Correspondance:** comment écrire les lettres d'affaires, les demandes d'emploi, les lettres de recommandation, les lettres de ventes, les lettres de commandes, les demandes de renseignements, les plaintes et les réclamations; comment rédiger les réponses.—Circulaires.—Réclame;
c) Rédaction de documents.—Copies et polycopies.—Classeurs et fiches;
2.—**Expédition de marchandises:** chemins de fer.—Camions.—Aéroplanes.—Télégraphe.—Télégraphie sans fil.—Cables et codes.—Douanes.—Assurances;
3.—**Opérations de banque:** paiements.—Règlements de comptes.—Remises d'argent, etc.—Faillites.—Lettres de change.—Chèques et reçus.—Chambres de compensation;

c) Commercial English:—

1.—*a*) **In the Office:** Currency; Trades-people (*firms and agents*); Managers and clerks;
b) **Office Work:** (*letters, copying, indexing, etc.*)—*How to begin letters:* Letters of application, letters of recommendation, letters of inquiries and replies; letters of complaints and replies.—Circulars.—Sales.—Orders.—Commercial documents.—Advertisements;
2.—**Travelling and Shipping:** Railway traffic.—The telegraph.—Wireless telegraphy.—Cables and codes.—Commercial travellers.—Shipping.—Forwarding and Shipping.—Customs.—Insurance.—Aeroplanes;
3.—**Banking**: Payments (*settling accounts, remitting money, etc.*)—Bankruptcy.—Bills of exchange.—Cheques and receipts.—Clearing houses;

d) Économie politique:—

1.—**Les agents de la production:** la nature, le capital et le travail;
2.—**Les différentes formes du travail:** intellectuel, manuel.—Les machines.—La division du travail;
3.—**Le rôle du capital dans l'entreprise:** la grande industrie; la petite industrie.
4.—**Répartition de la richesse** (*prendre un type d'entreprise*): la part du travail; la part du capital; la part de l'entrepreneur;
5.—L'épargne; le placement d'argent (titres nominatifs ou au porteur)
6.—Syndicats professionnels et associations ouvrières.—Les coopératives de production et de consommation;
7.—**Circulation de la richesse:** la monnaie; le rôle des banques; la circulation internationale;
8.—**Commerce intérieur et extérieur:** le développement des moyens de transport et de communication et ses répercussions sur le commerce et l'industrie.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DU MOIS DE FÉVRIER 1934, D'ÉTUDIER LE PROJET DE M. C.-J. MILLER DE PRÉPARER UN TRAVAIL POUR L'ENSEIGNEMENT DES TRAVAUX MANUELS

Séance du 5 mai 1934.

Présents:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr Courchesne, M. Victor Doré; les membres adjoints suivants:—M. C.-J. Miller, M. J.-M. Manning, M. J.-Amédée Lussier et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

MM. Miller et Lussier qui, en collaboration, ont préparé un travail donnant au personnel enseignant la direction à suivre dans l'enseignement des travaux manuels, exposent la méthode qu'ils ont adoptée, méthode contenue dans un ouvrage d'environ soixante-cinq pages; une vingtaine de ces pages représentent des gravures.

MM. Doré et Manning disent les résultats obtenus dans les écoles de Montréal par cet enseignement des travaux manuels et les services qu'ils peuvent rendre aux élèves.

Le sous-comité approuve le projet de M. Miller et prie le Surintendant de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour que l'ouvrage qui vient de lui être soumis soit publié et distribué gratuitement au personnel enseignant de nos écoles primaires.

(Signé) Cyrille-F. Delâge,
Président.

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire.

Sur proposition de M. Labarre, il est résolu:
"Que l'étude de ce rapport soit remise au mois de septembre prochain et qu'une copie de ce dernier soit adressée immédiatement à chacun des membres du Comité catholique".

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DU MOIS DE FÉVRIER 1934, D'ÉTUDIER LA MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT DITE "LINGUAPHONE"

Québec, le 10 avril 1934.

Votre sous-comité chargé d'étudier la méthode d'enseignement dite "Linguaphone" et de faire rapport sur l'opportunité de l'approuver puis de l'employer dans nos écoles primaires, s'est réuni, le 26 mars dernier, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENTS:— L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr Georges Courchesne, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Victor Doré, le révérend Père A. de Grandpré, M. l'abbé Henri Vallée, M. J.-M. Manning et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Après avoir entendu les explications données par les représentants de la Librairie Beauchemin qui demande l'approbation de ce mode d'enseignement, après avoir pris connaissance des nombreux témoignages de directeurs de maisons d'éducation favorables à cette méthode, le dit sous-comité croit devoir l'approuver et en permettre l'usage dans les classes complémentaires et dans les classes supérieures ainsi que dans les écoles normales.

Cependant, le sous-comité est d'opinion que quelques tableaux se rapportant aux choses de la Province de Québec devraient être ajoutés au manuel contenant les trente leçons de conversation.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DU MOIS DE FÉVRIER 1934, D'ÉTUDIER TOUTES QUESTIONS RELATIVES AU FONDS DE PENSION DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SPÉCIALEMENT SON ASPECT FINANCIER

Séance du 12 mars 1934.

PRÉSENTS:— L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, M. J.-P. Labarre, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

SONT AUSSI PRÉSENTS:— M. M.-C. Hopkins, M. Sinclair Laird, M. A.-B. Charbonneau, membres de la Commission administrative du Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, et M. François-Paul Noël, secrétaire; M. J.-M. Manning, directeur des études de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

Après étude et discussion, le sous-comité reconnaît que le fonds de pension tel que constitué, avec ses ressources et les charges qu'il doit supporter, ne peut subsister. En conséquence, le dit sous-comité croit que des actuaires doivent être nommés pour étudier l'organisation ou la loi régissant ce fonds et suggérer les modifications qu'il est opportun de lui apporter.

Ces actuaires devront, en outre, étudier s'il y a lieu de permettre, et à quelles conditions, à toute personne devenant fonctionnaire de l'enseignement primaire, de bénéficier des avantages du fonds de pension.

M. Doré et M. Bergeron, sont priés de rencontrer l'honorable Secrétaire de la Province afin d'obtenir le montant nécessaire pour payer ces actuaires.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté et le sous-comité est maintenu en fonction pour collaborer avec les actuaires qui ont été choisis et dont le travail est commencé.

Le secrétaire donne lecture de lettres par lesquelles M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires, suggère la modification de quelques districts d'inspection et il est alors résolu, sur proposition de Mgr Brunault, appuyé par Mgr Limoges:

"Que soit faite comme suit la délimitation des districts 3, 5, 6 et 7—**région** No 1; des districts 29 et 30—**régions** Nos 2 et 5; des districts 52, 53 et 54—**région** No 7:

a) Détacher du district No 3 les municipalités scolaires de Lochaber et de Village-de-Thurso, pour les annexer au district No 5 avec, en outre, la municipalité scolaire d'Harrington, No 1 (diss.);

b) Détacher du district No 7 les municipalités scolaires d'Harrington, No 1 (diss.), Brébœuf et Saint-Jovite et annexer ces deux dernières au district No 6;

c) Détacher du district No 29 les municipalités scolaires de l'Ange-Gardien, Canrobert, Saint-Michel-de-Rougemont, paroisse, et Saint-Michel-de-Rougemont, village, pour les annexer au district No 30;

d) Détacher du district No 30 les municipalités scolaires de Saint-Dominique, paroisse, Saint-Dominique, village, et Sainte-Rosalie, pour les annexer au district No 29;

e) Détacher du district No 53 les municipalités scolaires de Saint-Athanase et Saint-Éleuthère, comté de Kamouraska, ainsi que les écoles de Holliday, Lac-de-l'Est et Lefebvre, du dit comté de Kamouraska, pour les annexer au district No 52;

f) Détacher également du district No 53 les municipalités scolaires de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup, et Saint-Joseph-de-Viel, comté de Témiscouata, pour les annexer au district No 54.

Après les changements y indiqués, le district No 3—M. l'inspecteur Henri Dussault—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ DE GATINEAU:—Aumont, canton, Aylwin (diss.), Bois-Franc, Bouchette, Bouchette-Sud, Cameron, Canton-de-Sicotte, Egan, Egan-Ouest, Gracefield, village, Grand-Remous, Hincks, Kensington (catholique), Low-Sud (catholique), Maniwaki, Messines, Northfield, Saint-Alphonse-de-Lytton, Saint-Joseph-de-Wakefield, Sainte-Philomène-d'Egan, Wright.

COMTÉ DE HULL:—Pointe-Gatineau.

COMTÉ DE PAPINEAU:—Buckingham-Est, Buckingham, ville, Cousineau, L'Ange-Gardien, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Ribot, Saint-Jean-Vianney, Templeton-Nord, Templeton-Est, Templeton-Ouest, Templeton, Templeton, village.

COMTÉ DE PONTIAC:—Dorion, Lac-Lacroix.

35 municipalités — 105 écoles — 182 classes.

Le district No 5—M. l'inspecteur J.-Euclide Deschâtelets—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ D'ARGENTEUIL:—Grenville, No 1 (diss.), Grenville, No 2, Grenville, No 3 (diss.), Harrington, No 1 (diss.).

COMTÉ DE GATINEAU:—Bowman et Denholm.

COMTÉ DE PAPINEAU:—Addington, Buckingham, canton, Hartwell, Lac-Escréar, Lac-Windigo, Lochaber, Montebello, Montpellier, Mulgrave et Derry, Notre-Dame-du-Bon-Secours, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-de-la-Paix, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-du-Laus, Papineau, Papineauville, Plaisance, Portland-Ouest, Preston, Ripon, Saint-André-Avellin, Sainte-Angélique, Saint-Malachie, Saint-Rémi-d'Amherst, Saint-Sixte, Sainte-Valérie-de-Ponsonby, Suffolk, Village-de-Thurso, Vinoy.

34 municipalités — 107 écoles — 147 classes.

Le district No 6—M. l'inspecteur Arsène Brillon—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ DE LABELLE:—Bellerive, Boyer, canton, Campbell, canton, Canton-Marchand, Cantons-Unis, Chute-Victoria, Décarie, Kiamika, Labelle, canton, Labelle, village, Lac-des-Iles, Lac-Gatineau, Lac-Macaza, Lac-Saint-Paul, La Conception, La Macaza, La Minerve, La Nativité, L'Annonciation, L'Ascension, Loranger, canton, Mont-Laurier, Nominingue, village, Notre-Dame-de-Pontmain, Robertson & Pope, Saint-François-Régis, Saint-Michel-des-Cèdres, Sainte-Véronique-de-Turgeon, Val-Barrette.

COMTÉ DE MONTCALM:—Saint-Marcel.

COMTÉ DE TERREBONNE:—Brébœuf, Saint-Jovite.

32 municipalités — 107 écoles — 147 classes.

Le district No 7—M. l'inspecteur J.-A. Dupuis—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ D'ARGENTEUIL:—Carillon, village, Chatham, No 1, Chatham No 2 (diss.), Huberdeau, Lac-des-Seize-Iles, Lachute, ville, Morin (diss.), Notre-Dame-de-Montfort, Saint-Adolphe-de-Howard, Saint-André, paroisse, Saint-André, village, Sainte-Jérusalem, Sainte-Marguerite-de-Brown's Gore, Wentworth (diss.).

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES:—Canuta, Saint-Canut, No 1, Saint-Canut, No 2, Saint-Columban, Saint-Hermas, Saint-Jacques, Saint-Placide.

COMTÉ DE MONTCALM:—Saint-Donat.

COMTÉ DE TERREBONNE:—Mont-Rolland, Sainte-Adèle, paroisse, Sainte-Agathe-des-Monts, ville, Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse, Saint-Agricole, Saint-Faustin, Saint-Faustin, station, Saint-Hippolyte, Sainte-Lucie-de-Doncaster, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur, Val-David, Val-Morin, Village-de-Prévost.

36 municipalités — 103 écoles — 174 classes.

Le district No 29—M. l'inspecteur J.-Art. Girard—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ DE BAGOT:—Saint-Dominique, paroisse, Saint-Dominique, village, Sainte-Rosalie.

COMTÉ DE ROUVILLE:—Marieville, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Hilaire, paroisse, Saint-Hilaire, village, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Marie-de-Monnoir.

COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE:—Girouard, La Présentation, La Providence, village, Saint-Charles, paroisse, Saint-Charles, village, Saint-Damase, Saint-Denis, paroisse, Saint-Denis, village, Saint-Hyacinthe, cité, Saint-Hyacinthe, paroisse, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Saint-Joseph, village, Sainte-Marie-Madeleine, paroisse, Sainte-Marie-Madeleine, village, Saint-Thomas-d'Aquin.

24 municipalités — 106 écoles — 205 classes.

Le district No 30—M. l'inspecteur J.-V. Gagnon—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ DE BAGOT:—Acton-Vale, paroisse, Saint-André-d'Acton, Saint-Pie, paroisse, Saint-Pie, village.

COMTÉ DE ROUVILLE:—Canrobert, L'Ange-Gardien, Saint-Césaire, paroisse, Saint-Césaire, village, Saint-Michel-de-Rougemont, paroisse, Saint-Michel-de-Rougemont, village, Saint-Paul-d'Abbotsford.

COMTÉ DE SHEFFORD:—Cité-de-Granby, Notre-Dame-de-Granby, paroisse, Roxton Falls, canton, Roxton Falls, village, Saint-Alphonse, Sainte-Cécile-de-Milton, Sainte-Pudentienne, paroisse, Sainte-Pudentienne, village, Saint-Valérien, paroisse, Saint-Valérien, village.

21 municipalités — 113 écoles — 185 classes.

Le district No 52—M. l'inspecteur J.-A. Duval—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ DE KAMOURASKA:—Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-André, Saint-Alexandre, Saint-Athanase, Saint-Bruno-de-Woodbridge, Saint-Éleuthère, Saint-Germain, Sainte-Hélène, Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-Louis-de-Kamouraska, Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri.

Les écoles de Holliday, Lac-de-l'Est et Lefebvre feront aussi partie de ce district.

16 municipalités — 132 écoles — 161 classes.

Le district No 53—M. l'inspecteur Gérard Jean—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP:—Saint-Hubert, Saint-Pierre.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA:—Étroits-du-Lac-Long, Notre-Dame-du-Lac, Rivière-Bleue, Saint-Benoît-Abbé, Saint-Cyr, Saint-David-d'Estcourt, Saint-Dominique-du-Lac, Saint-Elzéar, Saint-Eusèbe-de-Cabano, Saint-Honoré, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Saint-Mathias-de-Cabano, Saint-Pierre-d'Estcourt, Sainte-Rose-du-Dégelé.

Les écoles de Auclair, Le-Jeune, Saint-Jean-de-la-Lande et Robinson-de-Packington feront aussi partie de ce district.

16 municipalités — 120 écoles — 151 classes.

Le district No 54—M. l'inspecteur P.-Eugène Labrecque—comprendra les municipalités scolaires suivantes:

COMTÉ DE RIMOUSKI:—Saint-Médard.

COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP:—Cité-de-Rivière-du-Loup, Ile-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Raudot, Rivière-du-Loup, paroisse, Rivière-Trois-Pistoles, Saint-Arsène, Saint-Clément, Saint-Cyprien, Saint-Éloi, Sainte-Françoise, Saint-Georges-de-Cacouna, paroisse, Saint-Georges-de-Cacouna, village, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Paul-de-la-Croix, Trois-Pistoles, No 1, village Trois-Pistoles, No 2, Trois-Pistoles, No 3.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA:—Saint-Joseph-de-Viel.

20 municipalités — 129 écoles — 204 classes.

La requête du Cercle pédagogique de la Baie-des-Sables reçoit bon accueil et un sous-comité est chargé d'étudier les moyens à prendre pour améliorer la situation des institutrices. Ce sous-comité, composé de Mgr Courchesne, de Mgr Limoges, de M. J.-P. Labarre, de M. Édouard Montpetit, de M. Hector Perrier et de M. Napoléon Brisebois, aura le pouvoir de s'adjoindre des personnes aptes à l'aider dans son travail.

La demande de la Commission des Écoles catholiques de Montréal à l'effet d'obtenir que le programme de géographie subisse certains changements et qu'un seul manuel soit en usage dans les classes de la quatrième à la huitième année est déférée, pour étude, au sous-comité chargé de l'examen des livres classiques.

Les Petites Franciscaines de Marie, du couvent de Dolbeau, ayant demandé que le Bureau central des Examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir des examens à cet endroit, voient leur requête agréée et le Lieutenant-gouverneur en conseil est prié de bien vouloir amender l'article 80 des Règlements du Comité catholique en ce sens.

Et la séance est ajournée au 26 septembre prochain, quatrième mercredi de ce mois.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire adjoint.

AVIS AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Pour la parfaite administration du fonds de pension, nous prions chaque instituteur et institutrice de transmettre au Surintendant de l'Instruction publique, Québec, les renseignements suivants:

1. Le nom au long. Si l'instituteur ou l'institutrice est marié, le nom du conjoint et la date du mariage.
2. La date de naissance. L'année et le nom des municipalités où l'instituteur ou l'institutrice a enseigné.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Avis important

Les noms de La Tuque, Buckingham et Shawinigan ont été ajoutés aux localités où le Bureau central fera subir des examens, en juin de cette année.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU FONDS DE PENSION DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Session annuelle tenue à Québec, les 6 et 7 décembre 1933

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, président; M. A.-B. Charbonneau, inspecteur d'écoles, délégué de la conférence des instituteurs catholiques-romains de Montréal; M. Nérée Tremblay, professeur à l'École normale Laval, délégué de la conférence des instituteurs catholiques-romains de Québec; M. M. C. Hopkins, principal de l'École Fairmont, M. Sinclair Laird, doyen de l'École normale du Collège Macdonald, délégués de l'Association provinciale des instituteurs protestants, et M. François-Paul Noël, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le secrétaire soumet le rapport suivant:

Quebec, le 6 décembre 1933.

Monsieur le Surintendant,

Messieurs les membres de la Commission
administrative du Fonds de pension des
fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Messieurs,

Le soussigné, secrétaire de votre commission, a l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit:

Comptes du Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, pour l'année 1932-33, indiquant le revenu et la dépense ainsi que le capital.

LE REVENU

Montant voté par la Législature (Item 43 du budget)	$ 2,000.00	
Allocation du gouvernement (S.R., 1925, ch. 133, sec. 542)	47,000.00	
Intérêts sur le capital (S.R., 1925, ch. 133, secs 541, 543 et 554)	10,258.38	
Surplus de l'ancien Fonds de pension (S.R., 1925, ch. 133, sec. 548)	6,488.00	
Retenue de 4% sur le fonds des écoles publiques (S.R., 1925, ch. 133, sec. 642)	25,000.00	
Retenue sur le traitement des instituteurs et des institutrices à même les subventions payables aux municipalités (S.R., 1925, ch. 133, secs 534, 542 et 549)	158,783.18	
Retenue sur le traitement des inspecteurs d'écoles (S.R., 1925, ch. 133, secs 534, 542 et 549)	5,467.92	
Retenue sur le traitement des professeurs des écoles normales (S.R., 1925, ch. 133, secs 534, 542 et 549)	2,400.00	
Retenue payée directement par les fonctionnaires (S.R., 1925, ch. 133, secs 534, 542 et 554)	54,808.48	
Chèques annulés	75.98	
Déficit de l'année	46,054.79	
		$ 358,336.73

LA DÉPENSE

Par les pensions	$ 345,311.46	
Par les remboursements	9,579.68	
Par les dépenses d'administration	3,445.59	
		$ 358,336.73

POUR LE COMPTE DU REVENU

Surplus des années précédentes	$ 136,439.46	
Déficit de l'année 1932-33	46,054.79	
Placé en fidéicommis dans le trésor de la province		$ 90,384.67

POUR LE COMPTE DU CAPITAL

Montant du capital le 1er juillet 1932	205,167.64	
		$ 205,167.64

Certifié:
Québec, le 30 juin 1933. (Signé) E. Vézina,
Auditeur de la Province.

FONCTIONNAIRES DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE 1933

Nom	Age	Pension annuelle
Allen, Vitaline	84	$ 160.00
Bertrand, J.-L.-Lucien	48	447.70
Bertrand, Rose-de-Lima	87	200.00
Bécotte, Marie-Louise	67	150.00
Béland, Marie-Louise	83	357.68
Beaudoin, Odwilda	43	150.00
Béland, Philomène	65	165.00
Bombardier, Sophie	66	199.02
Boulanger, M.-Émélie	65	150.00
Cameron, Eléanor	83	150.00
Chicoine, Arsinoé	72	155.00
Cormier, Léa	84	150.00
Coyn, Mary-Ellen	74	150.00
Desroches, Marie-Amanda	70	185.00
Duval, Philomène	62	160.00
Faucher, Mathilde	87	150.00
Falardeau, Marie-Anne-Parmélie	56	258.08
Fortier, Philomène	73	150.00
Hardy, Philomène	88	175.00
Houle, Zéphirine	64	165.00
Leduc, Emérentienne	59	150.00
Martin, Avis-Amanda	69	358.20
Marsan, Azéline	90	190.00
Martineau, Malvina	74	176.52
Petit, Lucina-Marie	53	269.56
Prémont, Marie-Ombéline	85	225.00
Paquet, Jean-Baptiste	77	300.00
Reid, Charles-Elbert	65	1,012.48
Robert, Marie-Lucie	84	155.00
Simons, Julia-Florence	63	180.00
Soucy, Georgiana	83	150.00
Tremblay, Marie	85	155.00
Tremblay, Prudentine	68	165.00

Nom	Age	Pension annuelle
Turcotte, Philomène	62	300.00
Turmel, Célanire	75	185.00
Vaillancourt, Olive	94	150.00
Total		$7,949.24
Nombre de pensionnaires	36	
Moyenne de leur âge	72	
Moyenne de leur pension		$220.81

Suivant vos instructions, j'ai demandé des renseignements additionnels au sujet de certains fonctionnaires qui demandaient leur pension. Le président de votre commission administrative a trouvé assez probants les renseignements obtenus et leur pension leur a été payée.

Nom	Age	Pension
Davidson, Amy Beatrice	46	$414.12
Côté, Marie-Laure	42	251.92

Les pensionnaires que vous aviez ordonné, à votre dernière session, de notifier que le paiement de leur pension serait suspendue à partir de juillet, renouvellent cette année leur demande et produisent à l'appui un certificat de leur médecin que vous avez à examiner.

AMENDEMENTS

Le lieutenant-gouverneur a sanctionné les amendements suivants votés par l'Assemblée et le Conseil législatif au cours de leur dernière session:

1o. L'article 221 de la Loi de l'Instruction publique (Statuts refondus, 1925, chapitre 133) est modifié en y ajoutant, après le paragraphe 16o, le suivant:

17o. D'exiger de toute personne laïque qui veut se livrer à l'enseignement un certificat médical satisfaisant.

2o. L'article 525 de ladite loi est modifié en y insérant, après le premier alinéa, le suivant:

"Nonobstant les dispositions de l'alinéa précédent, à compter du 13 avril 1933, tout fonctionnaire de l'enseignement primaire, du sexe féminin, marié, qui se retire de l'enseignement après vingt années de service et avant d'avoir atteint l'âge de cinquante ans, n'a droit qu'au remboursement des retenues qu'il a versées au fonds de pension, sans intérêt. Toutefois, en cas de viduité et lorsque ce fonctionnaire reprend l'enseignement, il rentre dans ses droits à la retraite pourvu qu'il remette au fonds de pension, dans les cinq ans qui suivent sa rentrée dans l'enseignement, la somme qu'il a reçue. Cette remise peut être faite en cinq paiements égaux et annuels."

3o. L'article 542 de ladite loi est modifié en en remplaçant le mot: "quatre", dans la première ligne du paragraphe 2o., par le mot: "dix".

Le tout humblement soumis,

(Signé) François-Paul Noël,
Secrétaire.

Le rapport du secrétaire est adopté.

La Commission autorise le département de l'Instruction publique à payer la pension de tous les pensionnaires âgés de plus de 56 ans qui ont renouvelé ou renouvelleront leur demande et qui ont établi ou établiront qu'ils y ont droit, et ce, pour le semestre finissant et le prochain semestre.

Elle autorise aussi pour la même période le paiement de la pension des pensionnaires âgés de moins de 56 ans qui ont en outre produit un certificat de médecin.

Cependant, la Commission croyant que la cause en vertu de laquelle certains pensionnaires ont obtenu leur pension a cessé, donne instruction à son secrétaire de leur donner immédiatement avis conformément à l'article 528 de la Loi concernant l'Instruction publique, que le paiement de leur pension sera discontinué à l'expiration d'une année à partir du mois de juillet prochain, 1934. Les certificats de médecins, produits par ces pensionnaires, à l'appui de leur demande, sont incomplets et ne déclarent pas d'une façon assez affirmative qu'ils sont incapables d'enseigner.

La Commission autorise le Surintendant à réclamer des médecins qui les ont examinés, plus de précision sur la nature et sur la gravité de leur maladie. Elle le prie de lui soumettre ces nouveaux certificats de médecins, à la prochaine session. Ces pensionnaires sont:

Nom	Age
Pélissier, Amanda	53
Therrien, Rose-Ernestine	52
Gagné, Georgiana (Mme Hector Bernier)	50
Bellefleur, Augustine (Mme Hilaire Labelle)	48
Bertrand, Victoria (Mme Joseph Théberge)	48
Davidson, Amy-B	47
Vachon, Marie-Louise	47
Maheu, Léda	47
Dubois, J.-Eulalie	47
Leclerc, Marie-Anna	47
Gaucher, Donalda (Mme Adolphe Lagacé)	46
Poirier, Imelda	46
Ducharme, Alma	46
Couillard, Marie-Corinne	46
Tremblay, M.-Cécile (Mme Z. Simard)	45
Cardin, Hectorine	45
Landry, Maria-V	45
Gagnon, Zoé (Mme F. Lagacé)	44
Houle, Marguerite	43
Dumas, Floride	43
Girard, Yvonne	43
Côté, Marie-Laure	43
Julien, Alexina	41
Gagné, Marie	41

La Commission, après avoir pris connaissance des certificats de médecins produits par les pensionnaires qui avaient été avisés que leur pension leur serait retirée après le délai d'un an, a jugé assez probants les certificats de ceux dont les noms suivent:

Nom	Age
Bouillon, Alma	53
Morin, Marie-Blanche	52
L'Abbé, Marie-Hélène	52
Duchesne, Corinne (Mme J. Pauzé)	52
Paquet, M.-Annie (Mme P.-E. Bruneau)	52
Larose, Marie-Wilda	51
Gaudreault, Hilda	50
Bisson, M.-Joséphine (Mme Achille Loubier)	50
Salter, Naomi-Adélaïde	49
Tremblay, Marie-Aglaé	49
Boutin, Marie-Joséphine	48
Sirois, Marie-Anna	47

La Commission ordonne que les pensions des pensionnaires suivants soient refusées à compter du 1er juillet 1934:

Nom	Age
Choquette, Régina	53
Mottard, Marie-Corinne	53
Rho, Lucinda (Mme Arthur Duval)	53
Trépanier, Geneviève	53
Beauvais, Elizabeth	53
Pouliot, Marie-Joséphine	53
Lacharité, Marie-Anne (Mme R. Denoncourt)	52
Hallé, Marie-Élise	52
Laurin, Marie-Eugènie	52
Bachand, Éva	52
Desgagné, Valéda	51
Flibotte, Albina	51
Nadeau, Adrienne	51
Laporte, Clara	50
Labrie, Marie-E. (Mme Michaud)	50
Dorion, Louis-Philippe	50
Couture, Mirza (Mme A. Verville)	50
Côté, Marie-Rose-Anna	50
Mineault, Marie-Clotilde	49
Béliveau, Marie-Anna	49
Wehr, Mary Jane	49
St-Laurent, Marie-Anna	48
Oliver, Ellen Agnes	48
Faucher, Marie-Anne	48
Provencal, Marie-Louise	47
Paradis, Régina-Flora	45
Dow, Grace	44
Bérubé, Jeanne	44
Carreau, Blanche	44
Dubé, Marie-Anna	43
Beaudoin, Maria-Angélina	43
Fournier, Marie-Éva	42
Pelletier, Marie-Louise (Mme L. Blanchet)	39

La Commission, après avoir pris connaissance du certificat de médecin produit par Mlle Albertine Julien, a jugé assez probant ce certificat et la pension doit lui être payée.

La Commission ne croit pas devoir revenir sur la décision prise l'an dernier concernant la pension des personnes dont les noms suivent, et ordonne que le paiement de leur pension soit discontinué à compter du 1er juillet 1933.

Nom	Age
Bérubé, Julianne	51
Morin, Naura (Mme H. Ledoux)	48
Nellis, Agnes	48
Boudreau, Marie-Alma (Mme Daoust)	47
Bergeron, Rebecca	44
Frenette, Marie-Anne	40

La Commission, après avoir examiné les demandes des fonctionnaires qui ont abandonné l'enseignement pour cause de santé ou de vieillesse, leurs états de service et les certificats produits, accorde les pensions suivantes:

NOUVELLES PENSIONS ACCORDÉES

Fonctionnaires âgés de 56 ans et plus.

Nom	Age	Pension annuelle
Stephens, Mary	75	175.24
Morgan, Élizabeth	72	651.56
Chalk, Walter	72	1,200.00
Guévremont, Victor-E.	70	842.88
McCaughran, Sarah (Mme R. Scannell)	69	515.98
Fontaine, Marie-Claire	68	385.34
Fournier, M.-Louise (Mme J.-P. Gagné)	67	409.14
Tellier, Méralda	67	258.76
Ferland, Télesphore	65	740.60
Moore, Lévi	65	1,200.00
Mitchell, Susan	65	1,037.76
McCullen, Margaret	64	1,054.20
Dubreuil, Rose-de-Lima (Mme F. Beaudin)	64	150.00
Parmelie, Jennie M. (Mme A. W. Watson)	63	658.62
Sutherland, Jessie (Mme George White)	63	341.00
Washer, Martha-Jane	63	702.10
Woodside, Charlotte W	62	1,200.00
Picard, Marie-Albina	61	269.94
Cunningham, Henrietta Maria	60	1,200.00
MacFarlane, Agnes	60	1,200.00
Douglas, Clara-Louise	60	1,173.90
Lacombe, Marie-Rose-Azélie	60	537.60
Patterson, Elizabeth	60	928.54
Hodgson, Ellen Eliza	60	539.22
Brittain, Isabel G	60	1,200.00
Mountain, Bertha Walker	59	334.60
Greenlay, Mary M. (Mme S. A. Gardner)	59	300.00
Goulet, Achille	59	1,120.30
Beattie, Mary-Ann	59	304.92
Jourdain, Marie-Lucinda	59	448.04
Gagné, A.-Anne (Mme Napoléon Gagné)	58	187.06
Reith, Thomas B	58	1,200.00
Leblanc, Lucie (Mme J.-C. Miousse)	57	297.56
Guay, Marie-Léa-Yvonne	57	632.44
Picard, Marie-Anne-Elmire	57	217.20
Ward, Sara-Arabella	56	176.76
Magaveny, Charlotte Ann	56	439.88
Short, Gertrude Mabel	56	929.24
Brodie, Margaret	56	1,200.00
McDougall, Mary F	56	1,200.00
Maither, M. Jane (Mme George H. Walcot)	56	1,200.00
Jolibois, Marie-A. (Mme Talbot)	56	300.00
Total		$29,060.38

Fonctionnaires âgés de moins de 56 ans.

Nom	Age	Pension annuelle
Buck, Emily Frances	54	1,163.04
Garneau, Blanche	53	398.64
Lebel, Yvonne	52	427.42
Martin, Marie-Alice	51	468.06
Boudreau, Gertrude-Jane	50	886.52
Larochelle, Marie-Victoria	50	150.00
Boulet, Anais	49	356.12
Dumas, Célina	49	300.00
Cliff, Ethel G.	48	673.44
Sambault, Marie-Anne	48	300.00
Caron, Marie-Imelda	48	431.16
Paul, Flora-Helen	48	417.96
Sicard, Bernadette	48	175.64
Tétreault, Henriette	47	292.90
Gamache, Laura-Geraldine	47	187.42
Lalanne, Rose-Amanda	47	304.88
Leclerc, Marie-Jeanne	42	291.52
Savignac, Blanche-Ildéa	42	218.16
Martineau, Marie-Louise	38	208.64
Total		7,651.52
Reporté		29,060.38
Grand total		36,711.90
Nombre de pensionnaires	61	
Moyenne de leur âge	57	
Moyenne de leur pension		$ 601.83

Les fonctionnaires suivants ne commenceront à toucher leur pension qu'à l'âge de 56 ans:

Nom	Age	Pension annuelle
Quimper, Marie Élizabeth	54	$ 199.24
Grandmaison, Wilhelmine	54	150.00
Fortin, Caroline	54	170.00
Marleau, Marie-Eugénie	54	300.00
Lomer, Elfreda-Élise	54	481.12
Beaulieu, Marie-E.-V.	53	206.14
Bessette, Angélina	52	251.00

Mademoiselle Amélia Martineau touchera sa pension lorsque son état de service sera complété.

Mesdemoiselles Héléna Morin et Maria Charron devront produire des certificats médicaux de spécialistes.

Sont refusées les demandes de Mlles Marie-Emma Coutu, Marie-Louise Belzile, Marie D'Auteuil, Marie-Alma Sincerny, Emina Martel, Marie-Anna Délisle, Marie-Anne Bérubé, (Mme Adjutor Fontaine), Marie-Anne Samson, Diana Beaudoin, Rose-Amanda Soucy, Maria-Régina

Lafleur, Marie-Hedwidge Ducasse, Malvina Lebeau, Laura Filion, Marie-Anne Boisvert, Armélie Thibault.

Demandes de remboursements de retenues accordées.

Nom	Age	Retenues
Russell, George Frederick	73	$ 909.01
Caron, Marie-Philomène	44	80.16
Roy, M.-Élise (Mme Jos.-Oscar Roy)	44	81.86
Rhéaume, Adélia (Mme A. Larochelle)	42	101.24
Dumont, Mathilda-R. (Mme L. Fontaine)	42	148.69
Demers, M.-A.-Éva (Mme A. Lapointe)	41	362.86
Lebrun, Clémentaine (Mme Gilles Anctil)	40	39.20
Paquin, Alice (Mme Georges Hardy)	38	97.24
Barry, Sarah Jane	36	122.75
Total		$1,943.01

Celles des fonctionnaires suivants sont rejetées: Mme L.-O. Dessert, née Rose-Anna Ricard, Mme R. Larochelle, née Marie-Alice Thériault, Marie-Alice Lavoie, Hélène Turcotte, Élodie De Foy, Mme John English, née Philomène Boulet, Rachel Villeneuve, Mme Stanislas Barbe, née Marie-Louise Panneton, Marie-Lorette Frapier, Berthe-Anna Dupuis, Irène Hivon, Mme E. Bouin, née Alice-Cécile Lecours.

CAS PARTICULIERS

Dossier 1030-P.—Mlle Almézine Charland soumet un nouveau certificat de médecin à l'appui de sa demande de pension qui avait été rejetée l'an dernier. Demande de nouveau rejetée.

Dossier 3416-P.—Mlle Aurélie Giguère, soumet un nouveau certificat de médecin à l'appui de sa demande de pension qui avait été rejetée l'an dernier. Demande de nouveau refusée.

Dossier 2209-P.—Mlle Rose-Alba Joly soumet de nouveaux certificats médicaux à l'appui de sa demande de pension rejetée l'an dernier. Demande de nouveau refusée.

Dossier 3259-P.—Mlle Marie-Louise Leclerc soumet de nouveaux certificats médicaux à l'appui de sa demande de pension rejetée l'an dernier. Demande de nouveau rejetée.

Dossier 3414-P.—Mlle Maria Bergeron soumet de nouveaux certificats médicaux à l'appui de sa demande de pension. Demande de nouveau rejetée.

Dossier 1432-P.—Mlle Annie Duval soumet un nouveau certificat de médecin à l'appui de sa demande de pension qui avait été rejetée l'an dernier. Ce certificat étant jugé assez probant, sa pension lui est accordée.

Dossier 3381-P.—Mlle Albertine Carrières soumet un nouveau certificat médical à l'appui de sa demande de pension qui avait été rejetée l'an dernier. Ce certificat étant jugé assez probant, sa pension lui est accordée.

Dossier 2284-P.—Mlle Flora Messier soumet un certificat médical additionnel à l'appui de sa demande de pension. Ce certificat étant jugé assez probant, sa pension lui est accordée.

Dossier 2925-P.—Mlle Alice-A. Boudreau soumet un nouveau certificat médical à l'appui de sa demande de pension qui avait été rejetée l'an dernier. Ce certificat étant jugé assez probant, sa pension lui est accordée.

Dossier 3054-P.—Mlle Albertine Bougie soumet un certificat médical additionnel à l'appui de sa demande de pension. Demande de pension rejetée.

Dossier 960-P.—Mlle Amanda Houle soumet un nouveau certificat médical à l'appui de sa demande de pension refusée en 1931 et l'an dernier. Demande de nouveau rejetée définitivement.

Dossier 3388-P.—Mlle Maria Armstrong soumet un certificat médical à l'appui de sa demande de pension. La Commission administrative accorde la pension payable à 56 ans.

Dossier 2721-P.—Mme Joseph Gendron (née Dorilla Carbonneau), pensionnaire de 1927 à 1931. Avisée trois fois que sa pension serait suspendue, produit un nouveau certificat médical. Demande de nouveau refusée définitivement.

Dossier 1918-P.—Mme Alphonse Chabot (née Philippine Mercier), pensionnaire, avisée trois fois que sa pension serait suspendue, produit un nouveau certificat médical. Demande de nouveau refusée définitivement.

Dossier 3417-P.—Mlle Armande Rondeau, produit un nouveau certificat de médecin à l'appui de sa demande de remboursement. Ce certificat étant jugé assez probant, le remboursement lui est accordé.

Dossier 3410-P.—Mlle Bernadette Gagné, produit un nouveau certificat de médecin à l'appui de sa demande de remboursement. Ce certificat étant jugé assez probant, le remboursement lui est accordé.

Dossier 3510-P.—Mlle Denyse Morisset demande permission de payer les retenues pour les années de classe indépendante. Demande refusée.

Dossier 1475-P.—Mlle Marie E. McLean fait une demande de pension, mais n'a pas enseigné depuis 1905. Demande refusée. Cette personne devra enseigner deux années, si elle désire obtenir une pension.

Dossier 2167-P.—Mlle Anne-Marie Désilets désire faire compter deux années pendant lesquelles elle a enseigné comme suppléante. Vu le règlement adopté par la Commission administrative concernant les institutrices suppléantes, Mlle Désilets pourra faire compter ces années, si elle prouve avoir enseigné 120 jours durant l'année scolaire.

Dossier 2630-P.—Mlle Pearl Anderson désire payer pour des années comme suppléante. Même décision que la précédente.

Dossier 3252-P.—Monsieur Louis-Philippe Paré, remplissant une fonction au département des Statistiques de la Commission scolaire catholique de Montréal, désire continuer à payer la retenue pour bénéficier du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire. La Commission administrative est d'opinion que Monsieur Paré ne peut être considéré comme fonctionnaire de l'enseignement primaire, ne prenant aucune part à l'enseignement, et, par conséquent, on ne peut accepter le paiement de la retenue.

Dossier 3539-P.—Monsieur René Guénette se trouve dans les mêmes conditions que Monsieur Paré. Même décision.

Monsieur M. C. Hopkins propose, secondé par Monsieur Nérée Tremblay, et il est unanimement résolu que la Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire inscrive dans le procès-verbal de ses délibérations, les profonds regrets que lui cause la mort de Monsieur John Ahern qui a été, pendant de nombreuses années, un membre dévoué de cette commission, qu'elle désire exprimer à la famille de Monsieur Ahern, à l'occasion de ce deuil cruel, ses sympathies les plus sincères.

La Commission administrative prie Monsieur J.-C. Miller, inspecteur général des écoles primaires, d'insister auprès des inspecteurs d'écoles pour que l'amendement adopté à la dernière session de la Législature, faisant un devoir aux commissaires d'écoles d'exiger un certificat médical satisfaisant de toute personne laïque qui veut se livrer à l'enseignement, soit observé rigoureusement.

La Commission administrative, à l'unanimité de ses membres, prie l'honorable Secrétaire de la Province de bien vouloir amender l'article 525 de la Loi des l'Instruction publique en remplaçant dans le second paragraphe le nombre cinquante par le nombre cinquante-six.

Monsieur A.-B. Charbonneau propose, secondé par Monsieur Sinclair Laird, et il est unanimement résolu:

Advenant le cas où une promotion surviendrait dans la branche de la comptabilité du département de l'Instruction publique, la Commission recommande fortement à l'attention du département les services antérieurs de Monsieur Paul-E. Delâge, son assistant-secrétaire actuel.

Monsieur A.-B. Charbonneau propose, secondé par Monsieur Sinclair Laird, et il est résolu que des remerciements soient offerts au Secrétaire et à l'assistant-secrétaire pour l'organisation parfaite que les membres de la Commission constatent dans la tenue des livres, dossiers et autres documents de la Commission.

Monsieur M. C. Hopkins propose, secondé par Monsieur A.-B. Charbonneau, et il est unanimement résolu qu'une somme de deux cents dollars soit payée à Monsieur François-Paul Noël, comme salaire additionnel pour les dépenses contingentes du fonds de pension faites pendant l'année 1932-33, et cela sans préjudice à son salaire initial.

Et la session est close.

CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

FRANÇOIS-PAUL NOËL,
Secrétaire.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Examens de juin 1935

PÉDAGOGIE

BREVET ÉLÉMENTAIRE: Voir le programme des écoles normales, aux pages 251 et 254 des *Règlements du Comité catholique*, et aussi voir dans les mêmes *Règlements*, de la page 77 à la page 104, les chapitres: "Organisation pédagogique des écoles", et "Organisation disciplinaire des écoles".

BREVET SUPÉRIEUR: Voir le programme des écoles normales, aux pages 257 et 258 des *Règlements du Comité catholique*, et voir aussi dans les mêmes *Règlements* de la page 77 à la page 104, les deux chapitres: "Organisation pédagogique des écoles", et "Organisation disciplinaire des écoles."

Manuels à consulter: En plus des *Règlements du Comité catholique, Pédagogie* de Mgr Ross. Pour les aspirants et aspirantes de langue anglaise: *Elements of Pedagogy*, by the Brothers of Christian Schools, and *School Regulations of the Catholic Committee*, page 55 to page 83.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

Brevet supérieur: I. Pour les aspirants et les aspirantes de langue française: *a.* les chapitre VI et VII du "Dix-neuvième siècle", dans l'*Histoire de la Pédagogie* de L. Riboulet, de la page 476 à 551. En voici les détails: Chapitre VI: La pédagogie catholique: Overberg, le P. Girard, Maine de Biran, Jacotot, Lacordaire, Mgr Dupanloup, dom Bosco, Lambruschini, Tommasseo, Rosmini, Rayneri; le Vén. Champagnat, le Vén. J.-M. de Lamemais, le P. Chaminade, le P. Querbes, le P. Dechayes et les Frères de Saint-Gabriel, le P. Coindre et les Frères du Sacré-Cœur, les Frères de Sainte-Croix, dom Fréchard et les Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy, le P. Monfat, Otto Willmann.

Chapitre VII: L'éducation des filles au XIX^{e} siècle: 1°. *Les écrivains pédagogiques:* Mme Campan, Mme de Rémusat, Miss Hamilton, Miss Edgeworth, Mme de Genlis, Mme Guizot, Mme Necker de Saussure, Mgr Dupanloup; 2° *Les religieuses enseignantes:* la Bienheureuse Julie Billiart, sainte Madeleine-Sophie Barat, Mme Janet Erskine Stuart.

b. L'instruction publique dans la Province de Québec. Détails: l'Instruction en France avant la Révolution; l'Instruction publique sous la domination française: les écoles de filles, les écoles de garçons; l'Instruction publique sous la domination anglaise: au lendemain de 1760; 1763 à 1791; 1791 à 1824; 1824 à 1846; 1846 à 1875; 1875 à 1931. Voir "l'Instruction publique dans la Province de Québec," par C.-J. Magnan, de la page 7 à la page 19.

11.—For english applicants

Development of Modern School Systems: General Causes of State Activity:
Germany: Prussian Influence—Central Administration—Secondary School, Gymnasium—Elementary School, Volksschule—Features of System.
France: Popular Education before the Revolution—Present System—Elementary Schools—Secondary Schools—Universities—Features of System.
Spain: Control by Local Authorities—Private Schools—Secondary and higher Schools.
England: Religious Societies—Compulsory Attendance—Act of 1902—Higher Schools and Universities.
The United States: Colonial Period—Types of Schools—Horace Mann—Henry Barnard—High Schools—Colleges and Universities—The Catholic School System—Laws of Provincial Council—Third Plenary Council of Baltimore—Organisation of Catholic Schools.
Summary of Modern Education: "History of Education," by Patrick J. McCormick—The Catholic Education Press, Washington, D.C.

LITTÉRATURE

Textes à étudier

BREVET ÉLÉMENTAIRE:—*Lectures littéraires* des Frères de l'Instruction chrétienne:
Narration: —Le dernier moine de Saint-Aubin.—Louis Veuillot, page 20.
Fable:—Le gland et la citrouille.—LaFontaine, page 135.
Description:—L'hiver au Lac Saint-Jean.—Louis Hémon, page 271.
Portrait:—Fénelon.—Saint-Simon,—page 361.
Lettre:—Mme de Sévigné à M. de Coulanges.—page 412.
Histoire:—La renaissance du peuple acadien.—Mgr Paquet, page 200.
Sermon:—La médisance.—Bourdaloue, page 639.
Poésie lyrique:—Mes vieux pins.—P. Lemay, page 483.
Sonnet:—A ma mère.—Théodore de Banville, page 684.
Discours:—La langue française à la Chambre de 1792.—F.-X. Garneau, page 680.

BREVET SUPÉRIEUR:—*Lectures littéraires* des Frères de l'Inst. chrétienne:
Narration:—Les disciples d'Emmaüs.—François Coppée, page 81.
Fable:—Le loup et le chien.—LaFontaine, page 126.
Description:—Une nuit au Niagara.—Chateaubriand, page 218.
Portrait:—Cartier.—A. De Celles, page 384.
Histoire:—Bataille de Carillon.—Chapais, page 185.
Lettre:—Louis Veuillot à sa sœur.—page 421.
Poésie lyrique.—Sur une tombe.—Victor Hugo, page 485.
Poésie comique:—Le Misanthrope.—Molière, page 553.
Oraison funèbre:—Péroraison de l'oraison funèbre de Condé.—Bossuet, page 628.
Conférence:—Jésus-Christ, roi des cœurs.—Lacordaire, page 644.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Brevet élémentaire

Économie domestique (Voir le manuel l'*Économie Domestique*, VII[e] et VIII[e] années, des Sœurs de la C. N.-D.). N'étudier que ce qui est énuméré ci-après:

Chapitre premier:—Composition de la maison.—Ce qu'est la maison pour la famille.—Emplacement: ce qu'il faut éviter.—Orientation; comment la régler.—Distribution intérieure des pièces de la maison; exposition et dimensions des principales pièces.—Ameublement.—Principes dont il faut s'inspirer dans l'achat des meubles.—Arrangement des meubles.

Chapitre deuxième.—Les pièces de la maison.—Arrangement de la chambre à coucher.—La literie.—Son entretien.—L'armoire à linge.—La garde-robe.—Ornementation.—Exercice appliqué: L'entretien de la chambre à coucher.—La cuisine: notes caractéristiques.—Exercice appliqué: L'entretien de la cuisine—Bonne tenue de la salle à manger.—Exercice appliqué: Entretien de la salle à manger.

Chapitre quatrième: L'air.—Définition.- Composition de l'air; oxigène, azote, gaz carbonique, vapeur d'eau.—Impuretés de l'air.—Rôle de l'air.—Enumérer les causes de viciation de l'air.—Ventilation.—Modes de ventilation.—Applications à l'hygiène.

Chapitre cinquième:—L'eau.—Composition de l'eau: gaz, matières minérales, matières organiques.—Eau potable.—Provenance de l'eau: eau de pluie, eau de source, eau de puits, eau de rivières.—Effets pernicieux des eaux impures.—Avantages du filtrage.—Eau distillée.—Eau minérale, eau thermale.

Chapitre huitième:—Le linge.—Catégories de linge; utilité; nécessité.—Le tssu; tissus pour lingerie; valeur hygiénique et achat des tissus.—Le raccommodage; quand il convient de le faire; modes de raccommodage et manière d'utiliser le vieux linge.

Chapitre neuvième:—Nettoiement du linge.—Avantages du blanchissage fait chez-soi.—Principales opérations d'un lavage de famille pour linge blanc et tissus imprimés.—Objets et outillage.—De l'empesage: différents procédés d'empesage.

Tracé et Coupe des vêtements: Transformation du corsage en combinaison, robe de maison ou costume-marin.

Confection: Couper, assembler et confectionner une combinaison ou un costume-marin.

Art culinaire: VII[e] année: Principes constitutifs, valeur alimentaire, digestibilité et règles de cuisson concernant: les boissons, le lait, les œufs, les céréales, les légumes, les bouillons, soupes et potages, le pot-au-feu et les sauces.

Brevet supérieur

Économie domestique (Voir la manuel l'*Économie Domestique*, VII[e] et VIII[e] années, des Sœurs de la C. N.-D.). N'étudier que ce qui est énuméré ci-après:

Chapitre sixième: La chaleur.—Effets de la chaleur.—Température d'un corps.—Etat normal.—Définition du thermomètre.—Différents usages des thermomètres.—Échange de chaleur; calorie. Propagation de la chaleur.—Corps conducteurs: bons conducteurs, mauvais conducteurs.

Rayonnement: Définition.—Intensité du rayonnement.—Absorption de la chaleur.—Les corps et la chaleur.—Sources de chaleur.

Combustion:—Définition.—Combustion vive, combustion lente.—Tirage.—Conditions d'un bon tirage.

Combustibles: ce qu'ils sont.—Charbons naturels.—Charbons artificiels.—Combustibles végétaux: variétés.—Choix d'un combustible.—Approvisionnements de combustible.

Appareils de chauffage: conditions générales.—Divisions générales.—Avantages du chauffage central.—Précautions à prendre.

Chapitre septième:—Lumière.—Définition.—Sources de la lumière.—Les corps et la lumière. —Intensité de la lumière.—Diffusion, réflexion, absorption.—Lumière blanche.—Décomposition.—Influence ou effets de la lumière. Règles d'hygiène oculaire.—Conditions hygiéniques de la lumière artificielle.—Modes d'éclairage.—Applications à l'hygiène: principes de distribution de l'éclairage artificiel.

Chapitre dixième:—Les vêtements.—Rôle des vêtements; ce qu'il faut connaître du vêtement; matières vestimentaires et conductibilité du calorique; texture des étoffes; couleur des vêtements.—Forme des habits; des chaussures; des sous-vêtements; vêtements de nuit.—Soins journaliers: rangement des vêtements d'été; rangement des vêtements d'hiver.

Tracé et Coupe des vêtements: transformation du corsage en peignoir et en robe soignée.

Confection:—Couper, assembler et confectionner une robe de maison ou une robe soignée.

Cuisine raisonnée:—VIII^{e} année. Principes constitutifs: valeur alimentaire, digestibilité et règles de cuisine concernant: les viandes, les sauces, le poisson, la pâtisserie et les fruits.

English Section

The English section, both for Elementary Diploma and Superior Diploma, will find all that is necessary for Domestic Science and Cooking in the two volumes of Science and Arts of Home Life. The Method of Cutting has been altered to facilitate the use of inches, and leaves will be ready for printing very shortly.

For the four chapters on Air, Light, Water and Heat, they may consult Civic Science in the Home, by Hunter and Whitman; or, General Science, by Bertha M. Clark, Ph. D. Both are printed by the American Book Company.

L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE

Mademoiselle Ada Kelly est décorée

Samedi, le 14 avril 1934, l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, a remis à Mlle Ada Kelly, professeur de dessin dans plusieurs écoles de Montréal, la médaille et le diplôme du Mérite Scolaire, deuxième degré. La cérémonie de la remise de la décoration eut lieu à l'Académie Marchand, en présence de M. Victor Doré, président de la Commission scolaire catholique de Montréal, de M. A.-C. Miller, assistant-directeur, de M. J.-B. Lagagé, directeur du dessin, de Mlle H. Grenier, directrice de l'Académie, et de plusieurs autres membres du personnel enseignant.

RÉCENTS AMENDEMENTS A LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans une circulaire en date du 20 avril 1934, l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, a communiqué aux secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires les amendements apportés à la loi de l'Instruction publique lors de la dernière session de la Législature:

Bientôt je vous ferai parvenir, dit le Surintendant, un fascicule dans lequel seront publiés les amendements à la Loi scolaire qui ont été adoptés au cours de la récente législature provinciale.

Je désire cependant vous faire connaître, dès aujourd'hui, les modifications suivantes apportées à la Loi de l'Instruction publique:

1.—La Loi de l'Instruction publique (Statuts refondus, 1925, chapitre 133), est modifiée en y ajoutant après l'article 19, le suivant:

"19*a*. Aucune personne, sauf les ministres du culte et les membres d'une corporation instituée pour fins d'enseignement, ne peut ouvrir ou diriger une école indépendante ou privée sans avoir au préalable produit une déclaration à cet effet au surintendant. Si subséquemment une plainte est faite au sujet de cette école, le surintendant peut faire enquête et soumettre à ce sujet un rapport au conseil de l'Instruction publique".

2.—L'article 208 de ladite Loi est modifié en remplaçant les mots: "qui doit rester", dans la neuvième ligne du premier alinéa, par les mots: "qui doit être choisi parmi eux et rester".

3.—L'article 397 de ladite loi est modifié en y ajoutant l'alinéa suivant:
"Il n'est pas au pouvoir de la commission scolaire de faire remise de ces intérêts".

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

INSTITUT PÉDAGOGIQUE C. N.-D.

Compte rendu de l'année académique 1932-33

(Suite et fin) (1)

Deuxième cours d'extension ou cours de vacances

La première session, celle des religieuses, se tient au mois de juillet; celle des institutrices laïques au mois d'août.

Cent quarante religieuses et cent trente-cinq institutrices de langue française s'y sont inscrites.

Le programme de ces cours conduit au certificat de compétence et au brevet supérieur de l'Institut.

Ce qu'exige le programme du certificat:

a) Etre munie du brevet supérieur de l'école normale ou du Bureau central;
b) Avoir enseigné au moins deux ans;
c) Assister aux cours d'été trois ans;
d) Présenter trois compositions sur des sujets pédagogiques et une quatrième à l'examen écrit;
e) Subir des examens sur la méthodologie de la religion, du français, de l'histoire nationale, de la géographie et de l'arithmétique, d'après les règlements du Comité catholique;
f) Présenter dix préparations de classe;
g) Présenter aussi à la direction de l'Institut la note d'enseignement pratique allouée par la directrice générale de sa congrégation, s'il s'agit d'une religieuse, et par Messieurs les inspecteurs ou visiteurs, s'il s'agit d'une institutrice laïque.

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mai 1934.

Dix religieuses et dix institutrices laïques ayant complété la série des examens reçoivent ce soir le certificat de compétence pédagogique:

Sœurs de la Providence:—*Grande distinction:* Sœurs Iphigénia, Sœur Bernadette de Jésus.
Sœurs Grises de la Croix:—*Grande distinction:* Sœur Saint-Adolphe, Sœur Marie Silvio, Sœur Marie du Sacré-Cœur.
Sœur de l'Assomption de la Sainte Vierge:—*Grande distinction:* Sœur Thérèse de l'Eucharistie, Sœur Claire du Sacré-Cœur, Sœur Claude de la Colombière.
Sœur de Jésus Marie, Sillery:—*Grande distinction:* Mère Marie de Sainte Marguerite de Cortone.
Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Chicoutimi:—*Grande distinction:* Sœur Saint-Jean-Baptiste.
Mesdemoiselles:—(*Grande distinction):* Alma Scott, Laurette Reid, Lucille Soucy, Thérèse Beauregard, Juliette Massicotte, Ethel Derome, Thérèse l'Heureux, Gérardine Bornais, Irène Surprenant. *Distinction:* Marthe Voyer.

Mesdemoiselles Massicotte et l'Heureux qui ont conservé toutes deux cent pour cent, dans les concours de vacances, reçoivent chacune un prix.

Le diplôme de pédagogie de l'Institut exige les conditions que voici:

a) Posséder le brevet supérieur des écoles normales ou du Bureau central;

b) Avoir enseigné trois ans;

c) Etre munie du certificat de compétence pédagogique ou du brevet supplémentaire des écoles normales ou avoir subi les examens de l'une ou l'autre section du baccalauréat classique;

d) Assister aux cours d'été au moins un an;

e) Écrire un mémoire sur un sujet pédagogique, avec soutenance publique à l'Institut;

f) Expliquer à l'examen écrit un extrait d'auteur pédagogique. Si l'aspirante au diplôme supérieur n'a pas subi l'examen de la section philosophie-sciences du baccalauréat, elle devra aussi subir des examens de philosophie, de physique, de chimie, de sciences naturelles, d'algèbre et de géométrie, d'après les programmes du cours régulier fermé.

Ce diplôme nous allons le décerner une première fois à sept de nos chères institutrices laïques qui ont suivi pendant sept années consécutives les cours d'été et ont travaillé avec un zèle et une constance dignes d'admiration. Ce sont:

Mesdemoiselles:—(*Grande distinction):* Nellie Marchand, Hortense Boulais, Marie-Reine Baril, Alexandrine Baril, Bernadette Vézina, Marie-Alice Lalonde. *Distinction:* Émilienne Ruel.

Mademoiselle Nellie Marchand, qui a conservé pendant six ans sur sept le plus haut nombre de points dans les examens de chaque année, reçoit la médaille de Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique.

Mademoiselle Marie-Reine Baril, ayant conservé cette année le plus haut nombre de points aux examens de la section des diplômes, reçoit aussi une médaille de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique.

COURS DES ARTS DU DESSIN

C'est à l'honorable secrétaire de la Province que les religieuses des communautés enseignantes doivent l'avantage de suivre des cours soit à l'école des Beaux-Arts, soit à l'Institut pédagogique.

Depuis dix ans, le distingué directeur de l'École, M. Charles Maillard, et l'un de ses excellents professeurs, M. Henri Charpentier, nous font profiter de leurs leçons.

Quatre religieuses diplômées des Beaux-Arts, avec aides réunissent chaque samedi, à l'École des Arts et Métiers et à l'Institut pédagogique, 300 titulaires des classes de la ville qui ont voulu répondre à leur appel.

Sœur Marie-Alain, des Sœurs de Sainte-Anne, reçoit aujourd'hui le diplôme de l'école des Beaux-Arts que lui a décerné Monsieur le directeur Maillard.

ÉCOLE NORMALE DE MUSIQUE

Une cinquantaine de religieuses en suivent les cours, sous la direction de M. Claude Champagne pour la composition, l'harmonie et le solfège; M. Robert Schmitz et son assistante Mademoiselle Cassell, pour le piano; M. Maurice Onderet, pour le violon; M. Jean Riddez, pour le chant.

Le brevet d'enseignement, section du piano, est décerné à:

Sœur Sainte-Anna-Marie, *avec grande distinction;* Sœur Sainte-Aglaé, *avec distinction;* Sœur Sainte-Marie-Mathilde, *avec distinction.*

Diplôme d'enseignement, section du chant grégorien:

Grande distinction: Sœur Saint-Anicet, C.N.D., Sœur Marie-Claire de l'Eucharistie, Petite Franciscaine de Marie, Sœur Germain-Marie, Petite Franciscaine de Marie, Sœur Marie de Sainte-Rose de la Trinité, Sœur de Sainte-Croix, Sœur Sainte-Marie Albéric, C.N.D.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS
(3701, de Bullion)

Le premier diplôme de cette École est décerné aujourd'hui pour l'enseignement ménager à:

Mademoiselle Yvonne Beaudet, avec *grande distinction.*

ÉCOLE D'ACTION SOCIALE

C'est à l'honorable secrétaire de la Province que nous en devons la fondation, et à Mère Marie Gérin-Lajoie, le programme.

Les cours se donnent chaque samedi de deux heures à cinq. Les professeurs en sont, cette année: Monsieur Edouard Montpetit, les révérends pères Fontaine et Dubois, de la Société de Jésus, Monsieur Henri Gérin, Madame Gérin-Lajoie, Monsieur Arthur Saint-Pierre, Monsieur le docteur Beaudoin, Monsieur l'abbé Lionel Groulx, Monsieur le docteur Barbeau, Monsieur Valmore Gratton, Mademoiselle Claire Daveluy et Mère Marie Gérin-Lajoie.

BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

Les trois diplômes supérieurs de pédagogie qui ont été distribués aujourd'hui: celui du cours régulier fermé—celui des cours du samedi—celui des cours de vacances sont *équivalents*, pour l'obtention du *baccalauréat en pédagogie* qui résulte de l'union du baccalauréat ès-arts et de *l'un* des trois diplômes que nous avons mentionnés.

Reçoivent aujourd'hui ce grade:

Avec grande distinction: Sœur Marie de Sainte-Germaine-de-France, des Sœurs de Sainte-Croix.. Avec *distinction:* Sœur Marie Saint-Henri, de la Présentation de Marie, Sœur Marie-Claire de l'Eucharistie, des Sœurs de la Présentation de Marie.

LICENCE EN PÉDAGOGIE

Le programme est celui de l'École de pédagogie et de psychologie appliquée de l'Université de Louvain.

Il se divise en matières universitaires et en matières de l'Institut.

Les examens universitaires sont oraux et écrits et sont corrigés sur 40 points; les autres, écrits seulement, sont corrigés sur 10 points.

Les matières de l'Institut comprennent:

La méthodologie de la religion; la psychologie appliquée à l'éducation; la psychiatrie et l'enfance anormale; les questions spéciales d'éducation; l'étude des auteurs pédagogiques; les tests mentaux; la statistique; la littérature anglaise.

Les matières universitaires ont pour professeurs:

En psychologie pédagogique: Monsieur l'abbé J.-O. Maurice; en psychologie expérimentale: Monsieur l'abbé Jeanjean; en philosophie rationnelle: Monsieur l'abbé Lucien Pineault; en biologie: Monsieur L.-J. Dalbis; en littérature française: Monsieur Henri Dombrowski.

Les examens ont été subis et les études ont duré trois ans.

Reçoivent aujourd'hui le grade de licencié en pédagogie:

Grande distinction: Sœur Sainte-Madeleine-du-Sacré-Cœur, C.N.D., Sœur Marie Wilfrida, des Sœurs de Sainte-Anne, Sœur Marie de Bon-Secours, des Sœurs de Sainte-Anne, Sœur Saint-Ladislas, des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Sœur Marie de Sainte-Flore d'Auvergne, des Sœurs de Sainte-Croix, Sœur Marie Jean du Cénacle, des Sœurs des SS. NN. de J. et de M., Sœur Saint Stanislas de Jésus, C.N.D., *Avec distinction:* Sœur Marie-Marcellina, des Sœurs des SS. NN. de J. et de M., Sœur Jean de Marie, des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Monsieur Démétrius Gadoury: *Grande distinction.*

Monsieur Paul Barry.

MONSEIGNEUR,—Notre cœur se refuse à laisser cette fête sans rappeler une dernière fois le souvenir d'une religieuse qui nous fut profondément chère et qui a rendu les plus grands services à la cause de la pédagogie: Mère Marie-Élise, directrice générale des études chez les Sœurs de Sainte-Anne. Du séjour de la paix et de la lumière, qu'elle entende nos vœux pour Monseigneur le chancellier et pour vous, Monseigneur le recteur, dont les bontés envers nous ne se comptent plus. Tous et toutes nous vous remercions des exemples de force morale, d'héroïsme plutôt, que vous nous donnez, alors que tant de courages se seraient lassés! Nous devançons le jugement de la postérité qui bénira votre nom et vous rendra grâce d'avoir eu confiance jusqu'au bout. Unis dans une même pensée et une même prière, nous demandons au Père de tout don parfait de vous accorder, pendant l'année qui commencera bientôt, la réalisation de vos espoirs, pour la gloire de Dieu, le bien des âmes et l'honneur de la patrie canadienne.

L'Institut Pédagogique de la C. N.-D., *Montréal.*

CONCOURS LITTÉRAIRE

Physionomie de la Province

La Commission de Refrancisation de Québec, désirant faire mieux connaître la physionomie de notre province et, plus particulièrement, voulant savoir les causes qui brisent le cachet français de certaines de nos régions — les enseignes, les panneaux-réclames, les affiches, les pancartes, etc. — fait un appel aux élèves des écoles primaires, des écoles normales, des collèges classiques, qu'elle invite à rédiger, pendant les prochaines vacances scolaires, une composition d'environ mille mots dans laquelle ils signaleront, pour la localité de leur choix:

1° L'aspect général de la région au point de vue topographique, panoramique et scénique; le caractère de sa population; la langue parlée généralement; les attractions qu'elle peut présenter aux touristes;

2° Jusqu'à quel point la physionomie générale de cette localité est gâtée par les affiches anglaises, ou autres, placées le long des voies publiques, aussi bien que par les produits importés dont fait usage la population indigène;

3° Les moyens à prendre pour refaire une toilette française à cette localité si elle a perdu, en tout ou en partie, le cachet qui lui serait propre;

4° Les possibilités de créer un comité local de refrancisation qui se tiendrait en relations avec la Commission de Québec. Qui, dans la localité, pourrait prendre cette initiative?

Des points seraient accordés par le jury aux compositions qu'accompagneraient quelques bonnes photographies des lieux décrits par le concurrent.

Les directeurs des institutions d'enseignement ci-dessus mentionnées sont respectueusement priés d'inviter leurs élèves à faire cette enquête et à transmettre, en septembre prochain, à l'adresse ci-dessous, les compositions des élèves qu'ils auront eux-mêmes jugées dignes de figurer dans le concours, après avoir éliminé les autres.

La Commission de Refrancisation donnera quelques prix en argent et, en plus, vingt-cinq beaux volumes canadiens.

Un jury de trois membres sera nommé pour juger de la valeur relative des travaux qui lui seront soumis.

Pour tout autre renseignement et pour l'envoi des meilleures compositions, après le concours éliminatoire, prière de s'adresser comme suit:

Comité du Concours
COMMISSION DE REFRANCISATION DE QUÉBEC
PALAIS MONTCALM
Québec.

LE 2e CONGRÈS D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Tenu à Montréal les 29, 30 et 31 mai 1934

Un premier congrès d'enseignement ménager, en notre province, fut tenu en 1926 à l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal, comté de Kamouraska, maison dirigée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Ce premier congrès remporta un grand succès.

Celui de 1934, organisé par M. Alphonse Désilets, directeur de l'Enseignement ménager, remporta un non moins vif succès.

Le congrès était sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal, de l'honorable L.-A. David, secrétaire de la Province, de l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique et de l'honorable sénateur Raoul Dandurand.

Président actif, M. Alphonse Désilets.

Voici le programme du congrès:

MARDI, LE 29 MAI 1934

2 heures p. m. — Inscription des congressistes.

3 heures p. m. — Inauguration officielle du nouvel immeuble de l'École ménagère provinciale.

1.—Adresse de bienvenue par Mlle Antoinette Gérin-Lajoie, directrice de l'École ménagère provinciale.

2.—Allocution de l'honorable Sénateur R. Dandurand; allocution de madame F.-L. Béique, initiatrice de l'enseignement ménager à Montréal.

3.—But et programme de l'éducation ménagère par le président actif du Congrès.

8 heures p. m. — Sous la présidence d'honneur de Mgr J.-V. Piette, P. D., recteur de l'Université de Montréal.

1.—"Mère Saint Raphaël, disciple et fille spirituelle de Marie de l'Incarnation", par madame Léon Mercier-Gouin (Yvette Olivier), ancienne élève des Ursulines de Roberval.

2.—"M. le Chanoine Alphonse Beaudet, et M. l'abbé Olivier Martin, pionniers de l'enseignement ménager", par M. l'abbé Eugène Maurais, principal de l'École normale-ménagère de Saint-Pascal de Kamouraska.

3.—Le "Household Science School" du collège Macdonald et les "Women's Institutes", par Miss Bessie-M. Philips, directrice de cette institution.

4.—"Mademoiselle Jeanne Anctil et notre École ménagère provinciale", par madame R. Lacroix, assistante-directrice de l'École ménagère provinciale de Montréal.

MERCREDI, LE 30 MAI 1934

10 heures a. m. — Rapports individuels des Écoles ménagères supérieures, régionales et spéciales; rapport général sur les Écoles ménagères primaires.

8 heures p. m. — Sous la présidence d'honneur de M. Victor Doré, président de la Commission pédagogique des Écoles catholiques de Montréal.

Le programme actuel des sciences ménagères en regard des besoins de l'éducation familiale:

1.—"Le programme actuel des sciences ménagères dans les écoles de la Commission scolaire catholique de Montréal", par M. J.-M. Manning, directeur des études à la Commission scolaire de Montréal.

2.—"La diplômée en Sciences ménagères sur la ferme paternelle ou maritale", par M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

3.—"Nos jeunes filles citadines sont-elles préparées à seconder leur mari, après leur passage à l'École ménagère", par Mgr J.-C. Allard, P. D., directeur-fondateur de l'École ménagère supérieure de Sainte-Martine de Châteauguay.

4.—"Le programme actuel des Sciences ménagères du comité catholique de l'Instruction publique et l'Éducation familiale", par Alphonse Désilets, président actif du Congrès.

JEUDI, LE 31 MAI 1934

10 heures a. m. précises:—Sous la présidence d'honneur de M. Guy Vanier, C. R., secrétaire de la Corporation des Écoles ménagères provinciales.

1.—"Les arts domestiques à l'École", par Mère Sainte Anne-Marie, maîtresse générale des études de la Congrégation de Notre-Dame.

2.—"La chimie dans les sciences ménagères", par Mlle Geneviève Hone, professeur à l'École ménagère provinciale.

3.—"Les Écoles de coupe et de couture de l'Instruction publique", par Mlle Anna Laliberté, doyenne de l'enseignement de la coupe et de la couture à l'Instruction publique de Québec.

4.—"Le dessin et l'enseignement par projections lumineuses", par M. Paul Bergeron, assistant-directeur du dessin et du Service de l'Enseignement ménager de la Province.

5.—"La bibliothèque ménagère et son importance documentaire", par Mlle Aline Major, professeur à l'École ménagère provinciale.

1.30 heure p. m. — Banquet à l'hôtel Place Viger, sous la présidence de M. Lionel Bergeron, secrétaire et sous-ministre du département de l'Instruction publique de la Province.

Allocution de l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la Province.

8 heures p. m. — Sous la présidence d'honneur de l'honorable sénateur Raoul Dandurand: Séance de clôture du Congrès, à l'École ménagère provinciale; collation des diplômes aux normaliennes ménagères de la promotion 1932–1934, et des certificats aux graduées des Écoles de coupe et de couture.

Allocution des dignitaires et distribution des prix.

Au cours du congrès, M. Lionel Bergeron, secrétaire français du département de l'Instruction publique, a remis des décorations de l'ordre du Mérite scolaire à quelques institutrices méritantes dans l'enseignement des sciences ménagères et de l'éducation familiale.

DOCUMENTS SCOLAIRES

196ième RÉUNION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Samedi, le 27 janvier 1934.

Une courte prière ouvre la séance à dix heures précises, sous la présidence de M. l'inspecteur A.-A. Letarte. Étaient présents: M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Écoles normales; MM. les inspecteurs L.-P. Goulet, Irénée Jolin, Antonio Rouleau, Elzéar Parent, et Albert Morissette; MM. les professeurs d'École normale Nérée Tremblay, J.-Philippe Garneau, Roch Létourneau, Pierre-Paul Magnan, Eugène Badeau et Lucien Gravel; les professeurs Jacques Filiol, Gérard Audet et Vilmer Harton, d'institutions indépendantes de Québec; MM. O.-Jules Desaulniers et Léo Trépanier, délégués des instituteurs des Trois-Rivières; Messieurs les instituteurs Allard Émile, Aubé Clovis, de Giffard, Asselin Joseph et Roméo, Brochu J.-Raoul et Henri, Brault Paul-Émile, Bergeron Maxime, Blanchet Cyrice et J.-F., Bourque Alfred, Bergeron J.-Alphonse, Bilodeau Dominique, Beaumont J.-Wilfrid, Badeau Jean-Marie, Bélanger J.-E., de Charlesbourg, Bégin Adolphe, Carbonneau Wilfrid, Côté Jos., Caumartin Urbain, Corriveau Maurice, Chabot O., de Plessisville, Dorais Marcel, Despins J.-Bte, Dussault Clément, de Sillery, Duchesne Noël, English Roland-L., Genest Roland, Guimont Joseph, Goupil H. et F.-X., Gravel Robert, Goulet Wellie et Alfred, de Charlesbourg, Gagnon J.-Georges, Garant Léopold, de St-Isidore, Hamel Jos.-Émile, Hudon Ls-Honoré, Jolin Henri, de Giffard, Lavoie Jean-Paul, Lessard Théo., Lesage

Henri, Labrecque J.-Émile, de Charny, Laverdière A., Lapierre Alfred, Lemieux O., Lebel Alphonse, de Château Richer, Lemay Laurent, Labrecque Lauréat, de Lyster, Leclerc Ulric, Mailhot Jean-Marie, Marineau F., Morissette Hervé, Martin Aurèle, Marquis André, Nadeau Rolland, Otis Pierre, Pérusse Maurice, Poulin Gérard et Jos.-Philippe, Paré Gérard, Plante Chs-E., Piuze J.-Rolland, Perron J.-Éloi, Pagé P.-Émile, Prémont Robert, de Ste-Famille I.O., Parent Rolland, Poulin Léopold, Picard J.-Eugène, Rondeau Jean-Marie, Rousseau J.-Georges, Simard J.-Avila et J.-Émile, Savard Didier, Tremblay Ths-Ls., Éloi et Chs.-Éd., Tousignant Jules, Tanguay Conrad et Lionel, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval avec leurs surveillants et le secrétaire Roland Croteau.

Le procès-verbal de la réunion du 10 juin 1933 est ensuite lu par le secrétaire puis adopté sur proposition de M. Antonio Rouleau, I. E., secondé par M. W. Carbonneau.

Monsieur le président ouvre les délibérations en souhaitant la bienvenue et la bonne année à tous; il rappelle en termes émus le souvenir des anciens principaux et professeurs défunts et vivants; il a des paroles aimables pour ses collègues dans l'inspectorat, pour les instituteurs de la ville de Québec et du district et pour les élèves-maîtres de l'École normale Laval. Il remercie les instituteurs des Trois-Rivières qui ne manquent jamais de venir nous apporter la coopération de nos camarades de la cité trifluvienne.

Monsieur l'Inspecteur général des Écoles normales de la Province est alors appelé à décerner au nom de notre Association, un juste tribut d'hommages au vétéran de l'enseignement que la Providence vient de cueillir dans nos rangs: M. le professeur John Ahern. C'est toute une histoire de l'École normale québecoise qu'évoque M. l'Inspecteur général; la bonne entente entre les races combatives en 1890 débuta entre ces deux professeurs pour se conserver pendant 25 ans sans aucun accroc. Ce court panégyrique intéressa vivement les auditeurs, pour la plupart, anciens élèves de MM. Magnan et Ahern.

Communications.—L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, M. Cyrille-F. Delâge et M. B.-Oscar Filteau s'excusent de ne pouvoir assister à cette réunion; les familles de M. Jean Thomas et de Mgr Robert Lagueux remercient pour sympathies témoignées; Son Éminence le cardinal Villeneuve, Lionel Bergeron, Sylvio Durand et Gérard Audet remercient pour félicitations manifestées, et la famille John Ahern a remercié aussi pour les condoléances envoyées et la messe que l'Association a fait chanter pour le repos de l'âme de son regretté défunt.

Grâce à l'allocation annuelle du gouvernement provincial, la Bibliothèque des Instituteurs commence à sortir de son embryon. Un catalogue à date et par matières, compilé par le bibliothécaire, M. le professeur Lucien Gravel, permettra dorénavant aux membres de se renseigner sur les ouvrages que renferme la bibliothèque.

Deux nouveaux membres sont admis séance tenante: MM. les instituteurs Odilon Chabot, de Plessisville, et Aurèle Martin, de l'École de St-Malo de Québec.

Le premier conférencier fut ensuite présenté à l'auditoire. M. Maurice Pérusse traita de "La Discipline". L'autorité, la dignité, le prestige et la ponctualité combinés produisent ce qui s'appelle communément l'ordre à l'école. Les remarques judicieuses, les conseils appuyés sur les meilleures autorités pédagogiques rendront bien des services aux éducateurs présents.

M. le président remercie le conférencier de son beau travail, et M. C.-J. Magnan apprécie succinctement la causerie, félicitant M. Pérusse de son amour du travail, de la bonne tenue littéraire de sa conférence et surtout des conclusions pratiques qu'il sait amener aux bons moments dans son travail.

Rapport.—Monsieur Nérée Tremblay, délégué au Fonds de Pension, parle de la dernière réunion de la Commission administrative. Le déficit occasionné par les pensions payées aux institutrices excédant les primes qu'elles ont payées, rognant ainsi annuellement les fonds amassés depuis l'existence de ce fonds de pension et le grèvera bientôt de façon alarmante. Des voix s'élèvent contre cette manière de faire qui ne rend pas justice aux inspecteurs d'écoles, aux professeurs d'écoles normales et à certains instituteurs, puisque leurs pensions sont limitées sans égard aux versements qu'ils ont pu faire. Ce rapport est transmis au Comité de Régie de l'Association qui verra à formuler ses suggestions pour la prochaine assemblée des délégués à ce fonds.

PRÉSENTS—les mêmes. *Séance de l'après-midi.*

Monsieur Léo Trépanier, du Cercle des Instituteurs catholiques des Trois-Rivières, est présenté aux assistants et donne une causerie sur "La Vie et le Martyre du Père Buteux", missionnaire Jésuite qui se dévoua à l'évangélisation de la région trifluvienne. L'apôtre des indiens Escamègues est le type du Jésuite de tous les temps, sacrifiant sa famille, sa fortune et ses intérêts personnels à la plus grande gloire de Dieu. Ce sujet fait connaître davantage la cité de Laviolette dont on célèbrera le tri-centenaire l'été prochain. Les débuts de cette région ont été particulièrement difficiles pour les premiers colons et les premiers convertis qui furent constamment en butte aux incursions iroquoises.

Le professeur Jacques Filiol, à titre de compatriote de ce généreux martyr, remercia le conférencier qui nous présenta un sujet presqu'inconnu et souhaita des imitateurs à M. Trépanier, conseillant la bonne lecture, celle qui laisse quelque chose de bon au cœur. Il souligna les leçons de pédagogie pratique de ce missionnaire qui se servait d'écorce de bouleau, de dessins ou d'objets pour rendre plus concret et plus intéressant l'enseignement de la religion aux grands enfants de la forêt.

Le vice-président de l'Association, M. Théofred Lessard, fit ensuite un bref exposé des besoins urgents d'un sanctuaire local, celui de N. D.-de-Roc-Amadour; un résumé historique de ce lieu de pèlerinage intéressa particulièrement les membres qui, en conclusion et sur proposition de M. Jean-Paul Lavoie, secondé par M. W. Carbonneau, permirent au trésorier de délier un peu les cordons de la bourse de notre groupement.

CONCOURS.— M. Nérée Tremblay, membre du jury d'examen des compositions présentées pour les concours annuels, annonce les sujets à traiter pour cette année: la classe "A" (Instituteurs de moins de cinq ans d'enseignement): "L'enseignement de la Géographie ou de l'Histoire, au cours inférieur"; la classe "B" (ceux de plus de cinq ans d'enseignement): "Comment enseigner la conjugaison des verbes au cours moyen". Les travaux doivent être envoyés avant le 15 mai ou le 1er janvier, au secrétaire.

FEU M. JOHN AHERN.—Proposé par M. Pierre-Paul Magnan, secondé par M. Lucien Gravel, que ce qui suit soit inscrit dans le procès-verbal de la séance du jour:

"Les membres de l'Association des Instituteurs catholiques de la Circonscription de l'École normale Laval de Québec ont été profondément affectés par le décès (13 septembre 1933) de M. John Ahern, l'un des membres les plus distingués de notre Association.

"Ils tiennent à exprimer, à cette première réunion depuis ce triste événement, la peine profonde qu'ils ont ressentie par la disparition de ce professeur émérite dont la vie fut celle d'un maître chrétien d'une haute valeur professionnelle.

"L'excellent souvenir du regretté M. John Ahern restera longtemps gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et qui ont bénéficié de son savoir, de sa bonté et de sa compétence. Une pieuse pensée dans leurs prières lui est acquise à jamais."

AUTRES SYMPATHIES.—Des résolutions de sympathies sont votées à la famille John Ahern pour la mort de son chef vénéré; à M. B.-Oscar Filteau pour la perte d'un père et d'une sœur bien-aimés, au cours de l'été passé; à M. J.-Ph. Garneau à l'occasion du décès de son père et de M. Samson, de St-Prosper, père de son épouse; aux Révérends Frères des Écoles Chrétiennes pour les départs pour l'éternité des Chers Frères Eugénius et Pierre.

Invités à s'inscrire pour la séance de juin prochain, Monsieur le professeur Nérée Tremblay parlera "Des Écoles nouvelles"; M. l'Inspecteur Albert Morissette, de Victoriaville, traitera "Cartier ou Cabot" et M. le professeur J. Filiol présentera un sujet pédagogique.

Monsieur Théofred Lessard rappelle aux assurés les avantages de l'assurance-groupe et les encourage à persévérer en même temps qu'il exhorte les commençants à se prévaloir des avantages de ce mode d'assurance.

La séance est ensuite amenée à sa conclusion par l'Hymne "O Canada" chanté par tous les assistants.

Lt-col. ROLAND CROTEAU, instituteur,
Secrétaire.

EXERCICES SCOLAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Jésus Rédempteur

Après que Jésus eut exposé cette extraordinaire doctrine qu'il devait mourir pour être glorifié, il se troubla, nous dit l'Évangéliste. Et pourquoi se troublait-il, si ce n'est qu'en parlant de sa passion il avait présent à l'esprit tout ce qu'il aurait à souffrir pour nous sauver. Dans ce trouble de son âme, en présence de la mort, le divin Maître nous enseigne qu'il était bien celui dont il s'agit dans les prophéties: l'homme de douleurs. Par là, il veut aussi que nous sachions que sa divinité ne l'a point mis à l'abri de la souffrance; qu'il a, au contraire, horriblement souffert dans son humanité et que personne n'en doit douter. Nul esprit, en effet, ne pourra jamais concevoir et, par conséquent, nulle langue ne pourra jamais exprimer toute l'étendue et toute l'intensité des souffrances endurées par le Fils de l'homme en expiation des péchés innombrables dont il avait volontairement pris la charge.

O mon Jésus, est-ce assez dire que vous avez été troublé seulement par la pensée de vos propres souffrances? Ne devons-nous pas croire que votre cœur a été aussi très sensible à celles qu'endureraient tous les membres vivants de votre corps mystique et que vous connaissiez d'avance? Que de milliers de martyrs ont fait entendre, au milieu d'affreux supplices et dans les tortures de la mort, les cris les plus aigus de la souffrance? Peut-on compter les pénitents volontaires qui ont quitté toutes les jouissances de la vie pour partager le poids de votre croix? Que de cruelles épreuves supportées saintement, dans le cours ordinaire de la vie, par vos élus! Est-ce que vous n'auriez pas votre part douloureuse, ô Jésus, à toutes ces pénitences, à toutes ces souffrances, à toutes ces tortures et à toutes ces morts? Que serait autrement ce lien d'amour qui unit à votre personne tous les membres vivants de notre corps mystique? Si les membres vivants sentent les douleurs de leur chef, est-ce que le chef ne sent pas encore plus vivement les douleurs de ses membres?

Après la Cène, Jésus gravissait la montée des Oliviers avec ses disciples et il leur dit en cheminant: "Je vous serai à tous, cette nuit, une occasion de scandale, car il est écrit: Je frapperai le pasteur et les brebis seront dispersées." Pierre répliqua aussitôt: "Quand bien même tous seraient scandalisés à cause de vous, pour moi je ne le serai jamais." C'est comme s'il eût dit: "Quant à moi, je suis absolument convaincu que vous êtes le Fils de Dieu, comme je l'ai déjà souvent attesté, et ma foi restera inébranlable." O apôtre téméraire, tu vas apprendre par ta propre expérience et pour l'instruction de tous les peuples et de tous les siècles quel cas tu dois faire d'une confiance qui n'a, pour se soutenir, que le sentiment de ses propres forces. On sait ce qui arriva. Judas trahit son Maître, Pierre le renia, et tous les autres, sauf Jean, l'abandonnèrent et s'enfuirent. Remercions l'Esprit Saint d'avoir bien voulu consigner, dans l'Évangile, cette grande leçon dont nous devons profiter. Quoique nous sachions fort bien que l'état de l'Église sur la terre est et sera toujours un état de lutte, nous devons extrêmement redouter, pour nous et pour les peuples chrétiens, quelle que soit notre foi et la leur, ces heures désolantes où l'impiété,

opprimant l'Église et travaillant à sa ruine, paraît triompher. Rien en nous ne peut nous garantir que cette foi résistera au scandale résultant de l'apparente défaite de l'Église. Gardons-nous donc de dire: Je suis sûr de moi, j'appartiendrai toujours avec la plus inviolable fidélité à Jésus-Christ. L'Esprit de Dieu a voulu nous marquer, par ce qui se passa dans la terrible nuit de la Passion, combien sont mortelles, pour les âmes même les plus généreuses, ces lamentables heures d'épreuves, et quel peu de fonds nous devons faire sur la vivacité trop confiante de nos dévouements. Ce n'est donc point par nos seules dispositions naturelles que nous pouvons espérer persévérer, mais par la grâce que Dieu n'accorde qu'à l'humilité et à la prière. Si Dieu paraît nous abandonner à certains jours, ne cessons donc pas de prier humblement, car la prière nous obtiendra la grâce et le secours d'En-haut; et, alors, nous pourrons dire avec le Roi-Prophète: "Quand bien même je marcherais dans l'ombre de la mort, je ne redouterais pas les maux, parce que, Seigneur, vous êtes avec moi!"

FIDELES.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

Invention.—I. Quels sont les contraires de ces adjectifs:

Léger (*lourd*)—épais (*mince* ou *plat*)—foncé (*clair*)—économe (*dépensier*)—silencieux (*bavard*)—pâle (*rouge*)—triste (*gai*)—cuit (*cru*)—sale (*propre*)—humide (*sec*).

Modèle: le contraire de léger est *lourd*.

II. Qu'appelez-vous être matinal?

C'est se lever de bon matin, accidentellement ou habituellement.

Écrire au tableau: Eugène a été matinal. Puis: Pauline a été matinale. Et enfin; Eugène et Pauline ont été matinals.

Qu'appelez-vous plante grimpante?

Celle qui n'a pas une tige assez forte pour se tenir droite toute seule.

Exemples: le lierre, le liseron ,la vigne vierge, le jasmin.

DICTÉES

I

LES ABEILLES

Est-ce *les bouquets* qui ont attiré tant d'*abeilles* et fait de ma *chambre* une ruche? Depuis ce matin, ce n'est que bourdonnement, bruissement d'ailes qui ne me déplaît pas. J'aime les abeilles et je les laisserais volontiers faire leur *logement* dans ma chambre, si ce n'était l'*aiguillon* qui gâte la poétique bête. Hier, je fus piquée d'une bonne piqûre.

Eugénie DE GUÉRIN.

I. *Explication.*—*Bourdonnement,* bruit que font les abeilles en volant—*bruissement d'ailes,* bruit causé par le mouvement des ailes agitant l'air—*je les laisserais,* conditionnel, à cause de *si ce n'était...*—*l'aiguillon,* le dard qui sert d'arme à l'abeille.

II. *Exercices.*—Ajouter des adjectifs aux noms de la dictée qui sont imprimés en italique, analyser ces adjectifs et ceux qui sont déjà dans la dictée.

Mettez à la place des points un des verbes de la dictée que vous emploierez au conditionnel passé:

J'... volontiers les abeilles faire leur logement dans ma chambre si ce n'avait été l'aiguillon. Mais ... piquée et cela m'...la poétique bête.—Conjuguer oralement tout ce temps des verbes employés.

II

PENDANT LA NUIT

Plus d'un pauvre petit oiseau se réjouit d'avoir échappé aux dangers de la nuit. Perché sur une petite branche, il avait cru pouvoir dormir sans crainte, la tête *ensevelie* sous ses

plumes, quand, à la *lueur* d'une étoile, il a vu *se glisser* dans les arbres la *chouette* silencieuse, méditant quelque *forfait.*

EXPLICATIONS.—*Ensevelie:* cachée.—*Lueur:* faible clarté.—*Se glisser:* pénétrer sans bruit.—*Chouette:* oiseau nocturne, chasse les rats des champs et malheureusement aussi les petits oiseaux.– *Forfait:* un grand crime.

EXERCICES.—Que veut dire *perché? silencieuse?* Quel *forfait* médite la chouette?

Quelle espèce de mot est *échappé, cru, vu, méditant.*

Conjuguer au mode conditionnel le verbe *se réjouir.*

RÉCITATIONS

LES MAMANS

— 1 —

Quand nous sommes encore petits,
Entortillés parmi nos langes,
Notre maman nous tient blottis,
Avec des tendresses étranges,
Contre son cœur.

— 2 —

Vient l'âge où nous allons marcher...
Maman nous tient par la menotte,
Ne voulant pas s'effaroucher,
Mais comme il bat, comme il sanglote,
Son faible cœur.

— 3 —

Maman nous prend sur ses genoux;
Mais nous disons bien vite: "A terre!"
Pour courir après nos joujoux,
Et la douce maman fait taire
Son pauvre cœur.

— 4 —

Puis nous sommes de grands garçons;
Nous sommes de petites femmes;
Nous avons des jeux, des leçons!
On n'a pas mis dans nos programmes
Le mot de cœur.

— 5 —

Enfin, on voit comme les grands
L'avenir séduisant qui guette....
Et l'on quitte ses vieux parents,
Et la maman reste seulette
Avec son cœur.

— 6 —

Puis un jour on revient meurtri
De la grande mêlée humaine,
Cherchant un refuge, un abri....
Alors, maman, à notre peine
Ouvre son cœur.

MARYEL,
distinguée collaboratrice du NOËL,
de Paris.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

Répondre aux questions suivantes:

Quel est l'animal qui ressemble le plus au cheval? *R. Le mulet.*—Quel est l'animal qui ressemble le plus au rat? *R. Le loir.*—Quel est l'animal qui ressemble le plus à la souris? *R. Le mulot.*—Quel est l'animal qui ressemble le plus au porc-épic? *R. Le hérisson.*—Quel est l'oiseau qui ressemble le plus à l'oie? *R. Le cygne.*—Qu'est-ce qui ressemble le plus à une bouteille? *R. Une carafe.*

II

Achever les énumérations suivantes:

Les sept jours de la semaine sont: *lundi...*—Les cinq doigts de la main sont: *le pouce...* Les insectes à deux ailes que je connais sont: *l'abeille...*—Les oiseaux qui volent la nuit sont: *la chouette...*—L'étameur étame *les cuillers...*—Les poissons qu'on pèche dans notre rivière sont: *le goujon...*—Les lapins mangent *de l'herbe...*

DICTÉES

I

LES EX-VOTO A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Les *ex-voto* s'entassaient dans l'église: de petites voitures *abandon-*

nées par les anciens *perclus*; des "potences", comme on disait alors, c'est-à-dire des béquilles, des lunettes; même les pipes de fumeurs intempérants, guéris de leur habitude.

Le plus riche, si non le plus touchant, existe encore. C'est un tableau attribué à *Lebrun*, offert en 1666 par le *Marquis de Tracy*, vice-roi de la Nouvelle-France. Menacé de faire naufrage au cours d'une *traversée* périlleuse, le grand seigneur avait, comme naguère les matelots, fait un vœu à sainte Anne. Ne sauvegardait-elle pas *volontiers*, entre tous, les marins en danger?

ROBERT RUMILLY.
(*Sainte-Anne-de-Beaupré*).

Explication.—*Ex-voto:* ce nom composé ne prend pas la marque du pluriel—*abandonnées:* participe adjectif, qualifie *voitures*—*perclus:* privé en tout ou en partie du mouvement—*Lebrun*, célèbre peintre français: 1619 à 1690—*Marquis de Tracy*, vice-roi de la Nouvelle-France, mort en 1670—*traversée*, faire remarquer que ce nom se termine toujours par *ée*. Autres noms se terminant de la même façon: *bouchée*, *cuillerée*, *rangée*, *randonnée*, etc.—*volontiers*, adverbe (de bon cœur) se terminant par *s*.

II

L'HABITUDE

L'habitude fait des merveilles: elle fait d'un maladroit un habile artisan, d'un rustre un homme bien élevé; elle rend possibles des choses qu'on regardait comme impraticables. Essayez de marcher sur la corde tendue, vous oscillerez, vous tomberez; et pourtant il en est qui dansent sur un fil de fer, qui marchent sur les mains, qui restent droit sur un cheval lancé au galop. Au début, les jeux de la gymnastique semblent fort difficiles; on s'y épuise en efforts réitérés et en apparence inutiles, mais par l'habitude on réussit dans tous ces exercices. L'aiguille à tricoter et celle à coudre, si gauchement maniées par les mains malhabiles de l'enfant, opèrent des prodiges sous les doigts agiles de la jeune fille. Comment le travail que détestent les enfants devient-il l'agrément des vieillards?—Par l'habitude d'agir que contractent les vigilants, tandis que dorment les paresseux.

Comment sont devenus si entreprenants tous les saints?—Par l'habitude, qui leur a rendu faciles les choses que redoute notre mollesse. C'est aussi la force des habitudes qui a rendu incorrigibles les hommes vicieux: appliquez-vous donc à n'en contracter que de bonnes.

I.—*Explications.*—*Artisan*, celui qui exerce un art mécanique ou métier—*rustre*, homme sans éducation—*oscillerez*, pencher d'un côté, puis de l'autre, par un mouvement de va et vient—*qui restent droit*, c'est-à-dire *droitement* ou *droit* (ceci mieux)—*réitérés*, plusieurs fois répétés—*opèrent*, le verbe *opérer* signifie *faire une œuvre de quelque importance*—*contractent*, prennent —*les vigilants*, ceux qui veillent (rappeler le mot *vigile*, veille).

II. *Exercices.*—(au tableau).—Mettre au passé indéfini les verbes de la dictée, depuis "Comment le travail qu'ont *détesté* les enfants, etc.," et rendre compte de l'orthographe des participes passés.

RÉCITATION

QUESTION D'ENFANT

—Père! qui passe le plus vite?
Est-ce le fleuve? Est-ce le vent?
Est-ce l'étoile qui gravite
Et s'enflamme en sillon mouvant?
Est-ce la nue, ou la fumée?
L'hirondelle sifflant dans l'air?
La fusée en gerbe allumée?
Est-ce la foudre? Est-ce l'éclair?
Le torrent? l'ardente avalanche?
Le plomb rapide et meurtrier?
Le brick gonflant son aile blanche?
L'homme penché sur l'étrier?
—Mon fils, que l'avenir t'évite
Ce savoir doux et douloureux!
Non, ce qui passe le plus vite,
Enfant, ce sont les jours heureux!

DE GÉRARD.

Explications.—*Gravite*, qui se meut en suivant une courbe, suivant les lois de l'attraction universelle—*et s'enflamme, etc.*, il s'agit des *étoiles filantes*—*le brick*, petit bâtiment à voiles.

RÉDACTION

Plan.—L'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler—nécessité du travail—avantages du travail.

DÉVELOPPEMENT

Un enfant paresseux s'en allait à l'école en flânant. Il eut bien préféré prendre le sentier vert et courir dans les champs ou dormir dans le pré. Mais il aurait été tout seul, ce n'est pas bien amusant, et puis qu'auraient pensé ceux qui l'auraient rencontré? Qu'aurait dit le maître à son père?

Il s'en allait donc nonchalamment, regardant les hirondelles qui traçaient dans le ciel leurs dessins capricieux et criaient joyeusement.

"Comme elles s'amusent, les hirondelles, pensait-il, elles ne vont pas à l'école, sont-elles heureuses!"

"Cuic, cuic, cuic, dit une petite hirondelle, je prends ma leçon aussi, je ne voulais pas sortir du nid, ma mère m'apprend à voler, c'est très fatigant. Mais il faut le savoir, si je veux chasser les insectes qui me nourrissent; mon père et ma mère ne seront pas toujours là pour m'en donner, puis, quand viendra l'hiver, nous ferons un long voyage et mes ailes ne me porteront que si je me suis exercée."

"Cuic, cuic, cuic, dit une belle hirondelle, aux ailes allongées, sais-tu ce que je fais, mon petit ami? Je vole en haut, en bas, depuis une heure, je retourne ensuite au nid. Mes petits ne sont pas aussi avancés que le voisin qui t'a parlé; il faut les nourrir; sais-tu que pour nous tous, il faut 500 moucherons tous les jours."

"Cuic cuic, cuic, dit un gros père, crois-tu que mon nid s'est fait tout seul? Sais-tu que je l'ai maçonné sous ce toit, allant chercher la boue et l'eau du ruisseau pour faire du mortier, et qu'il a fallu plus d'un coup d'aile pour monter les matériaux, plus d'un pour me soutenir sous la corniche, tandis que je travaillais. Quand l'oiseau vole, il travaille, et tu dois, enfant, travailler, car le travail, c'est ton vol. C'est le travail que Dieu t'ordonne, qui t'aide à monter au ciel."

Le petit écolier comprit. Au lieu de traîner les pieds et de soupirer comme tout à l'heure, il raffermit son sac sur son épaule et pressa le pas.

"Je veux arriver à l'heure, se dit-il, je veux travailler à l'école pour apprendre à marcher dans la vie, pour aider bientôt les parents qui me nourrissent, pour leur rendre plus tard ce qu'ils ont fait pour moi, pour élever à mon tour une famille et me construire un foyer.

"Je veux enfin travailler sans cesse parce que Dieu m'a donné une tâche, et que travail et prière sont les ailes qui me portent vers Lui."

COURS SUPÉRIEUR

VOCABULAIRE ET INVENTION

I. *Vocabulaire.*—Les différentes parties d'un arbre sont... les racines, le tronc, les branches, les feuilles, les fleurs, les fruits.—Les différentes parties du corps sont... la tête, le buste, les bras, les jambes.—Les différentes parties d'un porteplume sont... le manche le fer, la plume.—Les différentes parties d'une charrue sont... le soc, le coutre, les roues, la flèche, les mancherons.—Les différentes parties d'un tonneau sont...—Les différentes parties d'une horloge sont...

Terminer les phrases suivantes par l'adjectif convenable:

L'enfant qui travaille bien est... laborieux.—L'ouvrier qui ne dépense pas mal à propos est ... économe.—Le vin non bouché devient... aigre.—Le vinaigre est... acide.—La soupe sans sel est... fade.—Les fruits sauvages sont ..âcres.—Le brou de noix est... amer.—Celui qui ne salue pas est... impoli.—La petite fille qui range bien ses affaires est... soigneuse.—Le pain de sucre est... cubique.—Le cours de la rivière Saint-Charles, près Québec, est... sinueux.—celui de la rivière Jacques-Cartier est... rapide.

II. *Invention.*—L'élève construira plusieurs petites phrases variées dans lesquelles entrera le mot *repos*.

1.—Celui qui a bien travaillé a droit au *repos*.

2.—Le zouave commanda: en place! *repos!*

3.—Taisez-vous, enfants, votre père dort, il a besoin de *repos*.

4.—Les bœufs, au *repos*, à l'ombre d'un gros orme, achevaient de manger la botte de foin que mon père avait coupée.

5.—Le pauvre savetier, dans la fable, dès qu'il eut une aussi forte somme, ne connut plus de *repos*.

DICTÉES

I

LES YEUX DES INSECTES

Les insectes, *différant* de nous par tant de choses, en diffèrent surtout par leurs yeux. Prenons un *microscope* et regardons ces yeux. Nous les voyons taillés à *facettes* comme certains bouchons de carafes que vous connaissez. Chacune de ces facettes *faisant* l'office d'un œil, c'est comme si l'insecte avait plusieurs douzaines d'yeux pour lui tout seul. Vous pensez comme il doit bien voir! C'est pour cela qu'il est si difficile de prendre les insectes, car ils *aperçoivent* toujours notre main qui veut les saisir. Même parfois, *en employant* la ruse, on ne peut s'emparer d'eux. C'est ainsi que Dieu se plaît à mettre dans toute la nature des *chefs-d'œuvre* parfaits et qu'il nous prouve ainsi sa *puissance*.

ANNOTATIONS.—*Différant:* Participe présent du verbe *différer* qui signifie *ne pas ressembler à telle ou telle chose.*—*Microscope:* Instrument formé de verres combinés de telle manière que l'on voit très gros les objets qu'on regarde au travers. On s'en sert pour voir tout ce qui est si petit que c'est invisible à l'œil nu. Quel est l'instrument qui, au contraire, nous permet de voir les objets très grossis et approchés? (Le télescope.) —*Facettes:* Les petites faces d'un objet taillé à angles. Le diamant se taille à facettes, ce qui augmente son éclat.—Les noms terminés par *ette* indiquent une diminution, une réduction: maisonnette (petite maison), fourchette (petite fourche), lancette (petite lance), tablette (petite table), chambrette (petite chambre), etc....— *Faisant l'office...:* Tourner cette phrase d'une autre manière en supprimant le participe présent (chacune... fait... etc...).— *Aperçoivent:* Autres verbes en *ap* ne prenant qu'un seul *p* (aplatir, aplanir, apaiser, apitoyer, etc... Verbes qui en prennent deux (apprendre, approuver, apporter, appartenir, etc...).— *En employant...:* Participe présent. Le remplacer par une autre forme (si on emploie...). —*Chefs-d'œuvre:* Ce mot, formé de deux noms, est un nom composé. Le mot œuvre, employé ici, ne prend *jamais* la marque du pluriel.— *Puissance:* Trouver des mots ayant la même finale (obéissance, complaisance, persévérance etc...).—Trouver des mots ayant le même son final et n'ayant pas la même orthographe (innocence, adolescence, magnificence, etc...; offense, immense, récompense, etc...) Il y a donc trois manières d'orthographier les mots ayant cette terminaison—*Écrire* au tableau noir: *ance*, obéissance; *ence*, innocence; *ense*, récompense.

II

NÉCESSITÉ DE L'INSTRUCTION

Quelle que soit la condition qui vous est réservée dans le monde, vous ne devez rien dédaigner des connaissances qui vous sont enseignées: on n'en saurait jamais trop acquérir. *Il importe* donc que vous *travailliez* avec toute l'ardeur dont votre âge est capable, que vous *déployiez* toutes les ressources de votre intelligence, et cela indistinctement dans toutes les branches de l'enseignement pour *acquérir* autant de connaissances que possible. Si vous n'étudiiez pas *consciencieusement*, vous vous prépareriez des regrets, que vous vous seriez facilement épargnés. Le peu de peine, au contraire, que vous vous serez *donnée* pour vous instruire, produira des résultats, qui vous dédommageront amplement des sacrifices qu'ils vous auront *coûtés*. Mais que faut-il entendre par l'instruction? Le mot instruction s'entend ici du savoir acquis par l'étude, la culture de l'esprit. L'*instruction* diffère de l'*éducation* en ce que celle-ci suppose l'idée d'un bon usage de celle-là: on peut avoir de l'instruction et une mauvaise éducation.

ANNOTATIONS.—*Quelle que:* Placé devant le verbe être, l'adjectif *quelque* s'écrit en deux mots; *quel* s'accorde alors avec le sujet qui est ici le nom *condition*, du féminin singulier; *que* reste toujours invariable, comme conjonction.—*Il importe:* Tour unipersonnel qui commande l'emploi du subjonctif pour le verbe suivant *travailliez*, verbe qui est sous sa dépendance.— *Déployiez:* Bien que *y* équivale à deux *i*, les verbes en *yer* prennent un *i* à la terminaison de la 1ère et de la 2e personne du pluriel, au présent du subjonctif et à l'imparfait de l'indicatif.—

Acquérir: Verbe irrégulier qui prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés; au futur et au conditionnel on supprime l'accent aigu et le verbe s'écrit avec deux *r: acquerrai—acquerrais.* —*Consciencieusement:* Adverbe qui signifie *en conscience* ou d'une manière consciencieuse, presque scrupuleuse.— *Donnée:* Le participe passé précédé de *le peu* s'accorde avec le mot *peu,* toutes les fois que ce mot marque le manque ou l'insuffisance; mais, si le mot *peu* marque la petite quantité, c'est alors un collectif partitif, et l'accord du participe se fait avec le complément de *peu* qui a un sens partitif.— *Instruction* et *éducation:* La première consiste dans l'ensemble des connaissances acquises, et la seconde dans le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales.

RÉCITATION

POURQUOI J'AIME MA PATRIE

Enfant, sais-tu pourquoi j'aime tant la Patrie,—
Et que, pour la sauver, je combats et je prie?...
Pourquoi je la vénère et l'acclame partout?...
Oh!... la Patrie... enfant, pour moi, vois-tu, c'est tout!...

De nos vaillants héros c'est l'histoire immortelle...
C'est notre doux parler, la langue maternelle
Qui jadis gazouilla les chants de mon berceau.
C'est toute la jeunesse arborant le drapeau...
La gloire de nos preux qui m'enchante et m'enivre...
Le toit où je suis né, le sol qui me fait vivre.
C'est le vieux cimetière où dorment les aieux...
Les érables en fleurs sous l'azur de nos cieux...
Les clochers argentins... l'église vénérée...
Tout le pays natal... et la terre sacrée...
C'est la Nouvelle-France, objet de mes amours,—
Le Canada-Français que j'aimerai toujours!...

Aime, enfant, comme moi, ta mère, la Patrie;
Sans fin, pour la sauver, lutte, combats et prie;—
Car, la Patrie, enfant, pour nous, vois-tu, c'est tout!
Vénère-la toujours, acclame-la partout!

R. P. Georges Boileau,
o.m.i.

RÉDACTION

LA VAPEUR

Sommaire.— La vapeur.— Les bienfaits de la vapeur.— Un centenaire.

DÉVELOPPEMENT

Si l'on place un vase rempli d'eau sur le feu, on remarque, au bout de quelques minutes, que l'eau se met à chanter, puis à bouillir, en laissant échapper une sorte de nuage humide et chaud. Ce nuage s'appelle la vapeur.

La force de la vapeur a été utilisée pour produire les merveilles qui sont sous nos yeux. C'est elle qui fait mouvoir avec tant de rapidité les lourdes locomotives et les wagons de nos chemins de fer; qui permet aux navires de remonter les fleuves et de traverser les mers, malgré les courants et malgré le vent. C'est elle qui met en mouvement les puissantes machines de nos usines et de nos fabriques. L'électricité, n'a pas encore détrôné complètement la vapeur, qui rend toujours d'immenses services.

Quels services la vapeur n'a-t-elle pas rendus? Il y a cent ans, il fallait cinq ou six jours pour aller de Québec à Montréal. Nous faisons maintenant ce voyage en cinq heures. Jacques Cartier avait mis près d'un mois pour aller de Saint-Malo à Terre-Neuve; les puissants bateau à vapeur d'aujourd'hui franchissent la même distance en quatre jours. Et dans nos fabriques, combien de bras étaient nécessaires pour faire mouvoir une machine! Combien de temps perdu! Aujourd'hui, la plus petite machine à vapeur fait plus de travail que cent ouvriers, et elle fait cent fois plus vite.

L'invention des machines à vapeur est donc une des plus belles et des plus utiles découvertes de notre temps. Aussi faut-il graver dans notre mémoire les noms des savants qui nous ont appris à utiliser la puissance de la vapeur. N'oublions pas que c'est un Français, Denis Papin, qui a mis ses contemporains sur la voie de cette découverte.

Il y a plus d'un siècle (en 1809), l'*Accommodation* faisait le trajet entre Québec et Montréal: c'était le premier navire à vapeur qui remontait le Saint-Laurent.

École primaire complémentaire

DICTÉES

I

(*Revue*)

LA FAUVETTE

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil, ou plutôt de la torpeur de la nature: les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans accroissement, tous les habitants de l'air détruits ou relégués, ceux des eaux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antres et les terriers; tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation. Mais le retour des oiseaux, au printemps, est le premier signal et la douce annonce du réveil de la nature vivante, et les feuillages renaissants et les bocages revêtus de leur nouvelle parure sembleraient moins frais et moins touchants sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer.

De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses comme les plus aimables: vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvements ont l'air du sentiment, tous leurs accents le ton de la joie. Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes. Les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets, plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté.

BUFFON.

II

(*Revue*)

PORTRAIT DE LA SAINTE VIERGE

(*d'après Bernadette Soubirous*)

Elle était de taille moyenne, elle semblait toute jeune; elle avait la grâce de la 20e année; mais sans rien perdre de son exquise délicatesse, cet éclat, fugitif dans le temps, avait en elle un caractère éternel. Bien plus, dans ses traits aux lignes divines se mêlaient en quelque sorte, sans en troubler l'harmonie, les beautés successives et isolées des quatre saisons de la vie humaine. L'innocente candeur de l'enfant, la pureté absolue de la Vierge, la gravité tendre de la plus haute des maternités, une sagesse supérieure à celle de tous les siècles accumulés se résumaient et se fondaient ensemble, sans se nuire l'une à l'autre, dans ce merveilleux visage de jeune fille. A quoi le comparer en ce globe déchu, où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis, et où ils ne se rencontrent jamais sans quelque impur mélange? Toute image, toute comparaison serait un abaissement de ce type indicible. Ce n'est point avec les lampes de la terre, que l'on peut faire voir et, pour ainsi dire, éclairer les astres du ciel.

HENRI LASERRE.

NOTES.— La Bienheureuse Bernadette Soubirons a été canonisée le 8 décembre dernier. Henri Laserre, le premier historien de Lourdes; écrivain français de haute réputation: décédé.

III

A QUOI BON LES RELIGIEUX?

Les ordres religieux représentent trois aspects augustes et sacrés de la liberté humaine: liberté de l'étude,

liberté de la prière, liberté du dévouement. Aucun ordre religieux n'a été, ne peut être institué que pour étudier, prier, se dévouer aux hommes. Ce triple but, tous les ordres religieux l'ont réalisé, depuis les solitaires de la Thébaïde jusqu'ux petites Sœurs des pauvres, créées de nos jours et sous nos yeux. Tous, ou par la prière, ou par le dévouement, ou par l'étude, et plus ordinairement par ces trois choses à la fois, ont travaillé à "l'émancipation intellectuelle et matérielle des masses".

C'est un lieu commun historique que l'Europe a été défrichée, civilisée, pacifiée par les ordres religieux; c'est un lieu commun d'économie politique que les ordres religieux retirent du combat et des concurrences de la vie les athlètes les plus ardents, pour les appliquer au service de ceux auxquels ils ont déjà laissé leur part. Qu'est-ce qu'un religieux, au simple point de vue humain? C'est un instituteur gratuit, un garde-malade gratuit, un propriétaire qui donne aux pauvres les revenus d'un fonds qu'il n'a pas la permission d'aliéner.

Ne voir d'une pareille institution que les inconvénients qui peuvent s'y rencontrer, c'est le propre d'un esprit léger; attribuer ces inconvénients à l'institution elle-même, sans tenir compte des circonstances extérieures qui l'ont viciée, c'est ajouter à la légèreté beaucoup d'ignorance ou beaucoup de mauvaise foi; arguer de ces inconvénients, non pour la réformer où elle a faibli, mais pour la proscrire partout, c'est le comble de la déraison et de l'injustice.

Louis VEUILLOT,
Célèbre journaliste français, éminent catholique, l'un des plus grands prosateurs qu'ait produit la France: 1813-1883.

Explications.— Idées.—Que représentent les ordres religieux?—Tous ont-ils réalisé ce triple but?—Que dit l'histoire sur l'action sociale des religieux en Europe?—Que dit l'économie politique?—Qu'est-ce qu'un religieux au simple point de vue humain?— Quels esprits ne voient que les inconvénients de cette institution?—Que fait-on en attribuant ces inconvénients à l'institution elle-même?—Que font ceux qui prennent prétexte de quelques inconvénients pour vouloir détruire la vie religieuse?

Mots.—*Augustes*, grands, pleins de majesté—*réalisé*, rendre réel, fait passer dans la pratique—*émancipation*, affranchissement—*intellectuelle*, de l'intelligence (de *intellectus*, intelligence)—*un lieu commun*, source où peut toujours puiser un orateur, un écrivain—*athlètes*, lutteurs—*un fonds*, un capital productif, que ce capital soit une terre, une somme d'argent, un établissement commercial; au figuré: sens équivalent—*aliéner*, vendre ou transférer à un autre une propriété ou des droits—*attribuer*, imputer ou adjuger—*arguer*, tirer une conséquence, un argument—*proscrire*, condamner ou bannir sans formes judiciaires.

EXERCICES

1.—Relever toutes les prépositions, les classer selon le rapport qu'elles expriment: (lieu—temps—cause—manière).

2.—Indiquer quels mots ces prépositions mettent en rapport.

3.—Citez huit ou dix adjectifs ou participes employés comme prépositions—Donnez-en des exemples dans cet emploi.

4.—Donnez des exemples de l'emploi de: *au travers, à travers—entre, parmi—près de, prêt à—voici, voilà—de*, explétif, *de*, partitif, *de* indiquant un rapport.

5.—*Analyse logique.*—Les fleurs sont des sourires du bon Dieu comme les étoiles: les uns sont tombés sur la terre, les autres sont restés en chemin. Louis VEUILLOT.

Distinction des propositions:

1° Les fleurs sont des sourires du bon Dieu.
2° Comme les étoiles (sont des sourires du bon Dieu).
3° Les uns sont tombés sur la terre.
4° Les autres sont restés en chemin.

RÉCITATION

LES PAUVRES

Donnez, riches! L'aumône est la sœur de la [prière,
Donnez, afin que Dieu qui dote les familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles,
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit,
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges,
Afin d'être meilleurs, afin de voir les anges
Passer dans vos rêves la nuit!

Donnez! il vient un jour où la terre nous laisse.
Ces aumônes là-haut vous font une richesse.
Donnez, afin qu'on dise: "Il a pitié de nous".
Afin que l'indigent que glace les tempêtes,
Que le pauvre qui souffre à côté de vos fêtes,
Au seuil de vos palais fixe un œil moins jaloux.

Donnez! pour être aimés de Dieu qui se fit hom- [me.

Pour le méchant même en s'inclinant vous nom-
Pour que votre foyer soit calme et paternel, [me.
Donnez! afin qu'un jour, à votre heure dernière
Contre tous vos péchés, vous ayez la prière
D'un mendiant puissant du ciel.

Victor Hugo.

COMPOSITION

Description.—La maison aux nids d'hirondelles.

1. L'hirondelle revient tous les ans à son nid. Elle est assez prévoyante pour le bien placer.

II. Décrivez les toits dangereux ou instables qu'elle ne choisit pas.

III. Pourquoi niche-t-elle dans les ruines encore solides ?

IV. Dans quelles maisons habitées se fixe-t-elle ?

V. Que pensez-vous des habitants de ce logis ?

DÉVELOPPEMENT

Heureuse, et mille fois heureuse la maison aux nids d'hirondelles! Elle est placée, entre toutes les autres, sous les auspices de cette douce sécurité dont les âmes pieuses croient avoir l'obligation à la Providence. Et en effet, sans chercher dans l'hirondelle un instinct merveilleux de prophétie que les poètes lui accordent un peu trop libéralement, n'est-il pas permis de supposer du moins qu'elle n'est point privée de l'instinct commun à tant d'autres espèces, qui leur fait deviner le séjour le plus assuré d'une famille en espérance ? Ne craignez pas qu'elle se loge sous la paille inflammable d'un toit champêtre ou sous les fragiles soliveaux d'une baraque nomade! Elle a si grand'peur des mutations qui bouleversent nos domiciles d'un jour, qu'on la voit se fixer de préférence aux édifices abandonnés, dont nous nous sommes fatigués de remuer les ruines, et que n'inquiète plus le mouvement d'une population turbulente. Les hommes n'y vont plus, dit-elle, et elle construit paisiblement sa demeure au lieu qui a déjà vu passer plus d'une génération sans s'émouvoir de leurs ébranlements. Si elle redescend aux villes et aux campagnes, elle ne se fixe qu'à la maison paisible où nul bruit ne troublera sa petite colonie et à l'abri de laquelle la hutte solide qu'elle a si soigneusement pratiquée peut s'abriter assez longtemps pour lui épargner l'année prochaine de nouveaux labeurs. Si vous l'avez observée, notre hirondelle se prévient volontiers en faveur des figures bienveillantes, elle se fie, comme une étrangère de lointain pays, aux procédés du bon accueil; elle aime qu'on ne la dérange pas, et s'abandonne à qui l'aime. Je ne suis pas sûr que sa présence promette le bonheur pour l'avenir, mais elle me le démontre intelligemment pour le présent. Aussi je n'ai jamais vu la maison aux nids d'hirondelles sans me sentir favorablement prévenu en faveur de ses habitants. Il n'y a là, j'en suis sûr, ni les orgies tumultueuses de la débauche, ni le fracas des querelles domestiques. Ses valets n'y sont pas cruels, les enfants n'y sont pas impitoyables; vous y trouverez quelque sage vieillard ou quelque jeune fille qui protége le nid de l'hirondelle, et j'irais, un million sur la main, y cacher ma tête proscrite, sans souci du lendemain. Les yeux qui ne cherchent plus l'oiseau importun et sa couvée babillarde, sont essentiellement bons, et les bons sont heureux de tout le bonheur qu'on peut goûter sur la terre.

Charles Nodier,

Écrivain français (1783-1844).

PENSÉE

Un peu de science éloigne de Dieu et beaucoup y ramène.

Bacon.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

COURS INFÉRIEUR

1ère ANNÉE

1. Écrivez en chiffres les nombres de 70 à 100.

2. Combien de dizaines et d'unités dans chacun des nombres suivants: 35 ? 46 ? 58 ? 69 ? 75 ? 88 ?

Exemple: 35 = 3 diz. + 5 u.

3. Additions et soustractions.

24	42	37			
+14	+33	+17	89	95	81
+16	+ 7	+25	− 45	− 36	− 17

4. Une femme se rend au marché avec $20. Elle achète 3 poulets à $2.00 chacun et une tinette de beurre $3.00. Quelle somme rapporte-t-elle ?

5. Une école de 3 classes compte 95 élèves. La première a 37 élèves et la deuxième 33. Combien d'élèves y a-t-il dans la troisième ?

2e ANNÉE

1. Un fermier a 2 douzaines de poulets qui lui reviennent à 75 sous la pièce. Quelle somme recevra-t-il s'il les vend avec un profit de $6.25 sur le tout ? *Rép.:* $24.25.

2. Un cultivateur a une terre de 240 acres. Il en ensemence $\frac{1}{4}$ en avoine, $\frac{1}{6}$ du reste en légumes et utilise le reste comme pâturage. Quelle est l'étendue de chaque partie ? *Rép.:* Avoine, 60 acres; légumes, 30 acres; pâturage, 150 acres.

COURS MOYEN

3e ANNÉE

1. Si 35 livres de sucre d'érable valent $4.20, combien paiera-t-on pour un pain de $6\frac{1}{2}$ livres ?

Solution : Si 35 livres valent $4.20

1 livre vaut $\frac{\$4.20}{35}$

$6\frac{1}{2}$ livres valent $\frac{4.20 \times 6\frac{1}{2}}{35} = \$0.78$. *Rép.*

2. Pendant la première quinzaine de juin, une beurrerie a reçu 87000 livres de lait. Si le revenu net de la beurrerie pour la quinzaine a été de $1,609.50, quelle sera la part d'un cultivateur qui a fourni 6400 livres de lait ?

Solution : 87000 lbs. donnent \$1,609.50
6400 " " ?
$\frac{\$1609.50 \times 6400}{87000} = \$118.40$. *Rép.*

4e ANNÉE

1. Deux voisins, Jean et Robert ont semé ensemble 456 minots d'avoine. Combien de minots chacun a-t-il semés, si le premier en a semé $\frac{2}{5}$ de plus que le second ?

Solution : Soit $\frac{5}{5}$ la quantité du second
Alors $\frac{7}{5}$ la quantité du premier
$\frac{5}{5}+\frac{7}{5}=\frac{12}{5}=456$ m.
$\frac{1}{5}=\frac{456}{12}$
2e . . . $\frac{5}{5}=\frac{456\times5}{12}=190$ m.
1er . . $\frac{7}{5}=\frac{456\times7}{12}=266$ m. } *Rép.*

2. On désire entourer d'une clôture un champ de 450 pieds de longueur sur 108 de largeur. Les piquets sont placés à tous les 9 pieds et coûtent 18 sous la pièce. Le fil de fer vaut \$0.45 du cent pieds et on en met 4 rangs de hauteur.

Solution : Le périmètre du champ = 450 + 450 + 108 + 108 = 1116 pi.
Nombre de piquets: $1116 \div 9 = 124$
Coût des piquets: $\$0.18 \times 124 = \$22.32$
Coût du fil: $\frac{1116\times4\times\$0.45}{100}=\$20.09$
Dépense totale: \$22.32 + \$20.09 = \$42.41. *Rép.*

COURS SUPÉRIEUR

5e ANNÉE

1. Simplifiez. $\frac{.5 \text{ de } .4}{\frac{2}{5} \text{ de } \frac{1}{2}}+\frac{\frac{7}{12} \text{ de } 2\frac{1}{2}}{.3-.2}$

Solution : $.5 \text{ de } .4 = .20$ $\qquad \frac{7}{12} \text{ de } \frac{5}{2}=\frac{35}{24}$
$\frac{2}{5} \text{ de } \frac{1}{2}=\frac{1}{5}$ $\qquad .3-.2=.1$
$.20 \div \frac{1}{5} = .20 \times 5 = 1.$ $\qquad \frac{35}{24} \div \frac{1}{10}=\frac{35}{24}\times\frac{10}{1}=\frac{350}{24}$
$1.+\frac{350}{24}=\frac{24}{24}+\frac{350}{24}=\frac{374}{24}=15\frac{7}{12}$. *Rép.*

2. Dans une municipalité, le taux de la taxe est \$1.60 par \$100. Quel montant devra verser un cultivateur évalué à \$7240. s'il lui faut en outre payer les intérêts pour 84 jours à 5% ?

Solution : Taxes. $\frac{7240\times1.60}{100}=\$115.84$
Intérêts. $\frac{115.84\times5}{100}=\$5.80$
$\frac{5.80\times84}{365}=\$1.34$
Total \$115.84 + \$1.34 = \$117.18. *Rép.*

6e ANNÉE

1. Le blé donne 0.82 de son poids en farine estimée à $2.40 le cent livres. Quelle est la valeur approximative de la récolte d'un champ de 6 acres et 16 perches, si l'on estime que ce champ rapportera en moyenne 18 minots de blé à l'acre ?

Solution : 16 perches $= \frac{16}{160}$ ou $\frac{1}{10}$ d'acre

Récolte en minots: $18 \times 6\frac{1}{10} = 109.8$ m.

Récolte en livres. $109.8 \times 60 = 6588$ lbs.

Poids de la farine. $6558 \times 0.82 = 5377.56$

Valeur: $\frac{5377.56 \times \$2.40}{100} = \$129.07$. *Rép.*

2. J'achète une faucheuse de $160 payable dans 4 mois, mais si je la paye immédiatement, le vendeur m'offre un escompte de 5%. Que gagnerai-je en la payant immédiatement, si je trouve à emprunter l'argent nécessaire à 8% ?

Solution : Escompte offert: $\frac{\$160 \times 5}{100} = \$8.00$

Intérêt à payer: $\frac{160 \times 8 \times 4}{100 \times 12} = 4.27$
3

Gain: $8.00 - $4.27 = $3.73. *Rép.*

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE ET MÉNAGÈRE

7e ANNÉE

Arithmétique

1. Deux ménagères possédaient ensemble 159 poulets. La première ayant perdu $\frac{1}{5}$ de ses poulets et la seconde $\frac{2}{7}$ des siens, il en reste autant à l'une qu'à l'autre. Combien chacune en avait-elle d'abord ?

Solution : Il reste à la 1ère $\frac{4}{5}$ et à la 2e $\frac{5}{7}$

$\frac{4}{5}$ de la 1ère $= \frac{5}{7}$ de la 2e

$\frac{1}{5}$ " $= \frac{5}{7} \div 4 = \frac{5}{28}$

$\frac{5}{5}$ " $= \frac{5}{28} \times 5 = \frac{25}{28}$

Soit $\frac{28}{28}$ la 2e

Alors $\frac{25}{28}$ la 1ère

$\frac{28}{28} + \frac{25}{28} = \frac{53}{28} = 159$

$\frac{1}{28} = \frac{159}{53}$ et $\frac{28}{28} = \frac{159 \times 28}{53} = 84$ – 2e. *Rép.*

$\frac{25}{28} = \frac{159 \times 25}{53} = 75$ – 1ère. *Rép.*

2. Les chevaux d'un cultivateur ont consommé en janvier 30 minots, 4 gallons et 3 pintes d'avoine, en février 24 m., 6 g., 1 p., en mars 32 m., 1 g., 2p., en avril 35 m., 5 g. Combien ont-ils consommé en moyenne par mois ?

Solution : 30 m., 4 g., 3 p.
24 6 1
32 1 2
35 5 0

123 1 2
4) 123 m., 1 g., 2 p.

30 m., 6 g., 1 p., 1 ch. *Rép.*

MESURAGE (Voir section industrielle)

8e ANNÉE

Arithmétique

1. L'escompte en dedans d'un billet pour 120 jours à 7% est de $5.18. Quel serait l'escompte en dehors ?

Solution : L'escompte en dehors égale l'escompte en dedans, plus l'intérêt de l'escompte en dedans.

Int. de l'esc. en dedans $= \frac{\$5.18 \times 7 \times 120}{100 \times 365} = \$0.12$

$5.18 + $0.12 = $5.30. *Rép.*

2. J'ai une facture de 35620 francs à payer à Paris. Est-il préférable pour moi d'acheter à Québec une lettre de change directe sur Paris, le franc étant coté à 6¼ sous, ou de payer ma facture par l'intermédiaire d'un courtier de Londres, la livre sterling valant 78½ francs à Paris et $4.85 à Québec. Si j'utilise cette dernière voie, je devrai payer ⅛% de change au courtier de Londres et en outre $3.20 pour le câblogramme.

Solution : Une lettre de change directe sur Paris me coûtera:

$0.06¼ × 35620 = $2226.25

Si je fais acquitter ma dette par le courtier de Londres, il paiera: 35620 ÷ 78½ = L453.76

Je devrai lui rembourser ce montant + le courtage + le coût du câblogramme, soit $4.85 × 453.76 = $2,200.74

Courtage. $\frac{\$2200.74 \times \frac{1}{8}}{100}$ $2.75

Câblogramme..... $3.20

Total..... $2,206.69

En passant par Londres, je gagne $2226.25 − $2206.69 = $19.56. *Rép.*

SECTION INDUSTRIELLE

7e ANNÉE

Mesurage

1. Les roues motrices d'une locomotive ont 72 pouces de diamètre et font 245 tours à la minute. Quelle est, en mille, la vitesse de cette locomotive à l'heure ? (Pi $= 3\frac{1}{7}$).

Solution : Circ. $= 72 \times 3\frac{1}{7}$

$$\text{Vitesse} = \frac{\overset{6}{\cancel{72}} \times 3\frac{1}{\cancel{7}} \times 245 \times \overset{60}{\cancel{60}}}{\underset{88}{\cancel{12} \times \cancel{5280}}} = 52.5 \text{ m. } \textit{Rép.}$$

2. Il a fallu 245 pieds carrés de zinc pour doubler les quatre côtés et le fond d'une boîte de forme cubique. Combien de minots de grain cette boîte contiendra-t-elle ?

Solution : Superf. d'un côté $= 245 \div 5 = 49$ pi. car.

Arête de la boîte $= \sqrt{49} = 7$

Capacité en pieds $= 49 \times 7 = 343$

Capacité en gallons $= 343 \times 6\frac{1}{4} = 2143\frac{3}{4}$ g. *Rép.*

Algèbre

1. Combien de gallons de lait contenant $4\frac{2}{5}\%$ de matière grasse faut-il ajouter à 5000 contenant $3\frac{1}{5}\%$ de matière grasse pour faire un mélange renfermant en moyenne 4% de matière grasse ?

Solution : Soit x le nombre demandé.

On a comme équation. $\frac{5000 \times 3.2}{100} + \frac{x \times 4.4}{100} = \frac{(5000+x)4}{100}$

$16000 + 4.4x = 20000 + 4x$

$160000 + 44x = 200000 + 40x$

$44x - 40x = 200000 - 160000$

$4x = 40000$

$x = \frac{40000}{4} = 10000$ g. *Rép.*

2. Trouvez la valeur d'x et d'y dans les équations:

$$\frac{4}{x} + 2y = 12$$

$$\frac{12}{x} - y = 1$$

Solution : Multiplions la 2e équation par 2 et additionnons:

$$\frac{4}{x} + 2y = 12$$

$$\frac{24}{x} - 2y = 2$$

$$\frac{28}{x} = 14$$

ou $28 = 14x$

D'où $x = \frac{28}{14} = 2$. *Rép.*

Portons cette valeur dans la 1ère équation:

$\frac{4}{2} + 2y = 12$ ou $2y = 12 - 2 = 10$

D'où $y = \frac{10}{2} = 5$. *Rép.*

8e ANNÉE

Mesurage

1. Dans un cylindre de 8 pouces de hauteur et de 12 pouces de diamètre, on creuse une cavité conique de même base et de même hauteur. Trouvez le volume et la surface totale du solide qui reste.

Solution : Volume du cylindre $= 12^2 \times 0.7854 \times 8 = 904.78$ po. cu.

Volume du cône enlevé $= 904.78 \times \frac{1}{3} = 301.59$ po. cu.

Volume de la partie restante $= 904.78 - 301.59 = 603.19$ po. cu. *Rép.*

Surface partie intérieure égale surface latérale du cône, soit: $12 \times 3.1416 \times \frac{\text{Apothème}}{2}$

Apothème $= \sqrt{6^2+8^2} = 10$

Surf. int. $= 12 \times 3.1416 \times \frac{10}{2} = \frac{377}{2}$ po. car. $= 188.5$ po. car.

Surf. extérieure = surf. du fond + surf. lat. du cylindre.

Surface du fond $= 12^2 \times 0.7854 = 113.10$

Surface latérale $= 12 \times 3.1416 \times 8 = 301.60$

Surface ext. 414.70

Surface totale. $414.70 + 188.5 = 603.20$. *Rép.*

2. Un réservoir de 12 pieds de longueur et 2 pieds de diamètre a la forme d'un cylindre terminé par deux hémisphères. Combien de gallons contient-il ?

Solution : Volume partie cylindrique: $2^2 \times 0.7854 \times 10 = 31.416$ pi. cu.

Volume partie sphérique. $\frac{2^3 \times 3.1416}{6} = \frac{25.1328}{6} = 4.1888$

Volume total: $31.416 + 4.1888 = 35.6048$

Capacité en gallons: $35.6048 \times 6\frac{1}{4} = 222.48$. *Rép.*

Algèbre

1. En vendant un lot d'œufs \$18.56, un cultivateur gagne autant pour cent que le coût de la production. Quel est le coût de la production ?

Solution : Soit x le coût

Alors $x \times \frac{x}{100}$ ou $\frac{x^2}{100}$ le profit.

$x + \frac{x^2}{100} = 18.56$

$100x + x^2 = 1856$

$x^2 + 100x + 50^2 = 1856 + 2500$

$x + 50 = +66$

$x = 66 - 50 = \$16$. *Rép.*

2. Formules importantes à retenir.

1° $l = a + (n-1)\,d$ 3° $l = aq^{n-1}$

2° $S = \frac{(a+l)n}{2}$ 4° $S = \frac{a(q^n-1)}{q-1}$

5° $C' = C\,(1+r)^n$ 6° $A = \frac{a[(1+r)^n-1]}{r}$

7° $C\,(1+r)^n = \frac{a[(1+r)^n-1]}{r}$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LE SALUT ROYAL AU PAPE, DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE

En vertu des nouveaux règlements de l'Amirauté anglaise, le Saint-Père a droit au salut royal de 21 coups de canons, à son arrivée ou à son départ de tout endroit des dominions britanniques, où il y a un port ou une batterie d'artillerie. Comme le Pape ne sort pratiquement pas de la cité du Vatican, les nonces et internonces, qui sont les agents diplomatiques du Souverain Pontife, et classés en conséquence parmi les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, ont droit également au salut royal, selon leur rang diplomatique.

LES FÊTES DE GASPÉ

En août prochain, on célébrera solennellement, à Gaspé, le quatrième centenaire de la prise de possession du Canada, au nom de François 1er, roi de France, par Jacques Cartier, capitaine malouin. A cette occasion, il y aura une cérémonie religieuse et une cérémonie civile: la première sera la bénédiction de la pierre angulaire de la basilique de Gaspé, et la seconde, l'érection d'une croix de pierre, fac-similé de celle que planta Jacques Cartier le 16 juillet 1634.

Un navire français fera escale dans le baie de Gaspé, et de nombreux personnages, religieux et civils, prendront part à cet événement mémorable.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Nous signalons avec plaisir à tous les éducateurs qui nous lisent une initiative fort heureuse et fort opportune du Cercle scientifique Laflamme, du Séminaire de Québec.

Les membres de ce Cercle, sans doute sous l'inspiration de leur aumônier-directeur, ont voulu faire leur part dans la lutte contre la médiocrité, et ils ont songé à utiliser pour cela les affiches, à l'exemple de la Société du Parler français dont on connaît bien les pancartes: Parlons français, parlons bien, etc.

Ils ont donc fait imprimer pour le répandre partout chez les jeunes un feuillet très pratique, destiné à frapper l'esprit par l'à-propos des pensées et à stimuler la volonté dans la poursuite de la perfection.

Voici d'ailleurs le texte que l'on met sous les yeux du lecteur:

FAIS BIEN CE QUE TU FAIS, NE FAIS RIEN A PEU PRÈS!

Viser à peu près juste, c'est pour le chasseur la certitude de revenir bredouille.
Fermer à peu près sa porte, c'est risquer de se faire voler.
Se couvrir à peu près quand il gèle, c'est prendre rhume et pleurésie.
Une mère qui élève à peu près ses enfants n'en fait rien de bon.
Un père à peu près fidèle à ses devoirs, mène sa famille à la ruine.

L'à-peu-près est criminel

Criminel, l'ouvrier qui ne rive qu'à peu près le boulon...
Criminel, le chauffeur qui tourne à peu près son volant...

Criminel, le pilote qui dirige à peu près son navire...
Que de désastres, que de catastrophes causés par l'à-peu-près!
Quel club se contenterait d'un membre qui joue à peu près ?

Où mène
l'opération chirurgicale faite à peu près ?
le procès mené selon l'à-peu-près ?
le testament rédigé à peu près ?
l'expertise faite à peu près ?
l'expérience conduite à peu près ?

Où mène
LE COURS FAIT A PEU PRÈS ?
L'EXAMEN PRÉPARÉ A PEU PRÈS ?
Supprimez l'à-peu-près—Visez à la perfection.
Tout résultat au-dessous de 80% contient de l'à-peu-près.

CERCLE SCIENTIFIQUE LAFLAMME,
Séminaire de Québec.

Nous félicitons cordialement le Cercle Laflamme de son initiative et nous souhaitons qu'il ait des imitateurs dans toutes nos écoles, séminaires et collèges.

On peut se procurer de ces petits feuillets, de format très commode (5½" x 4¼"), en s'adressant au Cercle Laflamme, Séminaire de Québec. Prix: $0.50 le cent (franco).

Un tirage a été fait sur papier très fort et un autre sur papier gommé.

LES OUVRAGES DE M. L'ABBÉ GERMAIN

Des livres auxiliaires

M. l'abbé Victorin Germain est bien connu de nos lecteurs. Ses ouvrages sont très appréciés, notamment son *Catéchisme pittoresque*, ainsi que le *Petit Missel illustré*, les *Affiches catéchistiques* et le *Petit Guide illustré du Chrétien.*

On se rappelle aussi le volume: *A propos d'autorité*, rempli d'excellents conseils pédagogiques.

Les ouvrages de M. l'abbé Germain sont marqués au coin du meilleur goût, d'une doctrine sûre, et ce qui ajoute à leur valeur intrinsèque, ils sont imprimés et illustrés avec un soin remarquable.

Pour les prix et autres renseignements, s'adresser à l'auteur, M. l'abbé Victorin Germain, 680 *bis*, Chemin Sainte-Foy, Québec.

UNE COLLECTION COMPLÈTE DE LA "REVUE CANADIENNE"

Une collection complète de la "Revue Canadienne", plus de 80 volumes reliés, en parfait ordre, est à vendre. S'adresser à l'*Enseignement Primaire*, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec.

FEU MONSIEUR JOSEPH-ZOËL DUBEAU

Le 4 mai dernier est décédé à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à l'âge de 72 ans, M. J.-Z. Dubeau, inspecteur d'écoles dans les comtés de Kamouraska et de l'Islet depuis le 8 juillet 1892. Au sortir de l'École normale Laval, en 1884, M. Dubeau entra dans l'enseignement qu'il ne quitta jamais, puisqu'il n'abandonna l'enseignement actif que pour accepter le poste d'inspecteur d'écoles en 1892. Ce poste important, M. Dubeau l'a rempli avec une probité et un zèle remarquables.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs ce fidèle serviteur de la cause de l'Éducation, et offrons à sa famille l'expression de notre vive sympathie.

C.-J. MAGNAN.

"LES DÉBUTS DU LATIN ADAPTÉS A L'ENFANCE"

M. J. Bézard a récemment publié aux Éditions du Cerf, Juvisy, Seine-et-Oise, France, une intéressante méthodologie de 'lenseignement élémentaire du latin. Cet ouvrage fait partie de la collection "Les Sciences et l'Art de l'Éducation".

RETRAITE FERMÉE

Une retraite fermée pour instituteurs aura lieu à Châteauguay-Bassin du 3 au 6 juillet prochain. Cette retraite est organisée par le Cercle Saint-Albert-le-Grand, de Verdun. S'adresser au président, M. J.-A. Samson, 3,500, rue Wellington, Verdun.

"MANUEL D'ENSEIGNEMENT RURAL"

On parle beaucoup de la "ruralisation" de l'enseignement. Il s'est déjà fait beaucoup dans ce sens. Ainsi, le *Manuel d'enseignement rural* des Frères Maristes, publié par la librairie Granger, Montréal, contient tous les exercices nécessaires à la création d'un esprit champêtre à l'école rurale. Dictées, problèmes, récitations, rédaction, leçons de choses. Tous ces exercices sont classés suivant les années du cours et répartis mensuellement.

Le "Manuel d'Enseignement rural" est un excellent guide du maître.

En vente à la librairie Granger, Montréal.

LE NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

En mai dernier, l'honorable Essioff-Léon Patenaude a été assermenté comme Lieutenant-Gouverneur de notre province, en lieu et place de l'honorable H.-G. Carroll, dont le terme d'office était expiré.

L'honorable M. Patenaude est le 17e Lieutenant-Gouverneur de Québec.

LE TROISIÈME CENTENAIRE DES TROIS-RIVIÈRES

C'est le 4 juillet 1634 que M. de la Violette, accompagné de quelques Français, mit pied pour la première fois à l'endroit déjà nommé *les Trois-Rivières*. C'est M. de Champlain qui confia à de Laviolette la mission d'y établir un poste de traite. Ce poste était aussi destiné à protéger Québec contre les attaques des Iroquois. Jean Godefroy, Jacques Hertel et François Marguerie furent les premiers défricheurs du sol trifluvien.

Le troisième centenaire de la fondation des Trois-Rivières sera célébré avec éclat en juillet et août prochain.

RETRAITES FERMÉES, DORVAL, PRÈS MONTRÉAL

Chez les Filles de la Sagesse, au Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur

Première: Retraite de DÉCISION pour jeunes filles—du 19 au 23 juillet.
Seconde: Retraite de SPIRITUALITÉ MARIALE pour Dames et Demoiselles—du 3 au 7 août.
Ces retraites seront prêchées par un Missionnaire de la COMPAGNIE DE MARIE.
Pour tout renseignement, s'adresser à:

RÉVDE MÈRE SUPÉRIEURE DU PENSIONNAT,

Tél. Lachine 239-W Dorval, P. Q

RETRAITE FERMÉE

Une seconde retraite fermée pour les instituteurs aura lieu du vendredi soir, 28 septembre, au dimanche soir suivant.

Ces exercices spirituels se donneront à la Villa St-Martin, Abord-à-Plouffe, près Montréal.

Les éducateurs séculiers qui voudraient s'inscrire, sont priés de s'adresser à J.-R. Desormaux, inspecteur d'écoles, 857, rue du Couvent, Montréal.

LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 24 du présent mois, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal célébrera son premier centenaire.

L'ASSOCIATION DES DACTYLOGRAPHES DU CANADA

On nous prie d'annoncer que l'Association des Dactylographes du Canada, dont le siège social est à Beauceville ouest, P. Q., a enregistré sur ses listes les noms de 7529 membres.

Douze congrégations religieuses de femmes et huit congrégations religieuses d'hommes, présentant un total de 228 maisons d'éducation, ont présenté des candidats aux examens de dactylographie organisés par l'Association.

"LA COUPE DES VÊTEMENTS À L'ÉCOLE PRIMAIRE"

A sa dernière session, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique a approuvé et recommandé une troisième édition refondue de la Coupe des Vêtements à l'École primaire.

Cette nouvelle méthode comporte un fascicule (Direction pédagogique) spécialement préparé pour les maîtresses, et des feuilles volantes sous enveloppes pour chaque année du Cours primaire régulier. Les enveloppes renferment le matériel requis pour l'étude de la coupe: Cahier, échelle de mesures, papier de soie, directions pour patron à tracer. Elles se vendent .05 sous l'unité (3e et 4e années) et .10 sous (5e, 6e, 7e, 8e, et 9e années). La partie de la maîtresse (direction pédagogique) .50 sous l'unité. S'adresser aux procures des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

UNE LETTRE PASTORALE MÉMORABLE

Le 3 mai dernier, Son Excellence Mgr F.-X. Foss, évêque de Gaspé, a publié une lettre pastorale mémorable, à l'occasion du 4e centenaire de la découverte et de la prise de possession du Canada par Jacques Cartier. En septembre prochain, nous reproduirons quelques pages de ce mandement, remarquable à plus d'un titre.

ÉTUDIANTS D'ONTARIO AUX TROIS-PISTOLES, COMTÉ DE TÉMISCOUATA, POUR Y APPRENDRE LE FRANÇAIS

L'honorable M. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, nous informe de l'arrivée prochaine aux Trois-Pistoles d'un groupe d'étudiants ontariens, qui viennent étudier le français dans une de nos plus belles campagnes québecoises. C'est pour la deuxième fois qu'une colonie de vacances de ce genre est organisée par l'Université Western, d'Ontario, et conduite aux Trois-Pistoles.

M. l'Italien, inspecteur régional, s'intéresse particulièrement à la colonie ontarienne. Les étudiants, au lieu d'être groupés sous un même toit, sont dispersés dans plusieurs bonnes familles.

Dans le prospectus publié par l'Université de Western, il est rendu un magnifique témoignage en faveur de l'hospitalité et de la bonne éducation des familles rurales du Canada français. Ce document fait aussi l'éloge du langage parlé dans nos campagnes, langage bien français. "Le français parlé au Canada est grammatical et correct, agréable à l'oreille".

LA JOURNÉE DE JACQUES CARTIER

L'École normale Jacques-Cartier (noblesse oblige) a consacré toute une journée au découvreur du Canada, le 5 mai dernier. Au cours de la journée, il y eut trois séances.

La séance du matin fut présidée par M. A.-C. Miller. Le professeur H. Champagne fit une conférence sur le climat du golfe et du fleuve St-Laurent. Le professeur Eugène Potvin parla des précurseurs de Cartier et le professeur Eugène Brisebois, de Terre-Neuve et de ses bancs. Le professeur Rodolphe Marcil fit une conférence sur le premier voyage de Cartier. Dans l'après-midi, la séance fut présidée par M. J.-M. Manning. M. Antoine Maltais raconta le deuxième voyage de Cartier. M. Arthur Ladouceur fit connaître la Flore laurentienne et M. Gustave Bellefleur, rappela les tentatives de colonisation de Cartier et de Roberval.

La séance du soir, sous la présidence de l'honorable Cyrille-F. Delâge, ne fut pas moins intéressante. M. l'abbé LaPalme, curé de Ste-Clothilde, parla de l'école primaire, l'honorable Irénée Vautrin prit ensuite la parole et M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'École, dit le mot de la fin.

"MANUEL DU BON PARLER"

La troisième édition de cette utile brochure vient de paraître. L'auteur vise surtout à attirer l'attention sur les mots français influencés par le sens anglais: *faire application, confronter des difficultés, ma place natale, une belle place, lettre enregistrée, prendre une marche, une lettre morte,* etc.

Prix: $0.20—Franc de port: $0.22. Timbres acceptés. S'adresser à l'auteur, M. l'abbé Étienne Blanchard, Église Notre-Dame, Montréal.

UN TRAIT DE LA VIE DE SAINT JEAN BOSCO

D'une intéressante étude publiée dans le *Devoir* par le R. P. Girard, S.J., sur le début de la belle œuvre des Salésiens, nous détachons le trait qui suit:

Six mois après son ordination—c'était le 8 décembre 1841,—don Bosco se préparait à célébrer sa messe à l'église S.-François-d'Assise, lorsqu'il entend un beau tapage au fond de la sacristie. C'était le sacristain qui exerçait son balai sur le dos d'un grand diable de seize ans, pour le forcer à servir la messe du prêtre. Il s'avance, fait cesser la casse et demande à son protégé de l'attendre, parce qu'il veut lui parler. Sa messe dite, don Bosco revient.

—"Quel est ton nom, mon bon?"

—"Bartolomeo Garelli".

—"Tu as encore tes parents?"

—"Non, je suis orphelin".

—"Tu as quinze ans, à peu près?"

—"Oui".

—"Sais-tu lire et écrire?"

—"Non".

—"As-tu fait ta première communion?"

—"Non".

—"Sais-tu tes prières?"

—"Non".

—"Vas-tu au catéchisme?"

—"Non, je suis trop vieux, et les petits riraient de moi".

—"Suppose que je te fasse le catéchisme, à toi seul, voudrais-tu venir?"

—"Certainement, mais"... et il ajouta une condition, fruit d'une triste expérience avec les grandes personnes: "Oui, si vous promettez de ne pas me battre".

—"Pas de danger. Quand est-ce qu'on commence?—ce soir?"

Ainsi fut fait. Le soir, don Bosco apprit à l'enfant à se signer et le catéchisme commença. Barthélemy fut invité à revenir le dimanche suivant et à amener quelques-uns de ses pairs.

Durant la semaine, il dut répandre cette nouveauté, d'avoir rencontré une grande personne qui lui avait parlé doucement, car le dimanche suivant, il revint avec six ou sept grands diables tous plus ignorants que lui des choses de Dieu.

C'est à ce jour, 8 décembre 1841, fête de l'Immaculée-Conception, que les Salésiens font remonter la fondation de leurs oratoires.

UNE BELLE PAGE

La mer

Que dire de la mer, ou plutôt que n'en faut-il pas dire? La grandeur infinie de la mer ravit dès le premier aspect; mais il faut la contempler longtemps pour apprendre qu'elle a aussi cette autre partie de la beauté qu'on appelle la grâce. J'ai vu le jour s'éteindre au fond du golfe de Gascogne, derrière les monts Cantabres, dont les lignes hardies se découpaient nettement sous un ciel très pur. Ces montagnes plongeaient leur pied dans une brume lumineuse et dorée qui flottait au-dessus des eaux. Les lames se succédaient azurées, vertes, quelquefois avec des teintes de lilas, de rose et de pourpre, et venaient mourir sur une plaine de sable ou caresser les rochers qui encaissent la plage. Le flot montait contre l'écueil, et jetait sa blanche écume où la lumière décomposée prenait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les gerbes capricieuses jaillissaient avec toute l'élégance de ces eaux que l'art fait jouer dans le jardin des rois. Mais, ici, dans le domaine de Dieu, les jeux sont éternels, chaque jour ils recommencent et varient chaque jour, selon la force des vents et la hauteur des marées.

Ces mêmes vagues, si caressantes maintenant, ont des heures de colère où elles semblent déchaînées comme des chevaux de l'Apocalypse. Alors leurs blancs escadrons se pressent pour donner l'assaut aux falaises démantelées qui défendent la terre. Alors on entend des bruits terribles et comme la voix de l'abîme redemandant la proie qui lui fut arrachée au jour du déluge.

Au delà de cette vérité inépuisable apparaît l'immuable immensité. Pendant que des scènes toujours nouvelles animent le rivage, la pleine mer s'étend à perte de vue, image de l'infini, tel qu'au temps où la terre n'était pas encore et où l'esprit de Dieu flottait sur les eaux. David avait aussi admiré ce spectacle, et peut-être, du haut du Carmel, son regard embrassait-il les espaces mouvants de la Méditerranée lorsqu'il s'écriait: "Les soulevements de la mer sont admirables!'

FRÉDÉRIC OZANAM.

TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE 1933 À JUIN 1934

Pédagogie

PAGES

De nouveau à la tâche, *C.-J. Magnan*..... 1
La noble tâche de l'instituteur, *Son Éminence le Cardinal Villeneuve*..... 2
De l'Enseignement de l'histoire nationale, *L. Riboulet*..... 2, 81, 284, 292, 379, 436, 509

NOTES DE VOYAGES, *C.-J. Magnan*:—
Préliminaires..... 3
Tours, la rue des Ursulines..... 77
Sur les pas d'Ozanam..... 142
Lourdes et Nevers..... 241
Au Berceau de saint Vincent de Paul..... 307
Au berceau des ancêtres, le Poitou..... 386
Quelques souvenirs de Paris..... 446
Les Châteaux de France..... 497
Au Berceau des ancêtres, l'Auvergne..... 577
La France, foyer de charité: Centenaire de la Société de S.-Vincent de Paul—Retour.... 641

Une semaine d'éducation aux Trois-Rivières.. 3
A qui appartient l'éducation, *Cyrille-F. Delâge*..... 4
Mère Marie-Élise, *J.-E. Paquin*..... 6
Comment Mme de Maintenon comprend l'éducation, *Gréard*..... 7
Les différentes phases de l'éducation, *Jean Aimé*..... 8
De la lecture expliqué, *A. Vessiot*..... 8
"Histoire du Canada" des C. S. V., *C.-J. M.*.. 9
"Au Cap Blomidon", *N. Degagné, ptre*.... 9, 68
Le Canada est-il encore colonie anglaise, *C.-J. Magnan*..... 11
Langue française et éducation complète, *J.-E. Paquin*..... 11, 74, 141, 232, 305
La Semaine Sociale de Rimouski..... 13

L'ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE:—
Les maladies..... 14
Le cerveau..... 85
Le cœur..... 148
Les poumons..... 248, 315
L'appareil digestif..... 393
La mortalité..... 452
L'héridité..... 591

Feu M. John Ahern, *C.-J. Magnan*..... 65
La terre éducatrice, *C.-J. Magnan*. 66, 120, ... 228, 289
Le prestige en éducation..... 78
Scrupules: Rassurez-vous, *Rolande Taillefer*.. 75
Enseignement de la lecture, *Vieux Maître*.... 82
Pédagogie chrétienne, F. A..... 83
Les fables, *Nisard*..... 84
De la lecture expressive, *N. Degagné, ptre*.... 132
L'agriculture à l'École normale, *Jean-Chs. Magnan*..... 134, 237, 294

PAGES

Le prestige en éducation, *École normale de Joliette*..... 138
De la méthode dans l'enseignement du catéchisme..... 231
A propos de "canadianisme", *W. Gascon*..... 231
Un grand événement scientifique: l'exposition d'histoire naturelle..... 234
Favorisons l'élan spontané, *Robert Landry*.... 237
Utulité d'une théorie de l'attention, *Paul Bernard*..... 238
La pédagogie de *Don Bosco*, *Gérard Sindon*.... 239
Le 4e centenaire de la découverte du Canada. 241
Bibliographie..... 247
A l'occasion de la nouvelle année, *Cyr.-F. Delâge*..... 289
Instituteur: Au travail, *Sœur M.-V. B.*..... 296
Les bons maîtres, *Alexandre Dugré, S.J.*, 298, 382
La botanique à l'école normale d'Iberville, *Vidi.* 300
La bonne marche d'une classe, *Frère Liguori, de l'I. C.*..... 303, 381, 436, 510, 584
Éducation protestante et traitement des minorités dans la Province de Québec: une conférence de M. Sinclair Laird, *C.-J. Magnan*..... 307, 391, 438
Exposition régionale des Cercles des Jeunes Naturalistes, *Frère Faustin, C.S.C.*..... 311
Les embarras d'un instituteur en 1932: Un vieux document, *C.-J. Magnan*..... 377
"L'Enseignement Primaire" apprécié par un normalien de Paris..... 434
Feu M. le juge F.-G. Martineau..... 437
Le sens catholique dans l'enseignement, *Son Éminence le cardinal Villeneuve*..... 437
En lisant..... 447
Pourquoi nous aimons la langue française, *Mgr Camille Roy*..... 447
Les Cercles des Jeunes Naturalistes, *Frère Benoit-Marie C. S. C.*..... 448
Majuscules, *Fernand Angué*..... 451
Cours de littérature: Sermon de Bossuet sur la Providence, *N. Degagné, ptre*..... 505, 586
De la formation professionnelle: Pourquoi? *J.-Antony Lessard. professeur*..... 512, 589, 653
"Les Cercles de Jeunes Agriculteurs"..... 513
Institutrices et infirmières de la Côte-Nord, *Une Sœur Grise*..... 514
Don Bosco..... 586
Le rôle d'un instituteur vu par un profane.... 586
Un grand éducateur: Don Bosco..... 651
Éducation nationale—Renouveau intellectuel..... 652
Une semaine de pédagogie au Scolasticat des Frères du Sacré-Cœur..... 647
La ruralisation des esprits—Le rôle des écoles normales..... 653
L'Éducation nouvelle subit un échec à Paris.. 653

Documents officiels

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, *Lionel Bergeron, Secrétaire-adjoint*, session de mai 1933..... 15
" " septembre 1933..... 162
" " février 1934..... 529
" " mai 1934..... 670

7e Congrès des inspecteurs régionaux..... 22
Avis important à ceux et à celles qui se présentent aux examens du Bureau central.... 23
Institut pédagogique Saint-Georges..... 23, 374
Refonte du programme des écoles normales de garçons..... 24, 102

PAGES

Bureau central des examinateurs catholiques: l'Histoire de la pédagogie et la Littérature anglaise aux examens de juin 1934 24
Écoles normales jubilaires: Chicoutimi, Valleyfield 25
Examens des aspirants inspecteurs d'écoles: Histoire de la pédagogie 203
Le Statut de Westminster 204, 265
Nomination d'un nouveau membre du Comité catholique: l'honorable J.-N. Francœur 204
Bureau central: programme d'enseignement ménager aux examens de juin 1934 208
Certificat d'études primaires, *C.-J. Miller* 268
Avis aux auteurs d'ouvrages-classiques 270
Certificat d'études primaires: Questions et Problèmes 270
Nominations de MM. Nérée Tremblay et L.-O. Pagé 271
Chèques non réclanés—La prime de Long Service, *Cyrille-F. Delâge* 271
Congrès des inspecteurs d'écoles de district ... 271
Huitième congrès des inspecteurs régionaux .. 320
Rapport du Département de l'Instruction publique pour 1932-33, *Cyrille-F. Delâge* 353
L'inspection de l'Enseignement ménager 373
Commission de géographie de Québec, *J.-E. Beauchamp*, secrétaire 373
Congrès des inspecteurs d'écoles par région ... 374
Nomination d'un nouvel inspecteur d'écoles, M. J.-Adélard Limoges 374

PAGES

Brevets de capacité accordés par le Bureau central depuis sa création en 1898 ..... 375, 376
Bureau central des examinateurs catholiques: Instructions, *Lionel Bergeron* 453
For English Applicante: History of Pedagogy: Domestic Economy 457
Nomination au Comité catholique: M. Hector Perrier 458
Cours abrégés d'économie domestique 458
Inspection de l'enseignement ménager 458
Nomination de Mgr Joseph Charbonneau au poste de Principal de l'École normale de Hull 674
"La Semaine du dimanche", *Cyrille-F. Delâge* 609
Institut pédagogique de la C. N.-D.: compte rendu de l'année académique 609, 702
"L'Annuaire Statistique", *G.-E. Marquis* 614
Commission administrative du Fonds de pension 689
Aux instituteurs et aux institutrices 688
Bureau central: nouveaux bureaux 688
L'ordre du Mérite Scolaire 225, 316, 701
Bureau central: examens de juin 1935 698
Récents amendements à la loi de l'Instruction publique 701
Concours littéraire 705
Le 2e congrès d'enseignement ménager 706

Documents scolaires

Association des institutrices catholiques de Québec 101
Le programme d'études des écoles normales de garçons 102
Institut d'enseignement moderne et de pédagogie 102
Chez les Frères de l'Instruction chrétienne ... 118
Le Bureau préposé aux examens des aspirants inspecteurs d'écoles 119
Bureau central: Enseignement ménager 128
M. C.-J. Miller en Abitibi 205
Cercle pédagogique Desrosiers, Montréal 227
Le cercle des instituteurs catholiques de Québec 227
Cercle des instituteurs catholiques des Trois-Rivières 228
Visite de M. le Surintendant dans les comtés de Labelle, Gatineau et Pontiac 229
L'ordre du Mérite Scolaire: Saint-Hyacinthe. 316
Réunions des instituteurs catholiques de la circonscription de l'École normale Laval, *Roland Croteau*, secrétaire 318,, 707
Le Cercle pédagogique Desrosiers, *Maurice Latour* 528
Alliance catholique des professeurs de Montréal: Section des Institutrices, *Lise Savoie* .. 614
Associations des institutrices de Québec 616

Méthodologie

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ET A L'ÉCOLE NORMALE, *H. Gaillard de Champris:*
Deux fables de La Fontaine 25
La Fille, de La Fontaine 86
Réflexions, pensées et maximes 149
Le Charlatan, de La Fontaine 249
Encore des "maximes et réflexions" 321
"Chez le médecin", de La Bruyère 394
Ville de France, Henri de Régnier 458
Lettre d'un homme d'esprit—Une demande de service 515
Les Imprécations de Camille (Corneille), Horace IV, 5 592
La folie de l'Incrédulité, *Pascal* 656

RÉDACTION D'APRÈS L'IMAGE, *Roch Aubry:*
Retour sur une scène de vacances 31
La cueillette des pommes 93
La prière de Louise 155
L'Agneau sauvé par le Chien 323
Notre école primaire rurale 474
"Tournée d'eau d'érable 603

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE, *Frère Amédée, des É. C.:*
Programme de septembre 34
" d'octobre 91
" de novembre 157
" de décembre 256
" de janvier 334
" de février 398
" de mars 469
" d'avril 522
" de mai 595
" de juin 660
Correction d'un devoir, *A. B.* 36
Examen d'enseignement pratique à l'École normale de Joliette: Leçon de rédaction: l'Alimentation, *Claire Bleau* et *Suzanne Gervais* 37
Histoire du Canada, *E. Gélinas:* La Compagnie des Cent-Associés 41, 97, 153
L'Anglais par la méthode directe: *Frère Henri, de l'I. C.* 42, 100, 159, 259, 337, 409, 476, ... 527, 607, 668
Leçons de choses: Le firmament—La lumière. 44

PAGES

Petite étude de lexicologie—Vie des mots, *W. Olivier* 96
La formation professionnelle à l'École normale: Correction d'un devoir, *Un professeur* 98
Récitation: Après avoir dit son chapelet, *Francois Coppée* 254
Une leçon de vocabulaire à propos du verbe "mettre", *E. Legrand* 255
Récitations, pour les petits, *Roch Aubry*. 258, 407
Une leçon d'analyse grammatical et d'analyse logique, *Une élève du Cours supérieur de l'É. N. de Roberval* 261
Récitation: Ce que disent les pommes de terre. 327
Explication française: Portrait d'Ozanam, les *Élèves-Institutrices du C. S. de l'École normale Jacques-Cartier, C. N.-D.* 328
Leçon de choses: le sel, *Frère G. de l'École normale Saint-Joseph* 330
Phraséologie et Composition à l'école primaire, *Frère Arsène-Louis de l'I. C.* 331, 403, 471, ... 526, 605, 663
Pourquoi on doit éviter l'emploi des pronoms relatifs, *S. Legrand* 332

PAGES

Page d'histoire du Canada: Sébastien Cabot, *l'abbé L. Groulx* 397
Le travail manuel à l'école primaire: Une leçon pratique de technologie, *Nelson Leclaire* 403

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE: *Jean-Chs. Magnan:*
Végétaux—Instruments aratoires (Leçons de choses) 404
Les animaux de la ferme 434
Les oiseaux de la basse-cour 519
Le sol, (leçon de chose) 599

"Cours de thèmes" 408
L'enseignement de l'Analyse, *l'abbé J.-O. Maurice* 326, 400, 467, 525, 607, 662
Récitation: Jacques Cartier, *Adolphe Poisson*. 596
Histoire du Canada: Premier voyage de Jacques Cartier, *Une Normalienne* 598
Une page d'histoire, *Thérèse Thibault* 648
Sciences naturelles: Un oiseau parasite 667
Le premier voyage de Jacques Cartier 666
Enseignement rural: Leçons de choses: les végétaux 664

Exercices scolaires

(Enseignement pratique)

INSTRUCTION RELIGIEUSE, *Fideles*, 46, 103, ... 206, 272, 338, 411, 478, 554, 616, 710
LANGUE FRANÇAISE: École primaire élémentaire, 48, 104, 207, 273, 339, 412, 479, 555, 617, 711
École primaire complémentaire, 51, 107, ... 211, 276, 343, 418, 484, 560, 622, 717
MATHÉMATHIQUES: Arithmétique, 53, 110 à 115, 213 à 216, 279, 347 à 350, 419, 487 à ..... 492, 564 à 567, 624 à 628,, 720
MESURAGE, 57, 58, 116, 117, 217, 218, 283, 285, 350, 351, 424, 425, 492, 493, 568, 569, ... 629, 630, 723, 724
ALGÈBRE, 58, 59, 116, 118, 284, 285, 351, 352, ... 425, 493, 494, 629, 631,, 724

Le Cabinet de l'Instituteur

Un écolier avisé 33
L'ostention de la sainte Tunique à Trèves 59
Calixa Lavallée 60
Bibliographies: Ouvrages recommandés, 60 ..... 228, 432
Certificats d'études primaires (Questions et problèmes) 61
Questions de français, *N. Degagné, ptre*, 61, ... 121, 220, 286, 576, 636
"Le Frère enseignant" 62
Deux petits guides précieux 62
"Les Semeurs de lumière" 62
L'instruction, c'est bien.... l'éducation, c'est mieux 63
Origine du mot "corbillard" 63
Comparez 63
Allons aux vêpres: un beau livre 64
Deux plantes qui se nourrissent d'êtres vivants 64
Le dimanche, *Lacordaire* 120
Une parole de Pie X 120
Notre cœur est au Pape, *P. Francois Picard*. . 120
Une œuvre pédagogique remarquable: "Manuel du catéchiste", *C.-J. M* 121
Réunion plénière de l'épiscopat canadien 122
Un livre remarquable: Saint Charles Borromée, *C.-J. M* 122
L'Académie française et les Sœurs de la Présentation de Marie 123
Une journée pédagogique à Joliette 123
Ouvrages classiques 124
Le congrès de la Ligue catholique féminine... 124
Directives sociales catholiques 125
Dites... Ne dites pas 125
Littérature canadienne: Le coin de Fanchette, Philippe-Aubert de Gaspé 120
Pensées, *P. de Ravignan* 126
Corrigeons-nous 126
Bureau central des examinateurs catholiques: Enseignement ménager 128
La pensée religieuse en France 216
L'École normale de Valleyfield 219
L'École normale de Nicolet 220
Danger des automobiles: Prévenir les enfants 220
Feu Mgr C.-E. Bruneault, *C.-J. Magnan* 221
L'épargne scolaire 221
Système scclaire de la Province de Québec: "The Bases of this System", *J. C. Sutherland*. 221
"La Répartition Mensuelle" 221
Le cher Frère Césidius, Mariste 222
Bibliographie: "Philippe-Auguste Lavallée".. 222
Le Jubilé du couvent de Lévis 222
Voulez-vous: "Manuel d'enseignement rural". 222
Bulletin bibliographique: "Code scolaire de la Province de Québec", par Maurice Tellier, avocat 223
Épitaphes, Louis Veuillot 223
"Canada: cinquante années de peuplement".. 224
L'héroïque aventure de saint Jean de Lalande et de saint René Goupil, par le P. Gérard Goulet 224
"L'École" 287
John Ahern 287
"Le Noël" 287
L'Académie commerciale 288
La Terre de Chez Nous 288
L'École normale des Trois-Rivières 288
Pensées 288, 528, 576
Sainte Bernadette, *Georges Goyau* 426
Les dangers du communisme: Une direction de l'Épiscopat canadien 427
"Figures canadiennes", *C.-J. Magnan* 428

	Pages
Feu M. l'abbé Paul Courte, *C.-J. Magnan*	428
"Cours d'histoire du Canada", de M. Chapais: Une œuvre historique de haute valeur	429
Un traité d'agriculture	430
Un grand historien, Pierre de la Gorce, *C.-J. Magnan*	430
Décès	431
Retraites fermées	431
Le Frère Maxime	431
Un père qui ne badine pas avec l'autorité des maîtres	432
Ouvrages reçus	432
Les religions par races au Canada	494
La persécution religieuse au Mexique	495
Un beau livre de M. Donatien Frémont: "Radisson"	495
Hygiène et costume de bain	496
A corriger: Février et non janvier	496
"Catéchisme abrégé d'action catholique"	496
M. le chanoine J.-A. Pellerin	496
En lisant	570
Costumes de bains nouveaux	570
Un religieux éducateur	571
L'"Annuaire statistique"	571
Remerciements	572
Commission scolaire de Montréal: l'Assistant-Directeur du district Nord	572
Vient de paraître	572
"L'enseignement français au Canada", Tome II par l'abbé Lionel Groulx, *C.-J. Magnan*	572
Décès du Très Cher Frère Adrien	573
Une exposition d'histoire naturelle	573
Les grandes fêtes de 1934	573
A la gloire de saint Joseph: *La pieuse union*, C.-J. M.	574
"Nos raisons canadiennes de rester français"	574
Pierre de la Gorce: errata	574
Deuil au Monastère des Ursulines des Trois-Rivières et chez les Sœurs de l'Assomption de Nicolet	575
Gérard Raymond	575

	Pages
Page littéraire de mai: un portrait de l'Immaculée, *Henri Lasserre*	633
Mère Sainte-Isaïe de la C. N.-D., *C.-J. Magnan*	634
Le coût de l'Instruction au Manitoba	634
Le crucifix sanglant	635
La morale et les plages	635
Respectons le jour du Seigneur	635
O gai printemps! *Juliette Caron*	637
Monsieur Bonjour	637
Jolies écoles!	637
Géographie: au nord de la Province de Québec	638
Une belle page: "Ma maison," le *Noël*	638
Corrigeons-nous, la Société du Parler français au Canada	639
Le salut royal au Pape	726
Un trait de la vie de saint Jean Bosco	731
Une belle page, *Frédéric Ozanam*	732
L'association des dactylographes du Canada	730
"Le Témoignage de Marie de l'Incarnation", *C.-J. Magnan*	652
Les fêtes de Gaspé	726
Une heureuse initiative	726
Les ouvrages de M. l'abbé Germain	727
Feu M. J.-Z. Dubeau	728
Retraite fermée à Châteauguay-Bassin	728
Retraite fermée à Dorval	729
Retraite fermée à la Villa Saint-Martin	729
"Manuel d'enseignement rural"	728
Un nouveau Lieutenant-Gouverneur	728
Le 3e centenaire des T.-Rivières	729
Étudiants d'Ontario aux T.-Pistoles	730
La journée de Jacques Cartier	731
"Manuel du Bon Parler"	731
"Les débuts du latin adapté à l'enfance"	728
Une collection de la "Revue canadienne"	727
Le centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste	729
Une lettre pastorale mémorable	730
"La coupe des vêtements à l'école primaire"	730

Illustrations

L'alcool et les maladies	14
Un brin de jalousie	32
Dessin. 35, 92, 158, 257, 325. 399, 470, 523, 597,	661
Tableau de l'alimentation	39
Une aile de l'ancien monastère des Ursulines à Tours	79
L'Alcool et le cerveau	85
La cuillette des pommes	95
Groupe: Membres du Bureau préposé aux examens des aspirants inspecteurs d'écoles	119
Préparations d'un jardin scolaire à l'École normale de Rigaud	135
Le Frère Loiselle, Principal, donnant une démonstration	136
Exposition du produit des jardins	137
Le tombeau d'Ozanam	145
Inauguration de la Place Ozanam, à Paris	147
L'alcool et le cœur	148
Aux pieds de sa mère	156
Le vieux moulin de Deschambault	236
L'apparition de la Vierge Immaculée à Bernadette Soubirous	242
Lourdes	242
Le couvent Saint-Gildard, à Nevers	246
La Bienheureuse Bernadette dans sa châsse	246
L'alcool et les poumons	248
Maison où naquit saint Vincent de Paul	308
Le chêne de saint Vincent de Paul	309
Le moulin de Ranquines	310
L'alcool et les poumons	315
Un appel au secours	324
L'église de Coulonges-sur-l'Autize	386
L'intérieur de l'église de Coulonges	387
Coulonges-sur-l'Autize, le Lavoir	388
" " " la Mairie	389
" " " le Château	390
L'alcool et l'appareil digestif	393
Une récolte abondante	405
Une magnifique ferme	406
Intérieur de l'église de Saint-Germain-des-Prés	443
Chapelle de la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Paris	446
L'alcool et la mortalité	452
Une bonne paire de chevaux	464
Un troupeau laitier	465
Une ferme bien tenue	466
Intérieur de la cathédrale de Chartres	498
Le château de Chambord	502
Façade du Palais de Versailles	503
Billom en Auvergne	577
Billom: rue de la Boucherie	578
Notre-Dame-du-Canada, à Billom	580
Clermont-Ferrand: la Cathédrale	582
L'alcool et l'hérédité	591
Une page d'histoire: Jacques Cartier	597
Un plan de ferme	601
Tournée d'eau d'érable	604
Bureaux de la Société de S.-V. de Paul à Paris	644
Les caravelles de Jacques Cartier	666

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.